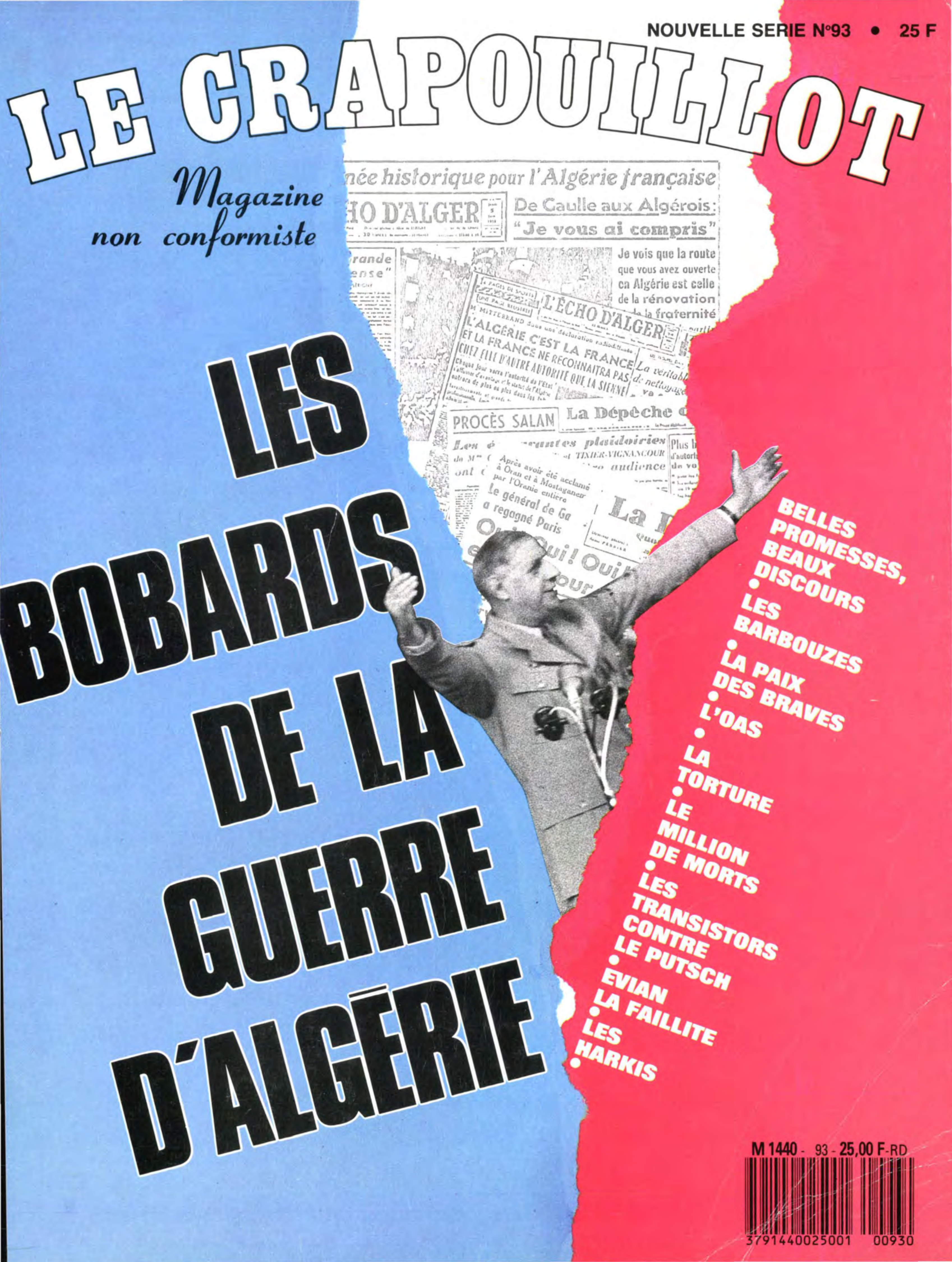


NOUVELLE SERIE N°93 • 25 F
LE CRAPOUILLOT
Magazine non conformiste
née historique pour l'Algérie française
HO D'ALGER
De Gaulle aux Algérois:
"Je vous ai compris"
Je vois que la route que vous avez ouverte en Algérie est celle de la rénovation la fraternité
L'ECHO D'ALGER
L'ALGÉRIE C'EST LA FRANCE
ET LA FRANCE NE RECONNAITRA PAS CHEZ ELLE D'AUTRE AUTORITÉ QUE LA SIENNE
PROCÈS SALAN
La Dépêche
Après avoir été acclamé à Oran et à Mostaganem par l'Oranie entière le général de Gaulle a regagné Paris
LES BOBARDS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE
BELLES PROMESSES, BEAUX DISCOURS
LES BARBOUZES
LA PAIX DES BRAVES
L'OAS
LA TORTURE
LE MILLION DE MORTS
LES TRANSISTORS CONTRE LE PUTSCH
EVIAN LA FAILLITE
LES HARKIS
M 1440 - 93 - 25,00 F-RD
3791440025001 00930



LE CRAPOUILLOT

Jean Galtier-Boissière († 1966) - Jean-François Devay († 1971)

Revue de bibliothèque non conformiste

Nouvelle série n° 93

Avril 1987

Direction - Rédaction
Administration - Publicité :
34, rue Jean-Jaurès, 92800 Puteaux. Tél. : 49-00-02-02

DIRECTEUR :
Patrick BUISSON

DIRECTEUR DÉLÉGUÉ
Yannick BOURDOISEAU

RÉALISATION
Pierre GATINIOL

Ventes : Philippe THOREAU

Abonnements
6 numéros : FRANCE 110 F
ETRANGER 130 F (taxes aériennes en sus)
C.C.P. : SEPA 25-391-74 C, Paris
(Pour changer d'adresse, joindre 4 F)

Composition : SEPA.
Imprimé en France par ROTO-FRANCE-IMPRESSION
Couverture imprimée par COLOR-PRINT

Société d'Editions Parisiennes Associées
PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL
directeur de la publication :
Patrice BOIZEAU
Principaux associés : SEPEM - SED - Rémi DEVAY
R.C. Seine 63 B 5039
Société anonyme. Capital 250 000 F. Durée 99 ans à compter du 2 avril 1962
Commission paritaire octobre 1978 n° 61.147
Dépôt légal : 2e trimestre 1987

FRANCE MÉTROPOLITAINE
6 NUMÉROS : 110 F
12 NUMÉROS : 195 F
ÉTRANGER Taxes aériennes en sus
6 NUMÉROS : 130 F
12 NUMÉROS : 230 F

POUR VOUS ABONNER, IL VOUS SUFFIT DE RETOURNER LE BULLETIN AVEC VOTRE REGLEMENT A :

LE CRAPOUILLOT
SERVICE ABONNEMENTS
34, RUE JEAN-JAURES
92800 PUTEAUX

ECRIRE EN MAJUSCULES S.V.P.

NOM ....

PRÉNOM ....

ADRESSE ....

....

....

JE DÉSIRE M'ABONNER POUR
6 NUMÉROS ☐ .... F
12 NUMÉROS ☐ .... F

CI-JOINT MON RÈGLEMENT PAR
CHÈQUE BANCAIRE......... ☐
CCP .... ☐
MANDAT-LETTRE.............. ☐

DATE ....

CCP N° 25 391 74 C PARIS

LES BOBARDS DE LA GUERRE D'ALGÉRIE



Avant-propos

UNE ESPĒRANCE GÂCHĒE

LA guerre d'Algérie est née dans le mensonge, elle s'est déroulée et s'est achevée sous le signe du mensonge.

Durant près de cent mois, Français de métropole, Français d'Algérie ont été les acteurs résignés, déchirés, enthousiastes puis désespérés d'une formidable duperie collective.

Aucun de ceux qui étaient en âge de participer à ce drame ne peut se prévaloir, un quart de siècle après sa conclusion, d'en être sorti indemne. Pas même les tristes vainqueurs de l'indépendance, auxiliaires du FLN ; la République populaire de leurs rêves, après une épuration atroce, est devenue ce qu'elle promettait d'être : une pauvre dictature délabrée, aussi féroce envers ses opposants qu'hospitalière au terrorisme international.

Chaque moment de cette histoire cruelle est ponctué par des mensonges. A son origine, en 1954, ce sont des mensonges d'apaisement. Le régime, trop faible pour supporter l'idée même du mal, en nie l'existence. Comme pour la conjurer, on se refuse à prononcer le mot de guerre. Les nécessités du « maintien de l'ordre » s'accroîtront ainsi, mois après mois, absorbant peu à peu les énergies, grevant les finances, bloquant les institutions, sans que personne parmi les « caciques » n'ose prendre à bras-le-corps ce fantôme.

Dans une pièce célèbre, deux personnages de Ionesco refusent ainsi de considérer le cadavre envahissant qui les chasse peu à peu de leur appartement. L'Algérie de 1957, c'est aussi « Amédée ou comment s'en débarrasser ».

***

Dieu merci, un sauveur arrive.

L'homme providentiel, qui se morfondait depuis douze ans à Colombey, débarque sur les ailes d'anges improbables. Il n'a pas d'opinion sur la question algérienne, il en a dix, il en a cent. Elles correspondent d'ordinaire à celles de son interlocuteur : il y a, dans le « Je vous ai compris » une puissance tactique irrésistible.

Les pieds-noirs, les musulmans, les soldats, les Français de métropole enfin, dans leur majorité, accueillent dans l'allégresse les mots apparemment simples du « premier des Français ». Mieux que de longs discours, ce cri du cœur semble exprimer toutes les aspirations, cautionner tous les engagements. Il n'est pire sourd...

D'ailleurs, la guerre — car c'est tout de même une guerre, une sale guerre et même une guerre sale, avec des morts, des prisonniers, des massacres et des tortures, une guerre enfin —, la guerre n'est-elle pas gagnée sur le terrain ? Les militaires le disent, qui croient aux règles du jeu. Pour l'emporter, ils se sont bien battus. Ce combat est le bon. On le leur a dit, « il » le leur a dit, et avec lui, les Français complices : l'Algérie est française et le restera.

***

Mais De Gaulle en décide autrement.

Quand ? Pourquoi ? Les exégètes de la pensée gaullienne s'échinent à déterminer, dans l'histoire du régime, l'instant où le grand homme décida de brûler ce qu'il avait adoré. Comme on se gratte là où ça démange, ils cherchent bien profond et trouvent, avant le fatidique 13 mai, des bribes de conversations, des échos de confidences où le dessein ultime montre le bout de son nez (1). Mais ils finissent toujours par en appeler, pour étayer cet édifice branlant de supputations, à la bonne vieille raison d'Etat, qui lave plus blanc.

Peut-être, après tout, les projets d'intégration ne tenant pas assez compte des rapports démographiques dont Maurras, bien des années auparavant, avait déjà dénoncé les menaces (2), la France fit-elle bien de larguer ces trop lourdes amarres.

Il n'en reste pas moins qu'un capitaine tire

« On doit bien comprendre qu'il n'est pas possible à un prince, et surtout à un prince nouveau, d'observer dans sa conduite tout ce qui fait que les hommes sont réputés gens de bien (...). Il faut qu'il ait l'esprit assez flexible pour se tourner à toutes choses, selon que le vent et les accidents de fortune le commandent. » Machiavel.

rarement vanité d'avoir sauvé son navire en abandonnant les passagers en mer, les eût-il nantis préalablement d'une valise (ou d'un cercueil) et de promesses d'indemnisation...



Rien — ou fort peu de chose — ne fut fait depuis 1962 pour dresser le bilan véridique de la présence française en Algérie : cette Histoire reste à écrire. Les neuf années de la guerre elle-même sont tombées dans un demi-oubli, entre les versions officielles du second conflit mondial et les ressassements des grognards de Mai-68. Il est vrai que les souvenirs passent mal : la rue d'Isly, Evian, Charonne... Les Français ont la mémoire courte et sélective. Vingt-cinq ans, c'est pourtant un âge auquel on peut regarder certaines vérités en face. Telle fut notre démarche en réalisant ce « Crapouillot » voué, sans amertume, à l'évocation d'une grande espérance gâchée.

Yannick BOURDOISEAU

---

(1) *Voir Alain de Boissieu, « Pour servir le général », Plon, 1982.*

(2) *A propos du projet Violette de 1936, Charles Maurras écrit : « Si l'on accorde le droit de citoyen à dix, vingt ou trente milliers d'indigènes, il n'y aura pas de raison pour le refuser longtemps à des millions d'autres ; ce qui fera que les Arabes et les Berbères seront par régime électif, constitués les maîtres de huit ou neuf cent mille Européens d'Algérie. » (Pages africaines, éditions F. Sorlot, 1940.)*



A L'ENTREE DE LA PROPRIETE DU GENERAL DE GAULLE

Un troupeau de vaches s'opposait au passage de M. Guy Mollet...

Paris. — Intermède imprévu cet après-midi à Colombey-les-Deux-Eglises.

A 18 h., MM. Guy Mollet et Maurice Deixonne pénétraient à La Boisserie. Ils avaient failli n'y pas parvenir : leur voiture s'était trouvée bloquée dans la rue principale, au milieu d'un troupeau de vaches sortant de l'étable.

Malgré les violents coups de klaxon et l'intervention des gendarmes (qui avaient affaire à forte partie), les visiteurs officiels durent attendre le bon vouloir des entêtés bovins pour pénétrer à La Boisserie.

Cette scène cocasse a provoqué l'hilarité de M. Maurice Deixonne, mais n'a pas déridé M. Guy Mollet, qui paraissait fort soucieux.

« L'Echo d'Alger », 31 mai 1958.

POINTS DE REPÈRE

Mai 1945 : Emeutes du Constantinois.

1er novembre 1954 : Déclenchement de l'insurrection. Proclamation du FLN.

Août 1955 : Soulèvement du Nord-Constantinois.

Août 1956 : Congrès de la Soummam.

Octobre 1956 : Arraisonnement aérien de Ben Bella et de plusieurs dirigeants du FLN.

Février 1957 : Bataille d'Alger.

Septembre-octobre 1957 : Arrestation du chef du terrorisme algérois, Yacef Saadi.

Avril 1958 : Bataille des frontières.

Mai 1958 : Les événements du 13 mai : retour au pouvoir du général De Gaulle.

Juin 1958 : De Gaulle en Algérie : *« Je vous ai compris ».*

Septembre 1958 : Proclamation du GPRA. Référendum constitutionnel : mise en place de la Ve République.

Octobre 1958 : Plan de Constantine. « Paix des braves ».

Décembre 1958 : Maurice Challe, commandant en chef.

Janvier 1959 : De Gaulle président de la République, Michel Debré Premier ministre.

Février 1959 : Début du « plan Challe ».

16 septembre 1959 : Discours de De Gaulle sur l'autodétermination.

Janvier 1960 : Les Barricades d'Alger.

Mars 1960 : « L'Algérie algérienne ».

10 juin 1960 : De Gaulle reçoit Si Salah à Paris.

25-29 juin 1960 : Entrevue de Melun.

4 novembre 1960 : De Gaulle annonce la « République algérienne ».

Décembre 1960 : De Gaulle en Algérie. Emeutes FLN à Alger et à Oran.

8 janvier 1961 : Référendum sur « l'organisation des pouvoirs publics » en Algérie.

Février 1961 : Apparition de l'OAS.

11 avril 1961 : De Gaulle : « L'Algérie, Etat souverain ».

22-26 avril 1961 : Putsch des généraux.

20 mai 1961 : Première conférence d'Evian.

20-28 juillet 1961 : Pourparlers de Lugrin.

11-19 février 1962 : Conférence secrète des Rousses.

7-18 mars 1962 : Deuxième conférence d'Evian, aboutissant aux accords du même nom.

26 mars 1962 : Fusillade de la rue d'Isly.

8 avril 1962 : Référendum (limité à la métropole) sur les accords d'Evian.

15 avril 1962 : Georges Pompidou, Premier ministre.

Avril-juin 1962 : Massacres du FLN, départ des pieds-noirs.

17 juin 1962 : Accords Susini-Mostefaï.

1er juillet 1962 : Référendum d'autodétermination en Algérie.

3 juillet 1962 : Indépendance de l'Algérie.

Une guerre, une sale guerre, qui n'ose pas dire son nom.



Boniments et reniements

LE FLORILÈGE DES PROMESSES TRAHIES

par André FIGUÈRAS



Le 13 mai à Alger, l'enthousiasme l'emporte bientôt sur la colère et l'inquiétude.

SANS doute les paroles volent-elles, mais il est tout de même possible de leur donner la chasse, comme aux papillons, et de les épingler alors sur les cartons de l'Histoire.

Entomologie, du reste, à la fois mélancolique et cruelle. Il est difficile de ne pas s'effarer en présence de contradictions qui laissent des traînées sanglantes derrière elles, et l'on se demande, à voir comment certains personnages ont pour ainsi dire retourné leur âme, si, pour étudier leur cas, il ne faudrait point, plutôt qu'un dictionnaire des girouettes, un manuel d'apostasie.

S'agissant de l'Algérie, avant les premiers crimes de la Toussaint rouge, l'idée que son destin français pût être mis en question rencontrait (sauf chez les communistes sans doute qui pourtant n'en osaient rien dire) un refus unanime.

En 1947, par exemple, le général De Gaulle clamait à Boufarik : *« La France, quoi qu'il arrive, n'abandonnera pas l'Algérie. Cela signifie que nous ne devons laisser mettre en question sous aucune forme, ni au-dedans, ni au-dehors, le fait que l'Algérie est de notre domaine. »*

Edouard Depreux, ministre socialiste de l'Intérieur, répondait en écho : *« Nous réagirons avec une indomptable énergie contre toute velléité d'indépendance ou d'autonomie en Algérie. »*

Lorsque, la guerre d'Indochine à peine achevée sur le désastre de Diên Biên Phû, l'insurrection algérienne prend son

essor, le 1[er] novembre 1954, avec l'assassinat du ménage d'instituteurs Monnerot dans les gorges de Tighanimine, au cœur de l'Aurès, Pierre Mendès France, président du Conseil, déclare dès le lendemain à la tribune de la Chambre : *« Les départements d'Algérie constituent une partie de la République française. Ils sont français depuis longtemps, et d'une manière irrévocable... Jamais la France, aucun gouvernement, aucun parlement français, ne cédera sur ce principe fondamental. »*

Quelques jours après, le 10 novembre, toujours à l'Assemblée nationale, son ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, est tout aussi catégorique : *« L'Algérie est partie intégrante de la nation française. »* Propos complétés, le 12, par cette affirmation : *« L'Algérie, c'est la France. Et qui d'entre vous hésiterait à employer tous les moyens pour préserver la France ? »*

La seule solution

Malgré ces déclarations, il est certain que le nouveau gouverneur général, Jacques Soustelle — gaulliste et homme de gauche — part rejoindre son poste, le 25 janvier 1955, avec des idées préconçues, qui sont loin d'être aussi fermes, mais qui ne tarderont pas à changer en présence des faits. En particulier, des émeutes dans le Constantinois et, sur l'ensemble du territoire, d'une situation suffisamment agitée pour que l'état d'urgence soit proclamé.

Toutefois, Paris ne change pas de ton. Au cours du débat parlementaire sur l'Algérie, en octobre 1955, Edgar Faure, président du Conseil, se prononce pour l'intégration, et, en décembre, André Morice, ministre de la Défense nationale, confirme : *« Il n'y a pas d'autre solution que celle de l'Algérie française. »*

Cependant, les élections anticipées, imprudemment voulues par le chef du gouvernement, amènent à la Chambre une majorité sensiblement plus à gauche, et c'est Guy Mollet, secrétaire général de la SFIO, qui prend le pouvoir. Mal informé de l'état d'esprit qui règne outre-Méditerranée, il rappelle Soustelle, qui avait gagné les cœurs, et lui substitue le très « libéral » général Catroux, qui n'inspire aucune confiance à la bouillante population d'Algérie. Mollet débarque à Alger. Dans l'émeute, et sous les tomates, maladroit mais en somme patriote, il comprend sa faute, et remplace illico Catroux par Robert Lacoste, qui n'a rien d'un bradeur. Et qui, du reste, le manifeste sans retard : *« Les droits imprescriptibles de la France en Algérie ne comportent dans mon esprit aucune équivoque. »*

Malgré cela, les partisans du général De Gaulle ne vont cesser de faire un procès d'intention au gouvernement. A leur tête, harceleur infatigable du pouvoir, le sénateur Michel Debré, qui use volontiers d'un langage à la fois emphatique et coruscant. Le 29 mai 1956, au Sénat, d'une voix de prophète biblique, il lance : *« Supposons la défaite française en Algérie, je veux dire que l'Algérie cesse d'être française, ce qui signifie qu'elle tombe dans l'orbite du panarabisme : le déferlement de ce mouvement racial est immédiat dans l'ensemble de l'Afrique, et ses conséquences, en Europe comme en Amérique, sont inimaginables... La perte de l'Algérie, ce serait la fin des principes fondamentaux qui font la gloire de la République française. La perte de l'Algérie, c'est la France communisée. »*

L'année 1957 commence brutalement, à Alger, le 16 janvier, par un attentat dit improprement « du bazooka » contre le général Salan, commandant en chef qu'une sournoise propagande gaulliste présente comme un « liquidateur ». Or, dans le même moment, Debré promet *« la guillotine à ceux qui abandonneraient l'Algérie française »*.

Du reste, personne ne parle de le faire, du moins ouvertement. Toujours en janvier, le nouveau ministre de la Défense nationale, Maurice Bourgès-Maunoury, se veut rassurant : *« Les résultats obtenus par l'armée permettent d'envisager avec confiance l'avenir de cette terre française. »*

En juin et en juillet, c'est le président de la République lui-même, René Coty, qui prend, au nom de la nation, des engagements solennels : *« A nos compatriotes musulmans d'Algérie, je donne l'assurance solennelle que la France ne les abandonnera jamais. »* Et encore : *« Qu'on ne compte pas sur nous pour sacrifier, de l'autre côté de la Méditerranée, une nouvelle Alsace-Lorraine. »*

Le 7 juillet, le colonel Bourgoin, héros de la Résistance, et Alexandre Sanguinetti vont déposer une gerbe au monument aux morts d'Alger, et prononcent alors la formule sacramentelle suivante : *« Deux millions d'anciens combattants de la métropole font par notre voix, en Algérie, terre française, le serment de s'opposer par tous les moyens à toutes mesures qui menaceraient l'intégrité du territoire et l'unité française. »*

Du reste, au mois de décembre, le général Massu, qui vient de remporter un succès spectaculaire en gagnant la « bataille d'Alger », peut affirmer : *« Nous sommes en mesure de pouvoir étouffer la rébellion. Il faut qu'on sache que l'armée ne permettra plus aux intrigants de trahir la France. L'Algérie restera française, je vous l'assure. »*

Pourtant, Debré ne se tient pas pour tranquille. Dans le journal qu'il dirige, *Le Courrier de la Colère*, il menace : *« L'abandon de la souveraineté française en Algérie est un acte illégitime, c'est-à-dire qu'il met ceux qui le commettent, et ceux qui s'en rendent complices, hors la loi, et ceux qui s'y opposent, quel que soit le moyen employé, en état de légitime défense. »*

Debré dur de dur

En fait, cette inquiétude, même si elle adopte des accents messianiques, n'est pas sans puiser dans l'évolution des choses un certain fondement. Tandis qu'en Algérie la rébellion manifeste d'autant plus d'activité qu'elle trouve dans la Tunisie voisine un « sanctuaire » complaisant où préparer ses raids et où se réfugier, l'aviation française, utilisant alors ce qu'elle considère comme une forme légitime du droit de suite, bombarde, le 8 février 1958, le village tunisien de Sakiet-Sidi-Youssef, où cantonnent de nombreux fellaghas.

A Paris, le pouvoir donne des signes de flottement. Sujet aux pressions internationales, en proie à des difficultés financières multiples, harcelé par la conjonction des oppositions extrêmes, le gouvernement a certes fait voter, le 31 janvier, une loi-cadre dont le préambule spécifie que « l'Algérie est partie intégrante de la République française ». Cependant, la conviction des responsables à ce propos semble s'affadir.

Or, le 9 mai, l'exécution, en Tunisie, de trois soldats français prisonniers du FLN fait, à Alger, déborder la coupe de l'angoisse et de la fureur. La foule se rue à l'assaut du gouvernement général.

Le général Salan, qui a télégraphié au général Ely, chef d'état-major général : *« L'armée française, d'une façon unanime, sentirait comme un outrage l'abandon de ce patrimoine national »*, le général Salan donc, essaye ensuite de calmer la foule en lui lançant : *« La victoire, c'est la seule voie de la grandeur française. »*

Echappant, dans des conditions un peu rocambolesques, aux sbires qui le surveillent, Soustelle réussit à gagner Alger, qui lui fait un accueil triomphal. Il électrise la foule, en s'écriant le 17 mai : *« L'intégration, maintenant, est un fait acquis. Vous ne faites qu'une seule famille, celle de l'Algérie française. »*

Paris atermoie, parle de discipline républicaine, mais les militaires sont trop engagés pour revenir en arrière. Le 19 mai, le discret amiral Géli, préfet maritime d'Alger, se laisse aller à


4 PAGES DE SPORTS
Echo Sport...
UNE PAGE ILLUSTREE

L'ÉCHO D'ALGER

15 FRANCS

Dimanche Lundi 7-8 Novembre 1954

M. MITTERRAND dans une déclaration radiodiffusée :

L'ALGÉRIE C'EST LA FRANCE ET LA FRANCE NE RECONNAITRA PAS CHEZ ELLE D'AUTRE AUTORITÉ QUE LA SIENNE

Chaque jour verra l'autorité de l'Etat s'affirmer d'avantage et le statut de l'Algérie entrera de plus en plus dans les faits

« L'Algérie c'est la France. Qui hésiterait à employer tous les moyens pour préserver la France ? » demande un jeune ministre de l'Intérieur, François Mitterrand, à la Toussaint 1954.

crier : *« Vive l'Algérie française, et vive la France ! »*. Salan, le même jour, parle de ces *« dix millions de Français, décidés à rester français, indissolublement liés à l'armée et à la République »*.

Pendant ce temps, De Gaulle, sorti de sa retraite de Colombey, commence à parler en maître. La classe politique, subjuguée, ne lui résiste pas longtemps. Le 19 mai, il « accepte » de former le gouvernement, après avoir reçu d'Alger un message de son gendre Alain de Boissieu : *« L'élan de fraternisation qui a rapproché les diverses communautés permet de reconsidérer complètement la question de l'avenir de l'Algérie. La solution de l'intégration, qui semblait avoir perdu toute sa valeur, revient à la surface avec une poignante sincérité. »*

Sitôt investi, De Gaulle s'envole pour l'Algérie, où il est littéralement plébiscité par des marées humaines, auxquelles il tient un langage qui les comble de satisfaction. Peut-être, si elles en faisaient la froide exégèse, seraient-elles plus réticentes, mais le grand soleil et l'enthousiasme ne poussent pas à cet examen.

Compris quoi ?

A Alger, d'abord, le 4 juin, c'est le célèbre : *« Je vous ai compris »*, suivi notamment de cette formule, en apparence catégorique : *« A partir d'aujourd'hui, la France considère que dans toute l'Algérie il n'y a qu'une seule catégorie d'habitants ;*

PAROLES DE DEBRÉ



Ne doutons pas de l'avenir

« *Quelle meilleure manifestation des qualités nationales que la mobilisation des Français pour la sauvegarde de « leur » Algérie ! (*)* ***Nos princes avaient perdu l'Indochine, après de nombreux sacrifices et une grande humiliation ; puis la Tunisie et le Maroc, sans combat, mais non sans honte. Ils avaient laissé, par faiblesse et par incapacité, la guerre gagner l'Algérie. Alors ils ont appelé plus de trois cent mille Français, déjà installés dans leur vie, à reprendre l'uniforme pour se battre. Les princes qui étaient au gouvernement prirent cette décision contraints et forcés, on pourrait presque dire « en se cachant ». Aucun élan parti de leur cœur ne vint réchauffer l'ardeur des nouveaux soldats. La plus grande part de la presse, suivant les instructions reçues, ou par mimétisme, se borna à publier les avis d'appel et les commentaires patriotiques furent très rares. Les journaux et les orateurs du Parti communiste eurent la faculté d'attaquer la mobilisation et de décourager les citoyens rappelés. Les grands chefs militaires n'eurent pas la liberté, ni peut-être le goût, des proclamations chaleureuses : leur silence fut total. Les prêtres ne furent pas plus loquaces : on n'eut guère connaissance que de quelques homélies vantant la paix nécessaire aux jeunes ouailles qui partaient pour la guerre. Presse et radio firent mieux : on put lire, on put entendre, quelques déclarations favorables aux rebelles contre qui les jeunes Français allaient se battre ! Telle fut l'attitude des princes (...). Ils laissèrent se reconstituer l'atmosphère de la « drôle de guerre » et, ainsi, se développer les plus mauvaises propagandes,*** *celles qui faisaient douter de l'avenir de la France en Afrique. Que deviennent les qualités d'un peuple quand il est dupé à ce point ? (*)* »

(*) souligné par nous (N.D.L.R.)

Les bonnes invitations

« ***La tragédie de l'Algérie peut être décisive. Sauver l'œuvre française en Algérie signifie maintenir l'autorité de la France. Tout nous invite à cette politique : l'avenir de nos concitoyens et des musulmans qui nous ont fait confiance, la paix en Méditerranée, l'équilibre politique de l'Afrique, la sécurité des frontières méridionales de l'Europe (1).*** »

Tout foutra le camp

« ***Pour éviter que (la) révolution n'ouvre tout grand les portes à l'anarchie et à la sécession, c'est-à-dire à la destruction de l'œuvre française et, en fin de compte, à la fin de la France en Afrique, il faut une grande fermeté dans les desseins et dans les actes, et une autorité qui inspire confiance aux partisans, crainte aux adversaires. N'insistons pas ; l'expérience est faite. Le régime n'est pas en mesure de manifester cette fermeté : il est trop loin de toute vraie autorité, celle qui peut réformer sans être renversée par ses réformes mêmes.***

Alors l'Algérie est perdue... Le régime et nos princes n'y résisteront pas ! La perte de l'Algérie entraine celle de l'Afrique noire et la France, en un temps très rapide, perd ses positions économiques et stratégiques. Ceux qui croient conserver les territoires lointains et peu peuplés, tel le Sahara, alors que nous aurons abandonné une terre proche et peuplée de fils de France, nourrissent une sotte illusion (2). »

(1) (2) Michel Debré, « Ces princes qui nous gouvernent », Plon, 1957.



il n'y a que des Français à part entière, avec les mêmes droits et les mêmes devoirs. »

Puis, c'est une rapide tournée des principales villes, dont chacune a droit à son discours euphorisant. Le 5 juin, à Bône : « *Venez à la France, elle ne vous trahira pas* » ; à Oran : « *L'Algérie est organiquement une terre française, aujourd'hui et pour toujours.* »

A Constantine, s'adressant surtout aux musulmans, le général leur promet que, dans les scrutins qu'il annonce, « *leurs voix, leurs suffrages, pèseront aussi lourd que les suffrages de tous les autres Français* ».

Enfin, le 6 juin, à Mostaganem, il prononce la formule magique, à laquelle tous ses auditeurs attachent valeur de contrat : « *Vive Mostaganem ! Vive l'Algérie française !* »



Conclusion du congrès des républicains-sociaux

Un impératif domine tous les autres : le maintien de l'Algérie française

M. CHABAN-DELMAS, réélu président national du parti a rendu hommage à l'action de M. Jacques SOUSTELLE à l'O.N.U.

BORDEAUX. — Le deuxième congrès national des républicains sociaux s'est achevé dans l'après-midi à Bordeaux. M. Chaban-Delmas, qui avait été réélu président national de son parti au cours de la

« L'Echo d'Alger », 10 février 1957.

Ainsi, tout paraît aller enfin pour le mieux dans la meilleure des Algérie, et le 25 juin, André Malraux, qui a toujours aimé les synthèses grandiloquentes, prend acte : « *Pour la première fois, en Islam, une révolution ne se fait pas contre l'Occident, mais en son nom, et l'on crie : Algérie française, alors qu'on ne criait pas : Pakistan anglais !* »

Que l'intégration soit donc au programme, c'est ce qui semble d'ailleurs ressortir de la décision (inapplicable dans l'immédiat telle quelle, et qui demeurera sans application) que De Gaulle annonce le 3 octobre en lançant le « Plan de Constantine », destiné à industrialiser l'Algérie, et qui, lui aussi, demeurera la virtualité d'un embryon : « *Pendant les cinq prochaines années, un dixième au moins des jeunes gens qui, en métropole, entreront dans les corps de l'Etat, les administrations, la magistrature, l'armée, l'enseignement, les services publics, seront pris obligatoirement dans l'une des communautés arabe, kabyle ou mozabite.* »

Le 23 octobre, en une conférence de presse à grand spectacle, le chef du gouvernement récidive : « *A quelles hécatombes condamnerions-nous ce pays, si nous étions assez stupides et assez lâches pour l'abandonner !* »

Mais après cette affirmation, et sous la forme emphatique « *moi De Gaulle* », il déclare soudain qu'il propose aux gens du FLN « *la paix des braves* ».

Moins de deux mois après, Salan est rappelé à Paris, sous le prétexte d'y occuper un poste superbe qui sera supprimé presque tout de suite, l'ensemble des pouvoirs qu'il détenait se trouvant répartis entre un civil, Paul Delouvrier, et un militaire, le général Maurice Challe.

Les plus avisés des Algériens commencent à pressentir que De Gaulle pourrait bien leur préparer, sans qu'ils discernent encore sous quelle forme, un autre avenir que celui par eux escompté.

De Gaulle qui, le 8 janvier 1959, a officiellement succédé à René Coty à la présidence de la République, laisse en tout cas le général Challe monter un plan destiné à venir à bout par la force de l'insurrection. Mais tout au long de l'année, ses propos vont lentement s'infléchir. Un premier indice en apparaît lorsque, le 16 avril, il estomaque le député d'Algérie Laffont, par cette formule à la fois badine et menaçante : « *L'Algérie de papa est morte, et si on ne le comprend pas, on mourra avec elle.* »

Mais comme, le 10 février précédent, Michel Debré, désormais Premier ministre, a encore répété : « *L'Algérie est terre de souveraineté française, ceux qui y vivent sont des citoyens français* », le général Massu est dépourvu d'inquiétude, et, pour le premier anniversaire du 13 mai, il souligne que cette date « *marque l'engagement solennel que l'armée a pris de maintenir l'Algérie terre française, envers et contre tous ceux qui ont intérêt à la séparation* ».

Douches écossaises

Voici pourtant que surgit une notation bizarre, une sorte de ballon d'essai que De Gaulle fait lancer par Debré, qui, le 26 août, s'écartant notablement de toutes ses affirmations précédentes, donne tout à coup dans l'ambigu : « *Aucun Etat algérien n'est concevable à court terme, et il est également impossible d'assimiler l'Algérie à la France.* »

Procédant par douches écossaises, De Gaulle, sitôt ces mots inquiétants jetés par son Premier ministre, et afin que l'armée ne bronche point, entreprend dès le lendemain une « tournée des popotes », où, en petit comité, il explique aux officiers anxieux qu'ils auront tout lieu d'être satisfaits de lui.

Au retour, le 10 septembre, pour corroborer cette attitude, il n'y va pas par quatre chemins : « *La guerre est terminée. Les gens du FLN seront ici demain, après-demain, avant huit jours. Ils demanderont la paix à genoux.* »

Une semaine ne va cependant pas se passer sans que, dans le ciel politique qui s'ennuage, la foudre éclate. Le 16 septembre, De Gaulle, devant un opulent parterre de journalistes conviés à l'Elysée, abandonnant toute référence à « *l'appartenance*



Une déclaration de M. BOURGES-MAUNOURY

« Il n'est pas question pour nous d'être mis à la porte et encore moins d'abandonner l'Algérie »

« L'Echo d'Alger », 1er octobre 1956.

organique de l'Algérie à la France », propose aux « *Français à part entière* » d'hier, trois solutions « *à la carte* » pour demain :

« *Ou bien la sécession, où certains croient trouver l'indépendance. La France quitterait alors les Algériens qui exprimeraient la volonté de se séparer d'elle ;*

— ou bien la francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits ;

— ou bien le gouvernement des Algériens par les Algériens, appuyés par l'aide de la France, et en union étroite avec elle,

PAROLES DE LACOSTE

En janvier 1956, vedette de la liste du Front républicain en Dordogne, Robert Lacoste signait l'affiche suivante, placardée dans tous les villages de son département :

« Halte à la guerre en Afrique du Nord !

« 100 000 soldats sont morts en Indochine.

« Combien tomberaient en Afrique du Nord si une nouvelle guerre coloniale devait conduire à un nouveau Diên Biên Phû ?

« Déjà, on compte 320 500 hommes sous les armes en Afrique du Nord, dont 168 000 en Algérie.

« Déjà 60 000 hommes de renfort sont demandés de toute urgence.

« Il faut, une fois de plus, choisir entre une solution de force avec tous les sacrifices de misère et de sang qu'elle implique et une solution de paix honnête et juste par la voie des négociations.

« Après avoir, avec Mendès France, l'homme qui a tenu ses promesses, mis fin à la guerre d'Indochine, le Parti socialiste — d'accord avec les autres partis du Front républicain — vous demande de lui faire confiance pour arrêter la guerre qui commence en Afrique du Nord.

... « Chassez ceux qui sont responsables des erreurs d'Indochine et du Maroc, ceux qui persistent à croire qu'il suffit d'un fantoche et d'une armée pour maintenir la présence française dans les pays d'outre-mer.

POUR LA PAIX

Votez socialistes et Front républicain. »

Mais voilà que Robert Lacoste est nommé ministre résident et le ton change du tout au tout.

En avril 1956, devant le Conseil général de la Dordogne, Robert Lacoste s'écriait :

« Il ne faut pas engager des négociations précipitées au moment où justement l'armée, après avoir touché le fond de l'abime, a retrouvé le sens profond de sa mission ! »



De gauche à droite, les généraux Salan, Allard, et le ministre résident Robert Lacoste. De loin, tout est simple. Sur place, tout se complique.

C'était l'époque où Christian Pineau, ministre des Affaires étrangères, s'écriait à l'Assemblée nationale (1er juin 1956) :

« Gardons-nous de brandir un sabre quand c'est un sabre de bois : il n'est pire pantalonnade que de lancer des menaces dont on sait qu'elles ne seront jamais exécutées. »

R. Lacoste déclarait, en août 1956, à Constantine :

« Si nous avons quelque chose à donner, nous voulons le donner de notre plein gré, sans l'intervention de quiconque.

« Nous négocierons lorsque nous aurons éliminé la peur et la haine de ce pays. Car il n'est pas possible de s'entendre dans un pareil climat. »

pour l'économie, la défense, les relations extérieures. Dans ce cas, le régime intérieur de l'Algérie devrait être du type fédéral. »

Pour les partisans de l'Algérie française en général, et pour l'armée en particulier, le coup est rude. Ce choix offert, que son auteur baptise, d'un terme du reste improprement employé dans ce sens, « l'autodétermination », balaye en fait les grandes espérances.

Massu tente bien de faire contre mauvaise fortune bon cœur : *« La pacification continue, et continuera, avec les mêmes moyens. L'autodétermination n'est qu'un mot, ici chargé d'orage, mais nécessaire pour l'étranger. »*

Pauvre Massu ! Puisqu'il ne veut pas comprendre, on va lui tendre un piège. Un journaliste allemand du nom de Kempski se charge de la vilaine besogne : lui en faire dire trop.

« Nous ne comprenons plus la politique du général De Gaulle, confie Massu. *Moi-même, et la majorité des officiers, n'exécuterons pas inconditionnellement les ordres du chef de l'Etat. »*

Cela y est ! La provocation a réussi. Massu, qui a oublié son devoir de réserve, est rappelé. Son départ exaspère Alger. Entraînant les pieds-noirs les plus résolus, Joseph Ortiz et Pierre Lagaillarde s'enferment, armés, dans une enceinte de barricades. Malheureusement, une fusillade éclate.

Afin de calmer un jeu qui pourrait vite devenir dangereux, De Gaulle fait d'abord donner ses porte-parole. Le 28 janvier, Delouvrier et le général Gambiez vont au charbon.

« Allez-vous dire, lance le premier, *que le chef de l'Etat veut brader l'Algérie ? Comment pouvez-vous le croire ? Dans les semaines à venir, l'Algérie sera librement et définitivement française. »*

Et Gambiez : *« Jamais la France n'abandonnera l'Algérie... J'ai en la cause de l'Algérie française une foi inébranlable autant que raisonnée. »*

Le lendemain, De Gaulle, ayant revêtu sa tenue de général de brigade, apparaît, jupitérien, à la télévision : *« Comment pouvez-vous écouter les menteurs et les conspirateurs qui vous disent qu'en accordant le libre choix aux Algériens, la France et De Gaulle veulent se retirer de l'Algérie, et la livrer à la rébellion ? »*

Comme il a toujours besoin que l'armée reste à sa main, le chef de l'Etat, en mars, effectue une seconde tournée des popotes, au cours de laquelle il explique aux officiers : *« L'indépendance, c'est la misère, la clochardisation, la*

catastrophe. La francisation ? Les musulmans, qui ne se lèvent même pas quand passe le président de la République française, ne seront jamais des Provençaux ni des Bretons. Je crois qu'ils diront : une Algérie algérienne liée à la France. »

Beaucoup d'officiers traduisent « *je crois qu'ils diront* » par « *je veux qu'ils disent* ».

Un cœur tranquille

Cependant, patiemment, habilement, De Gaulle enfonce son clou. Le 14 juin : « *On ne conteste plus nulle part que l'autodétermination des Algériens quant à leur destin soit la seule issue possible de ce drame complexe et douloureux.* »

Le 5 septembre, encore en conférence de presse : « *La seule question qui se pose est de savoir si cette Algérie sera algérienne contre la France, ou en association avec elle.* »

Ainsi, mi-subrepticement, mi-ouvertement, on est bien passé cette fois de l'Algérie française à l'Algérie algérienne. Et comme des pourparlers ont commencé avec ce que De Gaulle avait surnommé « l'organisation extérieure de la rébellion », il fait monter les enchères : « *Les insurgés voudraient que nous leur passions la main. Cela, je ne le ferai jamais.* »

Mais c'est encore une façon, le 4 novembre, d'avancer un pion : « *Les dirigeants rebelles se disent être le gouvernement de la République algérienne, laquelle existera un jour, mais n'a encore jamais existé.* »

Le 8 janvier 1961, un référendum approuve massivement l'autodétermination. Challe démissionne. Quant à De Gaulle, parodiant, peut-être involontairement, Emile Ollivier, il déclare le 11 avril : « *J'envisage l'indépendance de l'Algérie avec le plus grand sang-froid et un cœur parfaitement tranquille.* »

Cette fois, c'en est trop pour de nombreux militaires qui, d'une part, ont fait et continuent de faire tuer les hommes, et qui, d'autre part, ont, sur ordre, juré personnellement aux populations qu'ils ne les abandonneraient jamais.

Le 22 avril, les généraux Challe, Jouhaud, Zeller, que Salan rejoindra le lendemain, s'emparent des leviers de commande avec le concours des parachutistes de la Légion. Challe proclame : « *Un gouvernement d'abandon nous apprenait successivement : l'Algérie française, l'Algérie dans la France, l'Algérie algérienne, l'Algérie indépendante associée à la France. Il s'apprête aujourd'hui à livrer définitivement l'Algérie à l'organisation extérieure de la rébellion.* »

Oubliant ses diatribes enflammées de naguère, Debré monte au créneau le jour même : « *La nation fait confiance au général De Gaulle sur la voie de la paix et de l'association de la France avec une Algérie nouvelle.* »

De Gaulle, lui, attend le lendemain pour prendre les choses de son haut : « *Les coupables de l'usurpation ont exploité la passion des cadres de certaines unités spécialisées, l'adhésion enflammée d'une partie de la population de souche européenne, qu'égarent les craintes et les mythes, l'impuissance des responsables submergés par la conjuration militaire.* »

A quoi Challe réplique, le lendemain : « *Grâce à l'armée française, nous garderons le sol de la patrie, afin que l'Algérie nouvelle naisse dans l'union des communautés.* »

PAROLES DE THOREZ

En 1945, sous la conduite du Parti populaire algérien de Messali Hadj, un soulèvement se produisit à Sétif. Thorez, étant vice-président du Conseil d'un gouvernement De Gaulle, fit diffuser le commentaire suivant par le bureau politique du PC :

« Les instruments criminels, ce sont les chefs du PPA, tels Messali Hadj et les mouchards camouflés dans les organisations qui se prétendent nationalistes, qui, lorsque la France était sous la domination fasciste, n'ont rien dit ni rien fait, et qui maintenant réclament l'« indépendance » (...) Il faut tout de suite châtier, rapidement et impitoyablement, les organisateurs des troubles, passer par les armes les instigateurs de la révolte et les hommes de main qui ont dirigé l'émeute. »



Thorez, par Sennep.

Mais c'est le dernier sursaut. Les quatre généraux que De Gaulle, prenant des libertés avec la sémantique, a qualifiés de « quarteron » (ce qui, en réalité, veut dire : vingt-cinq) se séparent. Challe et Zeller se rendent. Salan et Jouhaud tentent de continuer dans la clandestinité une lutte qui ne peut plus soutenir beaucoup d'espoir.

Les remous n'y feront plus rien, ni les attentats de l'OAS. De Gaulle a mené les choses où il voulait. En juillet 1962, l'œuvre de Bugeaud, de Mgr Lavigerie, de Laperrine, du père de Foucauld, aura disparu dans les ténèbres extérieures de l'Histoire.

La brève chrestomathie que nous venons d'évoquer garde une valeur sombrement documentaire. Elle fournit un exemple à la fois stupéfiant et décourageant de ce que peut le verbe.

D'abord enthousiasmée par le slogan « Algérie française », la France métropolitaine s'est bien vite accoutumée à la formule redondante d'« Algérie algérienne », et n'a plus tressailli lorsqu'après avoir franchi cette transition, on lui a présenté l'« Algérie indépendante ». C'est encore plus court que dans l'invocation de Victor Hugo à propos de Napoléon. Ici, quatre ans ont suffi pour filer le suaire d'une grande espérance et de tous ceux qui moururent pour elle.



Au programme d'un cinéma d'Alger, le 13 mai 1958.

DES PLANS SUR LA COMÈTE

par Christian GRISEY

LOI cadre, collège unique, autonomie interne, intégration. Chaque gouvernement a sorti sa réforme dans les premières années du conflit algérien. Ces remèdes miracle alimentent le débat dans les congrès des partis, ils suscitent de vives controverses sur les bancs du Palais-Bourbon, pour finir déformés et méconnaissables, mais après avoir fait monter de quelques degrés encore la fièvre algéroise. En vérité, aucun des dirigeants politiques n'a les moyens d'imposer la grande réforme dont tout le monde s'accorde à rappeler l'urgence. La grande masse des musulmans attend patiemment ce jour mythique, les Européens l'appellent de leurs vœux et se méfient tout à la fois des réformes venues de Paris, terre d'asile des « bradeurs ».

D'où le succès du 13 mai et le retour au pouvoir du général De Gaulle, mais les pieds-noirs ont oublié de se méfier, cette fois. C'est, après l'enthousiasme des « Français à part entière », la lente dégradation et le drame. Un chemin marqué d'autres mots clefs : plan de Constantine, paix des braves, autodétermination, francisation, partition, etc. Avec au bout les accords d'Evian, c'est-à-dire la ratification de l'abandon. Dernière bouée pour les Européens : les accords Susini-Mostefaï dont le seul mérite serait de permettre aux pieds-noirs de choisir la valise plutôt que le cercueil.

• LE COLLÈGE UNIQUE :

Envers et contre les Européens

On ne sait rien des origines de la guerre d'Algérie si l'on ignore que, jusqu'à la rébellion, les électeurs algériens étaient séparés en deux collèges. Le statut de 1947, œuvre du socialiste Edouard Depreux, définissait l'Algérie comme un groupe de départements dotés de la personnalité civile et de l'autonomie financière, mais n'en conservait pas moins ce vestige de statut colonial. Le premier collège comprenait les citoyens français et quelques dizaines de milliers de citoyens musulmans dits « de statut local » ; le second collège réunissait la masse des électeurs musulmans. Les deux collèges électoraux désignaient à parité leur représentant à l'Assemblée algérienne.

L'Algérie, autre particularisme, comptait deux sortes de collectivités locales : les communes de plein exercice, à forte population européenne, dirigées par un maire et un conseil municipal ; les communes mixtes à population musulmane, gérées par un administrateur dont le statut de 1947 prévoyait la disparition progressive. La commune mixte n'avait pas que des défauts. Elle s'expliquait par le souci de protéger les indigènes des abus du caïdat et de les rapprocher de l'administration — certaines collectivités ayant la taille d'un département métropolitain.

L'opinion musulmane n'en relevait pas moins, pour la condamner, l'injustice de cette situation. D'autant plus que les israélites d'Algérie étaient, eux, citoyens à part entière depuis 1870.

Instaurer le collège unique devenait la préoccupation de tous les gouvernements de la IVe République finissante. Tous les projets — intégration, plan Mollet, autonomie interne — prévoyaient le collège unique. Envers et contre les responsables de la communauté européenne, inquiets de se voir submergés par la démographie arabe. Dans la foulée du 13 mai, c'est finalement le général De Gaulle qui tiendrait les promesses de la IVe dès le référendum du 28 septembre 1958.

• L'INTÈGRATION :

Cent burnous au Palais-Bourbon

L'idée était lancée par Jacques Soustelle, nommé gouverneur général par Pierre Mendès France dans la première année de la guerre. A l'assimilation — utopique — et au fédéralisme — sécessionniste à terme —, il opposait enfin une solution forte et séduisante. « *Il faut renoncer*, disait-il, *à l'illusion de faire de chaque musulman un Français de France*. » En revanche, entre tous les Français d'Algérie, quelles que soient leur origine ethnique et leur confession, et les Français de métropole « *doit régner l'égalité des droits et des devoirs depuis Dunkerque jusqu'à Tamanrasset* ». Le plan Soustelle qui s'appuie sur la reconnaissance de la personnalité de la province algérienne — tradition, religion et culture — prévoit la complète égalité des droits et des devoirs. Il implique donc, lui aussi, le collège unique pour les élections générales de 1956.

C'est la levée de boucliers dans les milieux politiques métropolitains. On lance le nombre de cent députés d'Algérie qui viendraient perturber le jeu parlementaire traditionnel. L'inamovible cacique radical Edouard Herriot agite la menace d'une France devenue « la colonie de sa colonie ». Le président du Conseil Edgar Faure, dans un premier temps, se rallie néanmoins à l'intégration pour mieux l'enterrer, affirment les adversaires de l'inventeur de la formule de l'indépendance dans l'interdépendance. La dissolution de l'Assemblée et les élections anticipées de janvier 1956 bouleversent toutes les prévisions. Soustelle quitte Alger, l'intégration a vécu. En 1958, le fidèle gaulliste attendra que le général prononce le mot magique. En vain.

L'intégration aurait-elle vraiment déséquilibré les institutions françaises ? La réponse est non à l'époque où Soustelle préconisait cette solution. En appliquant à l'Algérie le rapport démographique de la représentation nationale, elle aurait envoyé quarante-sept députés à Paris en 1956, dont douze à quinze élus européens. Rapidement, en revanche, la progression de la population musulmane (neuf à dix millions au moment de



La Casbah applaudit, le 13 mai, le sursaut de l'Algérie française.

l'indépendance, vingt millions en 1981, quarante millions en l'an 2005) aurait entraîné une mutation pour ne pas dire une révolution du système politique.

Le général De Gaulle, recevant des députés d'Algérie résumait le problème d'un mot cynique : *« L'intégration, vous en êtes encore là ? Vous nous voyez avec cent burnous à l'Assemblée nationale ? »* (1)

• LOI CADRE :

Un os pour les moralistes de l'ONU

La loi cadre, l'Arlésienne du problème algérien, fut enfin mise en chantier par le gouvernement de Maurice Bourgès-Maunoury, en 1957.

A l'approche de la réunion d'automne de l'ONU, où la France se retrouvait mise en accusation par des pays aussi démocratiques que l'Inde de Néhru, l'Egypte de Nasser ou l'Union soviétique de Krouchtchev, il fallait donner un os à ronger aux moralistes de Manhattan. Heureusement, le ministre résident socialiste Robert Lacoste avait ce qu'il fallait dans ses cartons. Le projet prévoyait une formule semi-fédérale, l'Algérie étant divisée en huit ou dix territoires, chaque territoire élirait une assemblée, laquelle choisirait un conseil de gouvernement. Un conseil fédératif siègerait à Alger. Conseils territoriaux et conseil fédératif seraient présidés par un représentant du pouvoir central. On ne peut plus complexe, le texte était au moins clair sur deux points : collège unique et représentation proportionnelle des communautés.

Autrement dit, si le terrorisme FLN l'avait permis, des élections libres permettraient à la majorité musulmane de prendre aussitôt tous les leviers de commande. Mais, au vrai, ce texte construit pour une Algérie pacifique était-il fait pour être appliqué ?

Applicable ou pas, c'est sur ce projet que le gouvernement Bourgès-Maunoury est renversé. Félix Gaillard, qui n'est pas superstitieux, le reprend à son compte. Avec une nuance de taille : une place égale est réservée aux deux communautés dans les conseils du territoire ! Ce n'est pas suffisant pour le sénateur Michel Debré. C'est à ce sujet qu'il publie dans « L'Echo d'Alger » sa fameuse apostrophe sur « la légitimité de l'insurrection ». Le futur chef de gouvernement de la lutte anti-OAS écrit aussi, ce qui est moins connu : *« Le seul problème pour ceux qui entendent séparer l'Algérie de la France est d'imaginer le système juridique ou politique qui mettra hors de la légalité les défenseurs de la souveraineté française. »* (2)

(1) *Témoignage de Jean Augeai à l'auteur.*

(2) *« Alerte aux Algériens ou les chemins de la trahison », « L'Echo d'Alger », 6 décembre 1957.*


CONFÉRENCE DE PRESSE DU GÉNÉRAL DE GAULLE

L'ECHO D'ALGER

SALIGNAC

Quelle hécatombe connaîtrait l'Algérie si nous étions assez stupides et assez lâches pour l'abandonner

D'UTILES PRÉCISIONS

Hommage éclatant rendu à l'armée d'Algérie :

Elle a accompli ce que la France attend d'elle : le plus fort est fait

• L'issue est maintenant tracée par la manifestation décisive du 28 septembre

Précisions sur la question des "négociations"

• Le vieux procédé guerrier, lorsqu'on veut que les armes se taisent, c'est d'utiliser le drapeau blanc des parlementaires

Là, leur sécurité entière sera assurée et je leur garantis la latitude de repartir


...remière journée du voyage lorrain du Chef de l'Etat

Le Journal

16 PAGES

DE GAULLE : «ASSOCIATIO... SINON CE SERA LE PARTAG...

MAIS LE PARTAGE NOUS N'Y TENONS PAS DU TOUT»

La France veut que l'Algérie prenne en ...


« NOUS CONSENTONS A PORTER ENCORE NOTRE FARDEAU DE L'ALGÉRIE POURVU QU'IL AIT UNE CONTREPARTIE »

Le même thème développé par le Premier ministre à l'Assemblée nationale

DEBRÉ « L'Armée restera, mais il y a aussi l'Europe... »

Le Président de la République s'adressera au pays le 12 juillet

R.S.T.A. augmentation des tarifs

D'octobre 1958 (« l'hécatombe ») à juin 1961 (« l'association, sinon... ») De Gaulle emprunte volontiers, pour présenter ses projets algériens, le ton de Jupiter tonnant.

La loi cadre n'en est pas moins votée et aussitôt oubliée, après la chute du ministère Gaillard, à vingt-sept jours du 13 mai.

• LE PLAN DE CONSTANTINE :

Une grande idée saccagée

Après le succès du référendum sur la nouvelle constitution, qui a connu une participation record (79,9 %) de la population algérienne, De Gaulle lance, à Constantine le 3 octobre 1958, un vaste plan de modernisation de l'Algérie. « *Il s'agit*, dit-il, *que ce pays, si vivant et si courageux mais si difficile et souffrant, soit profondément transformé ; que les conditions de vie de chacun deviennent constamment meilleures ; que les ressources du sol, le travail des habitants, la valeur des élites y soient mis au jour et développés, que les enfants y soient instruits ; bref que l'Algérie tout entière prenne sa part de ce que la civilisation moderne peut et doit préserver aux hommes de bien-être et de dignité.* »

En cinq ans, deux cent cinquante mille hectares de terres cultivables seront distribués aux musulmans ; deux cent mille logements construits par cette communauté, de plus, quatre cent mille emplois nouveaux doivent être créés et à terme les salaires amenés au niveau de la métropole. Un important effort de scolarisation est également prévu.

Le plan de Constantine — mille neuf cents milliards de centimes investis — reprend tout ou partie du volet économique et social de la loi cadre de Robert Lacoste. Le plan s'attaque à la paupérisation des campagnes, à la sous-industrialisation et aux faiblesses de la scolarisation. Effort généreux qui doit théoriquement sortir l'Algérie de son sous-développement. A la délégation générale à Alger, De Gaulle nomme Paul Delouvrier, un haut fonctionnaire, chef de la division financière de la haute autorité Charbon-Acier, directement chargé de la réussite du plan quinquennal. La possibilité pour l'industrie de bénéficier de l'exploitation du gaz et du pétrole sahariens, les avantages propres, persuadent deux cent cinquante entreprises de demander un agrément en trois ans. Ainsi, vingt mille emplois industriels sont-ils créés de 1958 à 1961. Quarante-huit mille logements étant mis en chantier en deux ans, le secteur du bâtiment compte cinquante mille emplois nouveaux. On entreprend la construction de mille villages pour les habitants regroupés.

Malgré la pression du terrorisme FLN, les effectifs scolaires doublent en deux ans. Seul échec, la distribution des terres stagne en raison de l'insécurité. Mais mille huit cents familles musulmanes se partagent quand même quarante et un mille hectares rachetés par la caisse ad hoc.

Ce plan de Titans a atteint ses premiers objectifs. Mais le discours du 16 septembre sur l'autodétermination porte un coup fatal à cette grande idée. Quel capitaliste serait assez fou désormais pour investir un kopeck dans l'aventure algérienne ? Les secteurs directement financés par l'Etat continueront seuls leur développement. Les groupes privés retirent leurs billes : « La construction à Arzew d'une usine de liquéfaction du gaz saharien par un groupe financier étranger (Consmstock, Sn Repal, Pétroles d'Aquitaine) est différée, le gouvernement britannique ayant demandé au « Gaz Council » de surseoir à ses projets d'achat. Azotal (Air Liquide-Kuhlman), qui devait créer une usine d'engrais, y renonce. Péchiney abandonne le projet de construction d'une usine d'aluminium, Ugine celui d'une fabrique de ferro-alliage, etc. » (3)

De Gaulle avait prévenu le « technicien » Delouvrier du partage des tâches : « Le politique, c'est moi. » Ce politique avait atteint ses objectifs . Sa popularité sortait grandie auprès des populations musulmanes, et il saurait s'en servir. Il avait neutralisé l'armée, corps social où l'on adore les grandes certitudes. Enfin, le plan de Constantine avait dérouté les Européens d'Algérie. « *Qui aurait été assez insensé*, demandait Alain de Sérigny, *pour imaginer que De Gaulle avait décidé le*

(3) « *Histoire de la guerre d'Algérie* » *de Bernard Droz et Evelyne Lever, éditions du Seuil.*

plan de Constantine en vue de remettre, quatre ans plus tard, clé en main, l'Algérie ainsi modernisée aux dirigeants de la rébellion ? »

Oui, qui ?

• L'AUTODÉTERMINATION :

Le 13 mai n'a servi à rien

Grand-messe radiotélévisée, le 16 septembre 1959, le général De Gaulle, président de la République, parle aux Français. Que peut annoncer le général en cette rentrée plutôt favorable pour le pays ? Le plan de Constantine est en route. Depuis quelques jours, un oléoduc Hassi-Messaoud-Bougie amène le pétrole saharien à la côte méditerranéenne. Sur le terrain, les grandes opérations commandées par le général Challe ont mis à genoux la rébellion. Seul point sombre : des jeunes gens continuent à tomber en Algérie. *« Leur nombre est inférieur à celui des morts sur les routes chaque dimanche »*, a répondu De Gaulle, agacé, à une observation d'Antoine Pinay.

Ce que va dire De Gaulle au soir du 16 septembre, deux hommes en connaissent déjà les grandes lignes. Si pointilleux par ailleurs sur l'indépendance nationale, le général a mis dans le secret Eisenhower, le président des Etats-Unis, venu consulter ses partenaires européens début septembre. A la suite du tête-à-tête, le « New York Times » a même publié des indiscrétions sur le « plan De Gaulle ». Plus étonnant encore, selon certaines sources, l'Elysée fait transmettre les éléments du « discours historique » à Ahmed Ben Bella, l'un des chefs de l'insurrection FLN, prisonnier de luxe à l'île d'Aix !

De Gaulle est clair : *« Devant la France*, dit-il, *un problème difficile et sanglant reste posé. Celui de l'Algérie. Il nous faut le résoudre ! Nous ne le ferons certainement pas en nous jetant les uns aux autres à la face les slogans stériles et simplistes de ceux-ci ou bien de ceux-là qu'obnubilent, en sens opposé, leurs intérêts, leurs passions, leurs chimères. Nous le ferons comme une grande nation et par la seule voie qui vaille, je veux dire par le libre choix que les Algériens eux-mêmes voudront faire de leur avenir. »*

Puis il en vient à « l'autodétermination », ces trois solutions qui feront l'objet d'une consultation dans un délai de quatre ans après le retour de la paix :

1) **La récession, où certains croient trouver l'indépendance ;** le général affirme aussitôt : *« Je suis convaincu qu'un tel aboutissement serait invraisemblable et désastreux. »*

2) **La francisation complète, telle qu'elle est impliquée dans l'égalité des droits.** *« Les Algériens*, précise De Gaulle, *vivant à tous les égards, quelles que soient leur religion ou leur communauté, en moyenne sur le même pied et au même niveau que les autres citoyens et devenant partie intégrante du peuple français, qui s'étendrait, dès lors, effectivement, de Dunkerque à Tamanrasset. »*

3) **Le gouvernement des Algériens par les Algériens,** appuyé sur l'aide de la France et en union étroite avec elle, pour l'économie, l'enseignement, la défense, les relations extérieures. *« Dans ce cas*, ajoute le général, *le régime intérieur de l'Algérie devrait être de type fédéral. »*

La messe est dite. Le 13 mai n'aurait-il servi à rien ? Le chef de l'Etat condamne bien la sécession, il ne précise pas de la deuxième ou de la troisième proposition celle qui a sa préférence, mais l'autodétermination fait table rase du passé, des journées du 13 mai et du 16 mai et de leurs grandes espérances. Quelles sont les intentions profondes du « grand Charles » ? s'interroge encore l'armée en ses popotes.

De Gaulle, sous la pression des barricades d'Alger, va répondre à cette angoisse des officiers et des sous-officiers.



DOCUMENTS – DOCUMENTS – DOCUMENTS – DOCUMENTS – DOCUMEN

PARTAGE : LES POCHES D'ALGER ET D'ORAN RELIÉES PAR LE DÉPARTEMENT D'ORLÉANSVILLE

seconde hypothèse de « Patrie et Progrès

VEILLÉE D'ARMES

A la suite de la publication que nous avons faite le vendredi 12 janvier d'une étude sur un document édité par le mouvement « Patrie et Progrès », de nombreux lecteurs nous ont dit l'in-

Le tribunal ayant compréhensif que

Le Journal

Si les négociations échouent

L'ALGÉRIE UN NOUVEL ISRAËL ?

LES PERSPECTIVES :

1. – Partage définitif en deux Etats : français et F.L.N.

2. – Partage en pointillé qui pourrait permettre l'unification postérieure

MAIS CELA EST-IL RÉALISABLE ?

Le plan de partition de « Patrie et Progrès » pour une Algérie franco-musulmane n'aura pas de suite. Et l'on ira chercher jusqu'en Israël des modèles de coexistence plus ou moins pacifique.



Le général-président (du Conseil) a droit a l'offrande du thé et des dattes à l'occasion du regroupement de Sidi Salem, fin 1958.

Dans sa tenue de général de brigade, solennel, cassant, il interpelle ces hommes à travers la radio et la télévision, le 29 janvier 1960 : *« Comment pouvez-vous douter,* lance-t-il, *que si un jour les musulmans décidaient librement et formellement que l'Algérie de demain doit être unie étroitement à la France, rien ne causerait plus de joie à la patrie et à De Gaulle que de les voir choisir entre telle ou telle solution, celle qui serait la plus française ? »*

La solution la plus française ? C'est donc la francisation, c'est bien certain. Un sec communiqué du ministère de l'Information, le 7 mars suivant, énumérait les trois options de l'autodétermination : la sécession, l'association à la France d'une « Algérie algérienne », et une troisième formule — le terme de francisation n'est pas employé — qui consisterait à *« revenir à la domination directe pratiquée par la métropole depuis la conquête ».*

En un mois, la « solution la plus française » s'est muée en caricature de la colonisation ! De l'autodétermination il ne restera bientôt qu'un rideau de fumée. Les électeurs algériens sont exclus du référendum ratifiant les accords d'Evian, le 8 avril 1962, vote qui scelle leur sort pour l'histoire. Et peut-on parler sérieusement d'« autodétermination » à propos du scrutin hâtivement commandé sous la menace des fusils des fellaghas — l'exode et les massacres étant commencés —, le 1er juillet 1962 ?

• LA SÉCESSION :
Jouhaud flaire le piège

C'est un des épisodes les plus mystérieux de la guerre d'Algérie. En novembre 1960, les plus hautes autorités de l'Etat proposèrent au général Jouhaud, un Oranais très attaché à sa terre natale, de prendre la tête d'une sécession française de l'Algérie.

L'affaire se prépare dans un conseil secret à l'Elysée, le 12 novembre. Sont présents : le Premier ministre, Michel Debré, Roger Frey, ministre délégué auprès du Premier ministre, Jacques Foccart, secrétaire général de la Communauté, Pierre Lefranc du cabinet du général De Gaulle.

La qualité des personnages indique bien qu'il est impensable que le général De Gaulle ne soit pas au courant de ce qui se trame. Deux hommes de moindre notoriété, un certain Jérôme, ancien des services spéciaux, et un certain Legros, officier de réserve de l'armée de l'Air, participent à la réunion (1). Ils sont chargés de contacter le général Jouhaud qui goûte à la vie civile au soleil algérois. Au cours d'un entretien avec ces étranges messagers de Paris, le général consulte leur pense-bête et le glisse dans sa poche. Ce mémorandum parle de *« construire une République d'Algérie à laquelle Européens et musulmans seraient intimement liés ; dans l'esprit du 13 mai, dans l'esprit et le respect des principaux engagements pris par l'armée au lendemain du 13 mai ; dans le cadre de la politique d'autodétermination fixée par le général De Gaulle, le 16 septembre 1959 ».*

Tout cela sans rupture définitive avec la métropole.

Jouhaud, qui rédige au fur et à mesure le compte rendu de ses rencontres avec Legros, avec Jérôme puis à Paris avec Roger Frey, avec Alexandre Sanguinetti et même avec le ministre de l'Intérieur Pierre Châtenet, écrit : *« Le mouvement qu'il m'a été demandé d'envisager était nettement insurrectionnel, sinon totalement insurrectionnel. »*

Déjà méfiant, de plus mis en garde par le général Zeller et par le député d'Alger Philippe Marçais — qui parlera d'un piège —, Jouhaud dit à Frey : *« Je crains que tout cela ne se termine par le désordre, la confusion, le sang et, au bout du compte, la disparition des Européens d'Algérie... c'est une sécession. Je ne vois pas très bien comment la réaliser légalement. D'ailleurs, ajoute le futur n° 2 de l'OAS, je n'accepterai jamais que l'Algérie ne soit pas partie intégrante de la France. J'en ai fait le serment. Je ne me parjurerai pas. »*

Approche le référendum sur l'autodétermination. La page est tournée. Mais l'épisode pèsera lourd dans la décision du général Challe de prendre la tête du putsch le 22 avril suivant. Si De Gaulle était prêt à la sécession à l'autonme, pourquoi la refuserait-il au printemps ?

(1) *« Jamais dit », de Jean-Raymond Tournoux - Plon éd. 1971.*

• LA PARTITION :

Un ballon d'essai

De Gaulle a-t-il sérieusement envisagé le partage de l'Algérie ? Il s'est intéressé à cette formule, c'est sûr, quand les négociations avec le FLN se trouvaient dans l'impasse, à l'été 1961, entre Evian et Lugrin :

« Si l'on ne peut pas s'en sortir avec honneur, lance-t-il à un conseil des ministres, *on regroupera et on les enverra au diable ! »*

Michel Debré reprend aussitôt ce thème à l'Assemblée nationale. Et le général profite d'un voyage dans l'Est pour tester ce nouveau cheval de bataille.

L'idée de partition avait été lancée par le député UNR Alain Peyrefitte dans l'hebdomadaire « La Vie française », puis dans son livre « Faut-il partager l'Algérie ? ».

Pour le futur ministre et académicien, il s'agissait de regrouper les Européens et les Algériens fidèles dans la partie la plus européanisée, l'Algérois et l'Oranie. L'Est et le Centre algériens revenaient aux nationalistes.

On a beaucoup épilogué sur la viabilité du partage. Peut-être aurait-il évité certains massacres et le grand exode de 1962, sans doute aurait-il sauvegardé un temps les intérêts sahariens. Mais à terme ? « La partition exigerait un million d'hommes pour garder les frontières entre les deux Etats », observait le préfet Mahdi Belhaddad.

De toute façon, la formule fit l'unanimité contre elle. Le FLN lançait une journée-démonstration contre la partition le 5 juillet 1961. Le ballon d'essai se dégonflait de lui-même à l'annonce de la reprise des négociations avec l'organisation terroriste...

C'est fini. En quatorze mois, De Gaulle a réduit ses adversaires : les civils européens, les « activistes » aux barricades d'Alger, l'armée avec le putsch des généraux. Au coup par coup.

Le général a dorénavant les mains libres pour négocier avec les seuls « interlocuteurs valables » qu'il reconnaisse : l'organisation extérieure du FLN algérien.

A l'heure du référendum, tous les moyens sont mis à contribution pour éclairer le choix de l'électeur.





VICTOIRES SECRETES DES SERVICES SPECIAUX

par Erwan BERGOT



L'automobile d'Otto Schlüter (ci-contre) après intervention des services spéciaux. Le trafic d'armes est un commerce plein d'aléas.

DE tous temps, l'Afrique du Nord, fut une terre bénie pour les services spéciaux, ennemis ou alliés, qui suscitèrent mouvements nationalistes, émeutes en tous genres, campagnes de presse, stipendiant agents ou séides de révolutions. Les années quarante furent, à cet égard, riches d'agitation : de la *Segunda bis* franquiste, qui avait monté des réseaux de renseignements au profit de l'Axe en puisant dans le milieu des réfugiés espagnols d'Oran, à l'*OVRA* fasciste qui finançait les activistes tunisiens (recrutant, entre autres, Habib Bourguiba et... l'écrivain Jean Genêt) en passant par l'*Abwehr* nazie (Mohammed Saïd, l'un des dirigeants de la rébellion algérienne, arbora, jusqu'à la fin, son casque de la SS), l'*OSS* américaine qui avait promis aux musulmans tunisiens l'indépendance de leur pays en échange de leur aide contre les Germano-Italiens (ce qui suscita la haine des israélites), sans

parler, bien évidemment des services libyens, égyptiens, syriens ou soviétiques.

Tout ce petit monde de l'espionnage s'agitait, poussé par des motivations diverses depuis l'anticolonialisme, érigé en doctrine par l'ineffable Roosevelt, à la djihad islamique, l'idéologie marxiste, la politique, en attendant qu'arrive le pétrole. Tous étaient d'accord sur un point : il fallait évincer la France de l'Afrique du Nord.

Déjà, au début du siècle, lord Salisbury, le sémillant ministre britannique, avait lancé cette mise en garde : « *On va au-devant de cruelles désillusions si l'on croit que nous laisserons longtemps le coq gaulois gratter tout à loisir les sables africains* ». L'Angleterre n'avait jamais accepté la présence française hors de ses frontières continentales : elle suscita des troubles à Madagascar dès 1942 et, le 8 mai 1945, les agents de l'Intelligence Service organisèrent les émeutes de Damas, puis le désarmement des troupes françaises, ce qui aboutit à notre départ du Levant. Le même jour, depuis Genève, un agent du MI 6, nommé Chekib Arslan, lançait le message invitant les Algériens à se soulever : cela provoqua l'insurrection de Sétif, quinze mille morts...

Plus tard, en 1961, l'« attaché commercial » britannique à Alger, qu'en dépit des preuves accumulées contre lui par la DST, la justice n'avait voulu ni poursuivre pour ses activités antifrançaises ni même expulser, devait tomber sous les balles... d'ingrats tueurs du FLN. Sic transit...

Le rappel des marchands de canons

Ce qu'il est convenu d'appeler « la guerre d'Algérie » débute officiellement le 1er novembre 1954. Cet événement ne constitue une surprise que pour ceux qui n'ont pas voulu tenir compte des avertissements, ni des renseignements « nombreux, précis et concordants », selon la formule consacrée. Cette flambée de terrorisme était si peu spontanée que, quelques mois plus tôt, à douze mille kilomètres de là, les officiers français prisonniers dans les camps en avaient déjà entendu parler !

Surpris ou pas, le gouvernement français réagit avec une telle lenteur qu'il va largement laisser aux rebelles le temps nécessaire pour se structurer et s'organiser. Outre la mise sur pieds de ce qui deviendra l'Armée de libération nationale (ALN), le FLN met sur pied le dispositif financier qui lui fournira la trésorerie nécessaire à son équipement en matériels de guerre. Ces ressources proviennent, dans un premier temps, de la « contribution volontaire » obtenue principalement par une terreur inouïe. Suivront bientôt les apports non négligeables des pays frères, Syrie, Arabie Saoudite, Egypte.

Très vite, alléchée par l'appât du gain, toute une faune de trafiquants divers se bouscule, jouant des coudes pour se placer au premier rang des fournisseurs. On y trouve, pêle-mêle, des agents soviétiques, comme le Letton Georg Puchert, de Tanger, l'Américain « Kamal », un nouveau converti proche des Frères musulmans qui vit à Madrid, des aventuriers comme Léopold, ancien horloger, récemment expulsé de Chine populaire, d'anciens officiers nazis qui poursuivent par d'autres voies leur vieux combat antijuif : le Doktor Krüger, ancien des Einsatzgruppen d'Europe centrale, Wimmer, ancien Sturmbannführer de la SS, ou bien de petits artisans qui rêvent de devenir de grands industriels, comme Otto Schlüter, de Hambourg...

Ces gens se démènent, affrètent des bateaux, les bourrent d'armes et d'explosifs qui prennent la route de l'Algérie, via la Libye ou le Maroc.

Il est temps, pour la France, d'intervenir.

Dès le milieu de 1956, une section spécialisée dans la recherche des filières d'acheminement des armes a été mise en place au sein du SDECE (Service de documentation extérieure et de contre-espionnage), seul organisme habilité à opérer hors des frontières de la France. Cette section, dirigée par le colonel Raut, ne prendra son véritable essor qu'à l'arrivée, au début de 1957, du général Grossin, nouveau patron de la « piscine » : un général « républicain », longtemps chef de la maison militaire de Vincent Auriol, ami de Ramadier et de Guy Mollet. L'époque est à la fermeté officielle : ne vient-on pas de débarquer à Port-Saïd ? Aussi Grossin reçoit-il, en priorité, la mission de dissuader les trafiquants d'armes de traiter avec la rébellion.

Grossin est lucide, compétent, déterminé. Il a su nouer tout un réseau de sympathies dans les milieux de la grande industrie et de la haute finance. Il dispose également, en Europe, d'un efficace système d'« honorables correspondants ». Très vite, les renseignements affluent. Il n'est pas un projet à l'étude, un contrat en cours, une livraison en projet qui ne soient connus dans tous leurs détails.



Le général Grossin, patron de la « piscine » en 1957, dispose d'un réseau efficace d'« honorables correspondants ».

Piratage et dissuasion

Aux hommes du service « Action » (service 29) d'entrer en scène.

Beaucoup de choses ont été écrites sur les exploits des hommes du « 29 ». Certains mêmes, simples exécutants, se

sont parés des plumes du paon et ont pris à leur compte tout ce qui avait été réalisé hors des frontières.

En réalité, il faut le souligner, la plupart de ces missions (« homo » contre des individus ou « arma » contre des matériels) ont été conduites par des officiers ou des sous-officiers, réservistes et *volontaires*, rarement défrayés, jamais rétribués, et dûment avertis des risques encourus, le moindre n'étant pas le désaveu en cas d'échec ou de capture. Seulement animés par le patriotisme et le souci du service, ils étaient recrutés par cooptation, tous formés aux techniques de l'action et de la clandestinité durant la Seconde Guerre mondiale dans les rangs des Jedburgh ou des Chocs, bien souvent déjà titulaires de missions de guerre en France occupée.

Emmenés à pied d'œuvre par des cadres d'active, ils opéraient seuls ou par petites équipes et étaient repris aussitôt en charge par d'autres filières. A une exception près, ils ne furent jamais pris. Mieux encore, ils ne furent jamais soupçonnés, ni eux, ni ceux qui les employaient (c'est de cette époque que date la légende de la « Main rouge », une prétendue organisation secrète aux mains d'activistes de l'Algérie française).

Ces actions couvrirent l'Europe entière. Attentats contre des firmes coopérant avec le FLN, pressions exercées contre les trafiquants, sabotage de transports, la liste est longue des missions réussies. En voici quelques exemples :

— Tanger, 20 juillet 1957, destruction du *Typhoon* et de la *Bruja Roja*, affrété par Georg Puchert.

— Ostende, 1er mars 1958, sabotage du paquebot *Alkahira* chargé de 40 tonnes de TNT, affrété par le même Georg Puchert.

— Hambourg, 28 septembre 1958, envoi par le fond de l'*Atlas*, affrété par Otto Schlüter (140 tonnes d'armes).

Dans le même temps, en liaison avec le COMAR (la marine d'Oran), le SDECE fait arraisonner en pleine mer des navires d'armes à destination de l'ALN du Maroc :

— *Athos*, 18 octobre 1956 (40 tonnes d'armes).

— *Slovenija*, le 18 février 1958 (148 tonnes d'armes).

— *Granita*, le 28 décembre 1958 (40 tonnes de TNT) arraisonné dans les eaux territoriales françaises... à l'ouest du Portugal !

La liste n'est pas close : 4 avril 1959, le *Lidice* (200 tonnes d'armes), le 19 décembre, le *Biesboch*.

L'année suivante, le 19 juillet, le *Las Palmas* (mortiers et mitrailleuses), puis le 12 décembre, le *Monte Cassino* (lance-roquettes en vue d'une « offensive générale ») et, enfin, le *Tigrito*, le 27 septembre 1961.

Ce navire sera le dernier ; la politique du général De Gaulle prend une nouvelle orientation, le « trafic d'armes » est affaire d'Etats, et devient du ressort des Affaires étrangères. Résultat, les renseignements fournis par le SDECE sont aussitôt communiqués, sous formes de « remontrances », aux pays concernés... qui changent leurs plans, quand ils ne font pas escorter leurs navires par des sous-marins armés, comme c'est le cas pour le *Bulgaria*, le 10 novembre 1961.

On estime à environ 2 500 tonnes d'armes les saisies opérées par les forces de l'ordre sur renseignements du SDECE (1).

Ce palmarès serait incomplet si l'on n'y ajoutait pas les opérations de « dissuasion » menées contre les trafiquants eux-mêmes. Certains baissent les bras à la première sollicitation. D'autres rechignent à renoncer : l'espoir d'un gain inespéré leur fait parfois accepter des risques insensés. Ils ont tort. Quelques-uns y laisseront la vie, comme Georg Puchert, le 3 mars 1958, et Marcel Léopold, le 19 septembre de la même année. D'autres ne devront de survivre qu'à une baraka exceptionnelle, comme Otto Schlüter qui échappera à trois attentats !

La fausse surprise du 1er novembre

« Le 1er novembre 1954, un dimanche, c'est la stupeur : des bombes explosent à Alger, des gendarmeries et des casernes attaquées, des récoltes incendiées, des troubles en Kabylie, Oranie, dans la Mitidja et le Nord Constantinois, une insurrection dans les Aurès. Ce n'est plus du terrorisme isolé, mais une flambée concertée, le signal d'une action de longue haleine, fanatique, minutieusement préparée à l'abri de l'indifférence et de l'inconscience officielles. Le CRUA vient de frapper.

Mitterrand, ministre de l'Intérieur, me fait téléphoner aussitôt **(c'est R. Wybot qui parle, NDLR)** ***ce jour-là par son directeur de cabinet adjoint, Jean-Paul Martin, qui se lance dans une longue tirade accusatrice :***

— Vous savez ce qui se passe en Algérie ? C'est proprement incroyable ! Des éléments étrangers, venus de l'extérieur, viennent d'y débarquer pour fomenter des troubles et provoquer une véritable rébellion. C'est absolument inadmissible ! Comment se fait-il que vous n'ayez pas prévu cette action étrangère ? La DST n'a pas fait son travail.

Je le laisse parler sans l'interrompre puis, lorsqu'il arrive au bout de son discours indigné, je réplique froidement :

— J'ai le sentiment d'un léger malentendu. Tout d'abord, pour ma part, je ne crois pas à une intervention étrangère. L'explication est trop commode. Que des fonds, des armes, soient parvenus d'ailleurs, c'est probable. Mais c'est en Algérie même que le mouvement de révolte s'est développé, structuré, entraîné. Ce n'est pas Le Caire qui est passé à l'action, mais le CRUA.

» A ce propos, je vous suggère de vous reporter à mon rapport de mars 1954. Tout ce qui arrive aujourd'hui y était annoncé, les chefs de la rébellion nommés, les effectifs, méthodes, intentions, plans analysés. Ce document complet, il est sur le bureau du ministre de l'Intérieur depuis cinq mois. Le gouvernement a changé mais ce rapport, j'ai rappelé son existence en juillet. Ce n'est pas ma faute si vous n'en avez rien fait et si vous ne savez même pas ce qu'il y a dedans ! »

Roger Wybot et Philippe Bernert, « DST », Presses de la Cité, 1975.

Bleuite et infiltration

Si le SDECE agissait hors des frontières françaises, il était également présent, depuis le mois de décembre 1954, sur le sol algérien où stationnait, en Kabylie, un groupement de marche du 11e Choc, l'unité qui lui était rattachée. Dans le même temps, se mettait en condition un détachement opérationnel, destiné à travailler suivant les méthodes des services spéciaux, le Groupement léger d'intervention (GLI) qui opérait un peu

(1) *Le FLN en obtiendra le remboursement par la France au moment des pourparlers d'Evian !*

partout, « à la demande », au profit des secteurs. Son action la plus remarquable fut, sans contexte, le « montage » qui aboutit, au mois de mars 1956, à la mort du chef de la wilaya I (Aurès-Némentchas), Mostefa Ben Boulaïd.

Cet épisode est désormais connu : installé au poste de Menaa, le GLI, commandé par le capitaine Erouart (le capitaine Krotoff, initialement responsable du GLI, avait été tué quelques jours plus tôt, le 9 mars) reçut, par parachutage, un certain nombre de colis qui « s'égarèrent » dans la nature. Parmi eux, un poste radio, préalablement piégé, qui fut acheminé, quelques jours plus tard, jusqu'au PC du chef rebelle, et explosa sitôt sa mise en action, tuant une dizaine de fellaghas.

L'expérience ne put être renouvelée ; elle comportait bien trop d'aléas et n'avait dû sa réussite qu'à la réunion de conditions exceptionnelles.

Tantôt regroupé, tantôt dispersé par détachements aux quatre coins du territoire, le GM du 11e Choc fut partie prenante dans toute les opérations de type « non classique » : qu'il s'agisse de l'encadrement des unités d'irréguliers combattants le FLN (le maquis « Oiseau bleu » en Kabylie, l'affaire « Kobus » de Belhadj Djillali, dans l'Orléansvillois, l'opération « Olivier », tentative menée auprès du dissident messaliste Bellounis pour l'amener à se rallier à la cause française) ou d'interventions « discrètes » à proximité des frontières tunisienne ou marocaine.

Il s'avèrera bien vite que la recherche d'une « troisième force » était illusoire, et les échecs des tentatives pour contrôler les messalistes — qui, pour être les rivaux du FLN, n'en étaient pas moins les adversaires de la France — étaient prévisibles : dans cette affaire, il ne pouvait y avoir de demi-mesures.

Dès l'arrivée du général Salan en Algérie, aux premiers jours de 1957, se met en place un organisme dont la mission est de regrouper et de centraliser l'ensemble des formations qui recueillent du renseignement. Cet organisme, le Centre de coordination interarmées, est articulé, comme la plupart de ses homologues, en trois sections : recherche, exploitation et protection des sources. Si la recherche demeure l'apanage des 2e Bureaux, l'exploitation va être confiée à une section « action » tout naturellement confiée aux « antennes » du 11e Choc, tandis que la protection des sources reviendra aux détachements opérationnels de protection, ces DOP, à qui leur réputation d'efficacité vaudra bien des inimitiés.

Ce sera du reste une constante : à chaque fois qu'il sera vaincu sur le terrain et en particulier au cours de la fameuse « bataille d'Alger » qui demeure l'un des plus remarquables succès des forces de l'ordre contre le terrorisme urbain, le FLN fera aussitôt donner « les fanfares » de la désinformation.

Passe le 13 mai 1958, le général Salan s'en va, remplacé par le général Challe qui va assurer, de façon éclatante, la victoire militaire au cours des spectaculaires opérations du plan qui porte son nom. Dans le même temps, Challe met sur pied un service spécial au sigle anodin, le Bureau d'études et de liaisons (BEL) confié à un vieux routier du renseignement et de la sécurité, le colonel Henri Jacquin. Légionnaire qui n'ignore rien des services secrets, Jacquin récupère sur place les officiers les plus avertis et les plus sûrs : le capitaine Léger, l'inventeur de la « bleuite » qui décima l'année précédente la wilaya kabyle, gangrenée par l'espionnite ; de Lorme, spécialiste de l'action psychologique ; Heux, un cavalier, qui « travailla » naguère sur les maquis de l'Ouarsenis, d'autres encore dont le rôle sera déterminant.

Jacquin va réussir un certain nombre de « coups » restés légendaires, allant, après une opération menée de main de maître, jusqu'à prendre, en personne, la place du « colonel » Lofti, promu patron de la wilaya V (Oranie), ou bien s'arrangeant pour « améliorer » les flans du journal rebelle « El Moudjahid » qui transitaient par Alger.

Il réussit à infiltrer, chose rarissime, ses propres agents au sein de la rébellion, et jusque dans le proche entourage de Krim Belkacem. C'est de la sorte qu'il apprendra, au milieu de l'année 1960, l'un des secrets les mieux gardés de la Ve République : la mission exploratoire menée auprès du GPRA par trois ministres de De Gaulle, Buron, Boulloche et Michelet, chargés d'apaiser les « scrupules » des Algériens : *« La constitution unitaire de la Ve République*, leur fait dire le général, *n'est pas un obstacle à la sécession de l'Algérie. Tout est dans le processus »*.

De la même façon, par l'intermédiaire d'un prétendu légionnaire déserteur, Jacquin apprendra les prémices de ce qui va devenir « l'affaire Si Salah ».

De Gaulle « oublie » Si Salah

Tout commence le 17 mars 1960, lorsque trois émissaires de la wilaya 4 (Algérois) se présentent au domicile du cadi de Médéa pour lui demander de prendre contact avec les plus hautes autorités françaises afin de leur transmettre des propositions concrètes concernant la « paix des braves » dont a naguère parlé De Gaulle. Ces émissaires sont Lakhdar, responsable politique, Halim, liaisons et renseignements, et Abdellatif, chef de la zone 1. Ils affirment parler au nom de Si Salah, le chef de la wilaya, en poste depuis le mois de juillet de l'année précédente.


Faisant route vers Tunis

Un navire italien qui transportait 10 tonnes de matériel pour le FLN arraisonné

« Le journal d'Alger », 23 mai 1958.

Le cadi alerte le sous-préfet, puis, de proche en proche, la proposition atterrit chez Michel Debré trois jours plus tard, le 20 mars. *« On ne peut éconduire des hommes qui parlent de paix »*, déclare De Gaulle. C'est un feu vert. Une nouvelle rencontre a lieu le 28 mars, à la sous-préfecture de Médéa : outre les trois hommes du premier contact, Si Salah est présent, face à Bernard Tricot, représentant l'Elysée, et au colonel Mathon, du cabinet du Premier ministre. Si Salah confirme les termes de sa proposition initiale. Trois jours plus tard, nouveau rendez-vous. La négociation progresse et l'on s'accorde sur les modalités d'application de ce cessez-le-feu : les hommes quitteront le djebel, remettront leurs armes dans les gendarmeries et se démobiliseront s'ils le désirent.

D'autres rencontres vont se produire encore ici ou là, toutes couvertes par le secret. Si Salah affirme qu'il peut entraîner l'adhésion de la wilaya 3 (Kabylie) et de la wilaya 6 (Sahara), ainsi que celle d'une grande partie de la wilaya 5 (Oran).



Si Salah a cru à la « paix des braves » offerte par De Gaulle. Il en est mort.

Le 9 juin, à bord d'un SO-Bretagne du GLAM, trois émissaires quittent Blida pour Paris, où De Gaulle a accepté de les recevoir. Outre Si Salah et Lakhdar, Si Mohammed (Bounaama Djillali), l'adjoint militaire de la wilaya, fait partie de la délégation.

De Gaulle les reçoit, écoute leurs propositions de paix et les reconduit, sans leur tendre la main. *« Je parlerai dans quatre jours,* déclare le général au moment de quitter ses visiteurs, *ce sera ma réponse... »*

En réalité, le discours du 14 juin sera, de la part du chef de l'Etat, un nouvel appel, plus pressant, à la négociation avec le GPRA. De la « paix des braves », plus un mot. De Gaulle a refusé la chance de voir l'Algérie entièrement pacifiée, les djebels vidés de leurs combattants, la victoire militaire acquise de façon éclatante.

Déçus, amers, les Algériens s'en retournent vers leur djebel. Ils y trouvent Ben Chérif, le chef du 2e Bureau de Krim Belkacem. Averti des tractations en cours par le canal d'Edmond Michelet, il vient d'arriver de Tunis, via... Paris et Alger. Ben Chérif n'est pas un tendre, et la purge qui s'abat sur la wilaya 4 est terrible. Halim, Abdellatif et Lakhdar, sont exécutés, Si Mohammed tourne casaque et, à son tour, épure à tour de bras. Sommé d'aller « s'expliquer » à Tunis, Si Salah qui s'est réfugié dans un premier temps chez son vieil ami Mohand Ou el Hadj, le vénéré chef de la wilaya 3 (Kabylie), sera abattu au mois de juillet, dans une embuscade tendue par les forces de l'ordre.

L'affaire Si Salah est close. Les morts ne parlent pas et, du côté français, le secret sera bien gardé. Ou presque. Car un certain nombre d'officiers, et ce ne sera pas l'un des moindres détonateurs du putsch du mois d'avril 1961. Du reste, au procès du général Challe, un « accord » sera passé entre ses défenseurs et l'Elysée : *« Vous ne parlez pas de "l'affaire" et nous ne requerrons pas la peine de mort... »*

L'un des derniers témoins, Si Mohammed, sera abattu, au mois d'août 1961, par un commando du 11e Choc qui menait une opération de radio-détection. Ce même 11e Choc, qui avait mené, pendant plus de sept années, une guerre « en marge », ne survivra pas à la guerre d'Algérie : il sera dissous à la fin de 1963.

De la même façon, le BEL sera dispersé et certains de ses membres, incarcérés, puis exclus de l'armée. Tout comme le « Service 29 » qui verra ses activités, ses missions et ses effectifs réduits jusqu'à n'être plus rien.

En haut lieu, on ne se souviendra pas des services rendus, on redoutera, jusqu'au bout, leur redoutable efficacité. La page est tournée sur l'affaire algérienne. Place aux gens sérieux... Et muets.

Mme Robert LACOSTE a visité hier l'école des sourds-muets d'Algérie

L'Echo d'Alger 13 mai 1958.

LE 13 MAI DES « MARIE-LOUISE »

par Jacques ROSEAU*

AVEC Pierre Lagaillarde le 11 mai 1958, nous rejoignons avant le couvre-feu, fixé à minuit, le siège de l'AGEA (1), boulevard Baudin, où nous attendent de nombreux militants. Il faut accomplir un vrai miracle : nous n'avons que trente-six heures devant nous pour mobiliser Alger et toutes les villes d'Algérie, rassembler sur le plateau des Glières, au pied du monument aux morts d'Alger, la foule la plus considérable possible et organiser la grève générale.

Les ronéos se mettent à tourner inlassablement, imprimant des centaines de milliers de tracts.

C'est durant cette nuit-là que Pierre Lagaillarde me dit « Jacques, mardi, je prends le Gouvernement général et le pouvoir. Rien ne m'arrêtera. » Je le regarde, médusé, admiratif. J'ai à peine dix-neuf ans, il en a vingt-sept, à ces âges, quelques années comptent. De plus, il est lieutenant de parachutistes, ce qui constitue à Alger, un brevet de respectabilité et une garantie de prestige.

A midi, le 13 mai fatidique, nous fermons les grilles de tous les lycées et les collèges. Dès treize heures, les rassemblements se forment en plusieurs points de la ville, les lycéens se regroupant sur la place Hoche, comme nous le leur avons indiqué. Dans l'ordre, notre cortège s'ébranle vers 13 h 30, composé de milliers et de milliers de jeunes gens.

A 15 heures, acclamés par la foule, Salan, Allard, Massu arrivent sur l'esplanade pour rendre hommage aux soldats français assassinés en Tunisie par le FLN. Les trois généraux observent une minute de silence au milieu de la foule recueillie, moment d'une émotion d'autant plus intense que la colère va littéralement exploser dès leur départ.

Aussitôt, en plein accord avec Pierre Lagaillarde, je demande à tous les responsables de nos groupes d'action d'entraîner l'immense foule vers le Gouvernement général.

« Au GG ! Au GG ! Au GG ! » Le signal est donné. Nous nous élançons aussitôt, devançant toutes les autres organisations, dans une course effrénée, escaladant les quelques centaines de mètres qui nous séparent du terre-plein situé devant le bâtiment que nous allons quelques instants plus tard, rendre célèbre sous le nom de Forum. Nous y voici enfin. Des CRS, amenés en renfort par le ministre résident Robert Lacoste — qui a déjà quitté Alger — nous font face.

La vague des manifestants fait bientôt refluer les « gardiens de temple », les unités de parachutistes s'interposent, dans une totale confusion. Survient Lagaillarde, accompagné de son commando et d'un groupe d'étudiants. L'arme au poing, il traverse les rangs des forces de l'ordre, fonce sur l'aile droite du GG, fait voler les vitres en éclats. Au même instant, nous nous emparons d'un camion militaire, un GMC, que nous utilisons pour enfoncer les grilles du Gouvernement général.



Le « GG » est pris. L'Algérie française triomphe.

Nous sommes bientôt à l'intérieur du GG, gravissant quatre à quatre les escaliers pour nous retrouver dans l'antichambre des bureaux du ministre résident et de son directeur de cabinet. Il est près de 18 heures.

Après avoir établi notre PC dans le bureau du colonel de l'armée de l'Air Riedel, aide de camp du ministre résident, je tente de rejoindre Pierre Lagaillarde qui s'est enfermé avec le général Massu et quelques manifestants dans le bureau de l'adjoint de Lacoste, Pierre Chaussade. Mais la porte est interdite par un colonel de parachutistes qui me recommande de rentrer chez moi et de faire confiance aux adultes pour régler ces affaires.

Je suis fou de rage : « Quoi ? Rentrer chez moi ? Vous ne croyez pas que nous allons assister en spectateurs à la suite des événements après tout ce que nous avons fait depuis des mois ! Sans nous, sans les "Marie-Louise", le 13 mai n'aurait pas eu lieu ! »

---

(1) AGEA : Assemblée Générale des Etudiants d'Algérie.

(★) Jacques Roseau est aujourd'hui le porte-parole du Recours, mouvement créé en 1976 à Aix-en-Provence pour assurer la défense des intérêts des rapatriés d'Afrique du Nord.

LES TRANSISTORS N'ONT PAS FAIT ÉCHOUER LE PUTSCH

par Erwan BERGOT



Dans la nuit du 23 avril 1961, Paris est mis en état d'alerte. De vieux chars Sherman, qui n'en demandaient pas tant, sont postés devant le Palais-Bourbon.

TELLE qu'elle est enseignée aujourd'hui, l'Histoire de la France contemporaine est nourrie de simplifications dont il est aisé de dévoiler les arrière-pensées politiques.

S'agissant de la révolte du 22 avril 1961, les manuels reprennent à l'unisson une affirmation qui naquit d'ailleurs sur le moment même : *« le contingent a fait échouer le putsch ».* Même si la vanité (parfois étrangement placée) des deuxième classe et la réputation des médias doivent en souffrir, il faut pourtant rétablir cet épisode dans sa vérité : ni le contingent ni ses « transistors », qui portèrent jusqu'au fin fond du bled la parole du Maître, ne jouèrent un rôle essentiel dans l'échec des généraux.

Idée reçue ou mensonge délibéré, cette thèse s'explique à l'origine par trois raisons.

En premier lieu, ceux qui l'ont imaginée visaient à rassurer le pays « légaliste » — sinon De Gaulle lui-même — sur la loyauté de l'ensemble de l'armée, que l'on opposait aux brebis égarées, les paras, une poignée de forcenés aux « mains tachées de sang ».

Seconde raison, moins avérée, mais évidente si l'on y réfléchit un peu : au moment où il entame avec les représentants du FLN algérien l'ultime ligne droite qui mènera aux négociations finales, l'Elysée a besoin de crédibilité pour assurer ses interlocuteurs de l'obéissance absolue de son armée.



Le « quarteron » (de gauche à droite, les généraux Zeller, Jouhaud, Salan et Challe) devant le Gouvernement général à Alger.

Les émissaires du GPRA ont en effet manifesté la crainte de voir l'armée française d'Algérie, forte encore de quatre cent mille hommes, s'opposer au retour sur son territoire de l'ALN, encore cantonnée hors des frontières, en Tunisie ou au Maroc. Ils exigent des garanties. La principale, c'est que le contingent est et demeurera discipliné, fidèle à son gouvernement.

Dernière raison, d'ordre psychologique : il s'agit d'apaiser les remous, de persuader le plus grand nombre de ces soldats qu'ils ont observé une attitude convenable. Dans le silence revenu, on pourra procéder discrètement aux purges, en mutant au plus vite ceux qui se sont fait remarquer par leur zèle « Algérie française » ou, selon l'expression qui a cours, ceux qui ont « viré leur cuti » et éprouvent des sympathies fâcheuses pour les thèses des putschistes.

Le contingent fut-il fidèle au gouvernement lors de l'insurrection militaire d'avril 1961 ? Telle est la véritable question. Corrolaire : a-t-il réellement fait échouer la tentative de révolte ? Pour répondre à cette double interrogation, il est nécessaire de se reporter quelque vingt-cinq ans en arrière et de rappeler les principales étapes de ce coup de force.

Ses motifs, d'abord. Il ne s'agit pas seulement, comme on a pu l'écrire, de manifester publiquement l'inquiétude éprouvée par la population européenne et une partie des cadres militaires face à l'abandon probable de la souveraineté française en Algérie mais plutôt de bloquer le processus engagé de la capitulation, alors que tout montre à l'évidence que, militairement, la guerre est gagnée.

Deux faits vont jouer le rôle de détonateurs. En premier lieu, « l'affaire » Si Salah qui, bien qu'encore couverte par le secret absolu, est connue de beaucoup d'officiers qu'elle a scandalisés (1). En second lieu, l'annonce, à mots couverts, d'une probabilité de « cessez-le-feu unilatéral ». Ce que le commandant Robin, patron du Groupement de commandos parachutistes de réserve générale (GCPRG), a commenté en ces termes : *« Cesser le combat en conservant ses armes, c'est exactement ce qu'autrefois on appelait la capitulation avec les honneurs de la guerre. Ne comptez pas sur moi pour consentir à cette infamie. Capituler quand je suis vainqueur ? Jamais. »*

Cette intransigeance, Robin n'est pas seul à la montrer. Avec lui, nombreux sont ceux qui sont décidés à ne pas demeurer les bras croisés. Des contacts se nouent, des assurances sont données, des engagements sont pris, à tous les niveaux de la hiérarchie et dans une grande diversité d'unités : les paras ou les légionnaires ne sont pas seuls, ils ont des camarades répartis sur l'ensemble du territoire qui, avertis, se sont déclarés « prêts à marcher ».

La suite est connue. Dans la nuit du 21 au 22 avril 1961, le 1er Régiment étranger de parachutistes (dont le colonel est fort opportunément en permission) et le GCPRG investissent Alger, s'emparent sans coup férir de la plupart des bâtiments publics, le Gouvernement général, la caserne Pélissier (où se tient l'état-major du corps d'armée), la poste, les journaux, Radio-Alger (qui redevient Radio-France) et l'émetteur de Maison Carrée.

Tout se déroule sans incident autre que quelques protestations, rapidement étouffées. Une seule « bavure », mais qui, habilement exploitée, aura un effet bien plus important que le croient les protagonistes et qu'ils ont vraisemblablement eu tort de négliger : la mort d'un sous-officier, abattu par une patrouille de bérets verts qui cherchait à s'emparer de l'émetteur de Radio-Alger. Cette mort, ni utile ni exemplaire, qui doit tout à l'énervement et rien à la détermination, va provoquer l'indignation d'un nombre important de sous-officiers qui ne sont ni parachutistes (ou qui, s'ils l'ont été, se sont trouvés mutés « hors aéroportés » et en ont conçu rancœur et jalousie) ni, surtout, intégrés à un ensemble cohérent comme le sont ceux des unités de réserve générale.

(1) *Sur l'affaire Si Salah, voir l'article sur l'action des Services spéciaux en Algérie.*

Les deux armées d'Algérie

Il y a, en effet, deux armées en Algérie. D'une part, les régiments d'intervention (paras, commandos, chasseurs et légionnaires) qui nomadisent, d'un secteur à l'autre, pendant de longues périodes difficiles, mais qui disposent, entre leurs opérations, de bases arrières où ils peuvent se détendre, se reposer et se rééquiper ; d'autre part, les plus nombreuses, les unités dites « du quadrillage », qui tiennent les postes et les tours, et vivotent dans une solitude hautaine et parfois misérable, sans autre perspective que des patrouilles de routine


Une irritation diffuse
avait préparé le terrain à Alger
... que le mouvement déclenché plus en plus vif, les anciens combat-
... regroupaient comme ...

dans un paysage qu'elles connaissent par cœur, dans l'attente — ou dans la crainte — du harcèlement, de la mine ou de l'embuscade. Coupés de tout, uniquement reliés au monde extérieur par des liaisons routières hebdomadaires (qui leur apportent un courrier reflétant l'état d'esprit d'une métropole défaitiste ou résignée), ils n'attendent finalement que la sacro-sainte « quille » qui leur sera délivrée par le gouvernement en place.

Les premiers ignorent superbement ces troupiers, qu'ils ont affublés du sobriquet de « grandes capotes ». Ils leur reprochent le débraillé de leur tenue, la misère des postes et leur apparent manque de valeur guerrière. Les seconds, pas en reste de critiques, voient dans les parachutistes des touristes riches, aux équipements soignés, à l'armement adapté et moderne, à l'encadrement nombreux et présent, eux qui n'ont vu leur colonel qu'une seule fois et leur capitaine deux ou trois fois en deux ans. Ils leur reprochent aussi leurs équipées fracassantes, leur chasse au « bilan », eux qui n'ont le droit que de jouer les rabatteurs dans les « bouclages » sans panache.

Plus important peut-être est encore le fait que le terme « Algérie française » n'a pas le même impact dans chacune des deux catégories. Les unités d'intervention, plus mobiles, donc plus « engagées » dans les combats, mais aussi plus insérées dans les milieux européens (elles ont défilé à Alger, elles y ont maintenu l'ordre, elles s'y sont battues) ont vécu concrètement l'inquiétude des populations urbaines. En revanche, les unités du quadrillage n'ont pour contact « civil » que les populations du bled, silencieuses et fatalistes, dont personne ne peut dire si elles sont sincèrement attachées à la France ni si, demain, elles ne basculeront pas dans le camp d'en face, par conviction, par opportunisme ou, simplement, par peur.

Il va sans dire que l'on trouve des soldats du « contingent » aussi bien dans les unités de réserve générale (80 % des régiments parachutistes) que dans les formations du « quadrillage ». C'est pourtant l'idée inverse qui prévaut et, aujourd'hui encore, il ne manque pas de commentateurs pour rappeler, en l'exagérant, l'antagonisme existant entre le « contingent » et les « paras » présentés comme des troupes de métier.

S'il y a rivalité, ce n'est pas en ces termes qu'elle se pose, mais plutôt en termes de structures. Il y a des unités entraînées, combatives, fières de leur différence et que leur encadrement nombreux et permanent a su motiver. Et il y a les autres, sous-équipées, mal ou peu pourvues de gradés, subissant leur condition sans comprendre le but, en mesurer l'objet, mal instruites de leur mission, et qui, de surcroît, sentent confusément que « l'arrière », la Métropole, ne leur apporte pas le soutien auquel elles aspirent.

La grande débandade...

Le contingent, acteur de l'échec du putsch ? C'est accorder à l'apathie les vertus de l'activisme. Car c'est, en réalité, l'inertie, la démission, l'attentisme qui prévalent. Sitôt connue sur le territoire algérien l'annonce qu'une équipe de généraux,



Les soldats du contingent autour d'un « transistor » : isolés dans le bled, la plupart sont spectateurs plus qu'acteurs de la révolte des généraux.



L'inénarrable Debré a trouvé une nouvelle occasion de prophétiser l'Apocalypse : les paras menacent la République. D'un coup de bazooka ?

appuyée par quelques régiments, a décidé de prendre en main les destinées de l'Algérie pour *« la livrer, pacifiée, sur un plateau d'argent à la Métropole »,* la confusion s'installe à tous les niveaux de la hiérarchie. C'est d'abord la valse-hésitation des généraux, ceux qui avaient promis leur appui et qui, au pied du mur, fusillés du regard par quelque subordonné à caractère, reprennent leur parole, coupent leur téléphone ou vont se réfugier chez un de leurs voisins aux sentiments tranchés.

C'est aussi la brusque surdité de quelques patrons de grandes unités, qui tombent brusquement malades, découvrent opportunément qu'il leur reste quelques jours de permission à prendre et qui s'embarquent en toute hâte vers Vichy ou quelque autre station thermale ; ceux qui cherchent des garanties dans les deux camps, comme le général Arfouilloux qui — étrange destinée — se voit investi du commandement du corps d'armée d'Alger à la fois par Challe et par Olié, un inconditionnel, le seul qui n'ait pas encore été arrêté.

Ce lâchage de chefs de haut rang n'est que le reflet de ce qui va se dérouler à des niveaux moindres, dans les corps d'armée, les divisions, les secteurs, les régiments. Dans les heures, les jours qui suivent le déclenchement de l'insurrection, la radio annoncera ainsi des « ralliements », des adhésions que les intéressés se dépêcheront de démentir quelques heures plus tard. En revanche, certaines unités qui rejoindront, en convois routiers, leurs camarades « putschistes » soit à Alger, soit à Oran, se verront « oubliées » dans les communiqués.

Et le « contingent », dans tout cela ? Jusqu'au 24 avril, c'est-à-dire jusqu'à l'intervention télévisée du général De Gaulle, il est à l'image de ses chefs. Suivant le cas, il « marche » de confiance, sinon d'enthousiasme : le 2/1 RCP, le 9e RCP (Buchoud), les 14e (Masselot) et 18e RCP (Lecomte), le Groupement de commandos pour les unités « métropolitaines », le 2e (Toce) et le 8e RPIMa (Lenoir) pour les troupes de marine, sont des unités composées d'appelés. Ces unités constituent l'essentiel des deux divisions parachutistes, la 10e et la 25e, cette dernière « enlevée » par Bréchignac, son chef d'état-major.

Il est plus difficile de juger l'attitude du reste de l'armée d'Algérie. Eparpillée dans le bled, liée à toutes sortes de contraintes matérielles, elle est bien incapable de s'exprimer : la plupart du temps, isolés dans leurs tours ou dans leurs postes, les appelés du djebel n'ont appris les « événements » qu'à travers les proclamations diffusées par la radio. Leur première réaction a été la surprise. Puis la circonspection. Puis l'inquiétude : que va devenir leur libération, cette « quille » qui constitue leur unique préoccupation ? Et s'il leur arrive de réprouver le mouvement de révolte, ce n'est que dans la crainte qu'il ne repousse aux calendes grecques leur retour en France.

Dans l'immédiat, ils ne constatent qu'une seule chose : la vie continue, avec ses servitudes opérationnelles et quotidiennes, les patrouilles, les liaisons (quand elles ne sont pas interdites par des commandants d'unités pusillanimes ou attentistes), les gardes de jour et de nuit, sans même le réconfort du courrier.

Ils écoutent la radio ; ceux qui le peuvent captent les émissions métropolitaines, Monte-Carlo ou Europe 1, qui dépeignent le territoire à feu et à sang, prétextant la mort du maréchal des logis du Train, tué à son poste devant l'émetteur de Maison Carrée, pour décrire de « sauvages affrontements ».



Le « France-Soir » de Lazareff en rajoute dans la servilité godillotte.

Ces « sauvages affrontements » n'existent que dans l'imagination des journalistes déchaînés. A Maison Blanche, où le 2e REP a pris position le 24 avril au matin, les bérets verts se sont heurtés à une quinzaine de braillards de l'armée de l'Air que quelques coups de poings ont ramené à la raison. Cela fait, les « gonfleurs d'hélice » pactisent volontiers avec les légionnaires auxquels ils fournissent pain, légumes verts, cigarettes et bière fraîche.

Il est significatif, du reste, que jamais nulle part les unités « rebellées », qui ont entamé un vaste rallye routier à travers l'Algérie (les 14e et 18e RCP l'ont traversée d'est en ouest), n'ont rencontré de difficulté de parcours, alors qu'il eût été facile aux unités des secteurs traversés d'établir des barrages qui n'eussent jamais été conquis de vive force. Bien plus, ces régiments n'ont cessé d'être ravitaillés durant leur périple, soit en vivres, soit en essence.

Quant aux rares régiments (le 3e RPIMA du colonel Le Borgne) qui ont affirmé leur fidélité au gouvernement, leurs chefs ont bien précisé qu'ils n'entreprendraient *aucune action* offensive contre leurs « camarades égarés ».

Le 24 avril, bien avant que De Gaulle ne prenne la parole, le sort du « putsch » est pourtant déjà réglé. Challe a fait le plein des unités « ralliées » ; il est clair que plus personne ne rejoindra les généraux rebelles. Dès lors, la révolte ne peut que reculer, s'étioler et mourir. De Gaulle va lui porter l'estocade.

Les « sous-off' » l'emportent

Le chef de l'Etat s'est mis en uniforme. Il est grave, déterminé, implacable. Après avoir dépeint les « putschistes » comme des hommes « ambitieux et sans scrupules », il poursuit : *« J'ordonne que tous les moyens, je dis bien tous les moyens, soient employés pour barrer la route à ces hommes-là, en attendant de les réduire... »*

Un ordre comme celui-là devrait entraîner, De Gaulle le sait bien et son entourage (Michel Debré, entre autres) le souhaite, le chaos sur le territoire algérien, la désobéissance généralisée, la mutinerie des unités et, qui sait ? la « marche sur Alger » de régiments loyalistes. C'est en tout cas la thèse que tenteront d'accréditer journaux et radios métropolitains, et qui sera à l'origine du « contingent » mythique, faisant échouer le putsch.

A toute affirmation, il faut une illustration, et les journalistes ne vont pas manquer d'aller « mitrailler » les militaires de l'armée de l'Air, en poste à Blida, qui posent complaisamment pour les photographes et qui, après avoir hissé le drapeau rouge sur leurs bâtiments et molesté quelques officiers bedonnants, hâtivement qualifiés de « putschistes », peignent en grosses lettres rouges : *« Ne comptez pas sur le contingent »*. Reproduit à des millions d'exemplaires, le cliché demeure, aujourd'hui encore, le symbole de la réalité de la « résistance » de ces appelés qui ont barré la route aux factieux.

Barré la route ? C'est beaucoup dire. Et pour ne pas parler de ces « fidèles » de Blida qui se sont bien gardés de sortir de leurs cantonnements pour agir de façon concrète, qu'en est-il réellement ?

Si la grogne se manifeste — même dans certaines unités qui ont, au début, rallié le mouvement — elle est avant tout l'œuvre des sous-officiers. Et, la plupart du temps, de ceux qui, au sein des PC et des états-majors, ont assisté à la démission de leurs chefs, hésitants, timorés, qui, durant ces quatre jours de confusion, n'ont pu, ou su, ou voulu prendre parti et qui, désormais, sortent de leur retraite et refont surface. Ayant abandonné leurs subordonnés, ces cadres ont perdu la face et leurs sous-officiers n'ont aucune vergogne à leur refuser l'obéissance. Connaissant bien la troupe, ils savent la flatter dans le sens du poil et en arriveront même à constituer avec des éléments sûrs (bien souvent les armuriers ou les magasiniers) de véritables soviets qui, pendant quelques jours, prendront en main les destinées des unités.

Ce sont du reste des sous-officiers de l'aviation qui décideront de s'envoler, avec leurs appareils, pour la Métropole dans la journée du 25 avril.

Quant au « contingent », il subit, une fois encore. La meilleure preuve ? Lorsque, voyant terminée l'aventure, les régiments factieux décident de quitter, qui Oran, qui Alger pour regagner leurs cantonnements de l'Est constantinois (les 14e et 18e RCP, le 9e RCP, le 2e REP, le 2e REC, etc.), personne, cette fois encore, ne s'opposera à leur passage. Ainsi qu'elles l'ont fait à l'aller, les unités des secteurs traversés — y compris celles de Bordj Bou Arreridj ou de Sétif, que l'on affirme d'un loyalisme déterminé — assureront volontiers les ravitaillements en carburant des véhicules, les approvisionnements en vivres des compagnies. Tout se passe entre gens de bonne volonté.

On peut, dès lors, affirmer que, pendant les quatre jours de confusion que constitua la tentative de coup de force en Algérie, la cohésion des combattants ne fut aucunement remise en cause. La cassure devait se produire après, lorsque les commissions d'enquête déferlèrent, menant une épuration d'autant plus vigoureuse et radicale et, pour tout dire, sordide, qu'en haut lieu l'alerte avait été chaude.

L'armée devait en sortir meurtrie, brisée, et pour longtemps, même si, pour sauvegarder les apparences et ne pas effrayer les électeurs, on accrédita la légende d'un « contingent inflexible et loyal ». Ainsi, la France pouvait se rendormir.



Publicité parue dans « Le Bled ».

Pierre SERGENT :

DU MAQUIS A L'OAS

« *On n'a rien fait contre les idées tant que l'on n'a pas nuit aux hommes* », disait avec un brin de cynisme Joseph de Maistre. Quand ces hommes sont des vaincus, au plaisir de les piétiner s'ajoute celui de les confondre. Non seulement ils furent malheureux mais ils avaient tort. Non seulement ils avaient tort, mais ils étaient ignobles. « *Salauds de pauvres !* », s'écrie un personnage de Marcel Aymé dans « La traversée de Paris ». « *Canailles de vaincus !* », reprend la Bonne Conscience Universelle, depuis vingt-cinq ans, lorsque l'on prononce le mot « OAS ». Il est donc admis que l'organisation Armée secrète rassembla des brutes fascistes, des tueurs stipendiés, le ban et l'arrière-ban des maquereaux républicides. Ce bobard a d'excellentes raisons d'être et de demeurer dans la mémoire d'un peuple qui eut à subir, en moins de quatre ans, un viol politique justifié par la défense de nos départements d'outre-mer (par-devant) et les outrages d'une paix qui scellait leur abandon (par-derrière).

Le témoignage que nous publions ici est celui d'un homme qu'un même sentiment de l'honneur poussa à s'élever, à vingt ans de distance, contre les raisons d'Etat vichyste et gaullienne. C'est un déplorable exemple d'entêtement patriotique. Puisse-t-il éclairer quelques jeunes gens sur ce que furent les motivations profondes de ces soldats qu'on dit curieusement « perdus », parce qu'ils suivirent une route trop droite.

Y.B.

SANS mai 1940, je serais peut-être devenu l'explorateur que j'imaginais être aux côtés de Paul-Emile Victor, ou un missionnaire à barbe blanche partant évangéliser les Noirs sur les traces du père dominicain qui m'avait préparé à ma communion. Sans les chars de Guderian, sans le spectacle accablant de l'exode des civils et l'insupportable déroute de l'armée française, mon univers d'enfant sage ne se serait pas écroulé.

Car il s'écroula, en me brisant le cœur et semant la révolte dans mon âme. Jamais je n'aurais pu imaginer qu'un officier de mon pays puisse être un lâche. En voir dévaler sur nos routes me fit penser que la France était morte. Et quand, le 17 juin 1940, le vieux Maréchal nous dit qu'il fallait cesser le combat, je réagis d'instinct, en vibrant de la tête aux pieds : lever les bras était infamant, la capitulation était une attitude impossible. Je devais me battre pour venger et sauver mon pays.

*
**

J'entends encore la voix de mon frère m'apprenant qu'un général a lancé, de Londres, un appel pour inviter les Français à poursuivre le combat. Mon instinct a donc raison. D'un coup, l'espoir renaît. Tout n'est peut-être pas encore fini puisque le drapeau flotte encore quelque part. Oui, il faut lutter. C'est évident : nous ne pouvons accepter que les Allemands soient maîtres chez nous ! J'imagine déjà que tous les Français s'unissent pour combattre l'envahisseur. Les plus courageux rejoignent De Gaulle dont le nom évoque les vertus guerrières et l'entêtement de Vercingétorix... Ceux qui ne peuvent le rallier rendent à l'ennemi la vie impossible. Seuls quelques traîtres, les « pourris de la IIIe République », pactisent avec les boches, mais ils ne représentent rien et, de toute façon, nous les pendrons.

Raisonnement puéril, que le temps ne tarde pas à démentir. La France des meilleurs se coupe en deux. Et son ventre mou accepte les consignes officielles de patience et de résignation, des consignes qui me sont insupportables. Mon frère aîné me fait entrer dans un réseau de résistance, le Front national (déjà !), dont font partie des élèves des lycées Henri-IV et Louis-le-Grand.

La distribution de journaux et de tracts n'a rien d'exaltant. Le fils du professeur Bayet nous introduit dans une formation plus active, le corps franc Liberté.



Du maquis, j'ai rapporté une expérience passionnante et une décision qui va déterminer la suite de mon parcours : pour remplacer mes camarades tombés en Sologne, je deviendrai officier. J'aurais aimé m'engager dans la 2e DB, mais le général Leclerc, son chef, nous en a dissuadés. « Chacun à sa place, nous a-t-il répondu fermement, sinon l'équilibre du pays en souffrira. »



A la sortie de Saint-Cyr, je choisis la Légion étrangère. Par défi. Façonné par des maîtres à penser comme Gustave Thibon, Péguy ou Saint-Ex., j'estime que la vie — dont le sens m'échappe — est

une sorte de parcours du combattant permettant de se mesurer aux autres et aux événements. Ce combat, dirigé contre soi-même, mène automatiquement aux options les plus dures et les plus risquées. Comment connaître ses limites si l'on ne tente rien ?

Et me voici dans ce monde étrange des soldats de métier qui a fait naître tant et tant de légendes. Rien ne m'avait préparé à cette rencontre. Ni mon éducation ni mon instruction. Mais des lettres, envoyées d'Indochine par le capitaine Hélie Denoix de Saint-Marc à son cousin Gorostarzu, mon camarade de promotion, avaient excité mon désir de servir dans cette troupe d'élite.



Cette aventure commence par un coup de foudre. La Légion, il faut l'aimer, ou la quitter. Moi, je l'ai aimée d'emblée. Avec ses traditions, ses règles et son esprit. Avec ses hommes surtout, des êtres malmenés par l'existence, à la recherche d'un idéal, d'un emploi, d'une raison d'être ou d'une rupture avec un passé trop lourd.

Commence la guerre, la vraie. Implacable de part et d'autre. Loin de la mère patrie, nous avons le sentiment d'être à la pointe du combat de l'Occident pour la liberté. Ne pas être compris par le cultivateur de métropole ne me chagrine pas outre mesure. Il me suffit que le gouvernement ait décidé de maintenir la présence française en Extrême-Orient. Il me suffit surtout d'espérer la compréhension du monde libre.

La chute de Diên Biên Phû où j'aurais voulu rejoindre mes camarades si mon état de santé l'avait permis, me donne le vertige. A présent, la défaite est inéluctable et je refuse de participer plus avant à la marche funèbre de la France vers sa décadence. J'envisage de quitter l'armée, quand, en Algérie, un nouveau défi nous est lancé. Allons-nous le relever ? Je remets à plus tard ma démission et je rejoins les miens en première ligne.

Le 1er novembre 1954, la guerre d'Algérie commence. Trente attentats faisant sept morts et une douzaine de blessés ont été commis sur l'ensemble du territoire. Pour moi, qui arrive à Zeribet el-Oued, à la lisière sud des Aurès-Nementchas, huit jours plus tard, cela ne fait aucun doute : LA REBELLION QUI ECLATE EST DE LA MEME NATURE QUE LA GUERRE D'INDOCHINE.

Or, le Haut Commandement ne cesse de répéter que les problèmes d'Indochine et d'Algérie n'ont rien de commun. « Ici, nous serine-t-on, nous sommes en France ! » Et le gouvernement n'admettra jamais que nous sommes « en guerre ». Nous, les jeunes officiers retour d'Extrême-Orient, nous savons bien que les hommes qui rejoignent les rebelles sont avides de liberté, de justice mais, par-dessus tout, de dignité. Comme les Viets. Et nous savons que la force de l'adversaire est d'opposer à nos armes le poids de « la conscience universelle » en utilisant la puissance explosive de ses idées, son arsenal le plus redoutable.

La méthode qui a si bien réussi au Viêt-minh, le FLN algérien la reprend et l'adapte. Pour mobiliser toutes ses forces contre nous, il n'hésite pas à réveiller au sein des populations l'antique haine de l'infidèle. Voici donc l'Islam au service de sa guerre.

Tout cela, nous le comprenons fort bien et nous comprenons d'autant mieux les revendications des rebelles que personne n'est moins « colonialiste » qu'un officier qui n'a d'autre intérêt à défendre que l'intérêt supérieur de la nation. Celui qui gagnera cette guerre, j'en ai la conviction, c'est celui qui parviendra à convaincre le peuple algérien qu'il détient les meilleurs moyens de faire régner plus de liberté, plus de justice, plus de dignité. Ces moyens, la France les possède, mais aura-t-elle le courage de préconiser la révolution qui s'impose comme une évidence ?

Hélas ! pendant les quatre premières années du conflit, la situation se dégrade. Malgré les promesses solennelles des responsables politiques qui se succèdent au pouvoir, aucune mesure ne parvient à rétablir la confiance des populations et, après des soubresauts multiples, le couvercle finira par sauter au printemps 1958.



Pour l'armée qui a perdu toute confiance dans le pouvoir et dans le Haut Commandement, le 13 mai 1958 éclate comme un coup de tonnerre. Il est difficile de décrire l'explosion de joie qui soulève l'Algérie quand le général De Gaulle pose le pied sur le sol algérien.

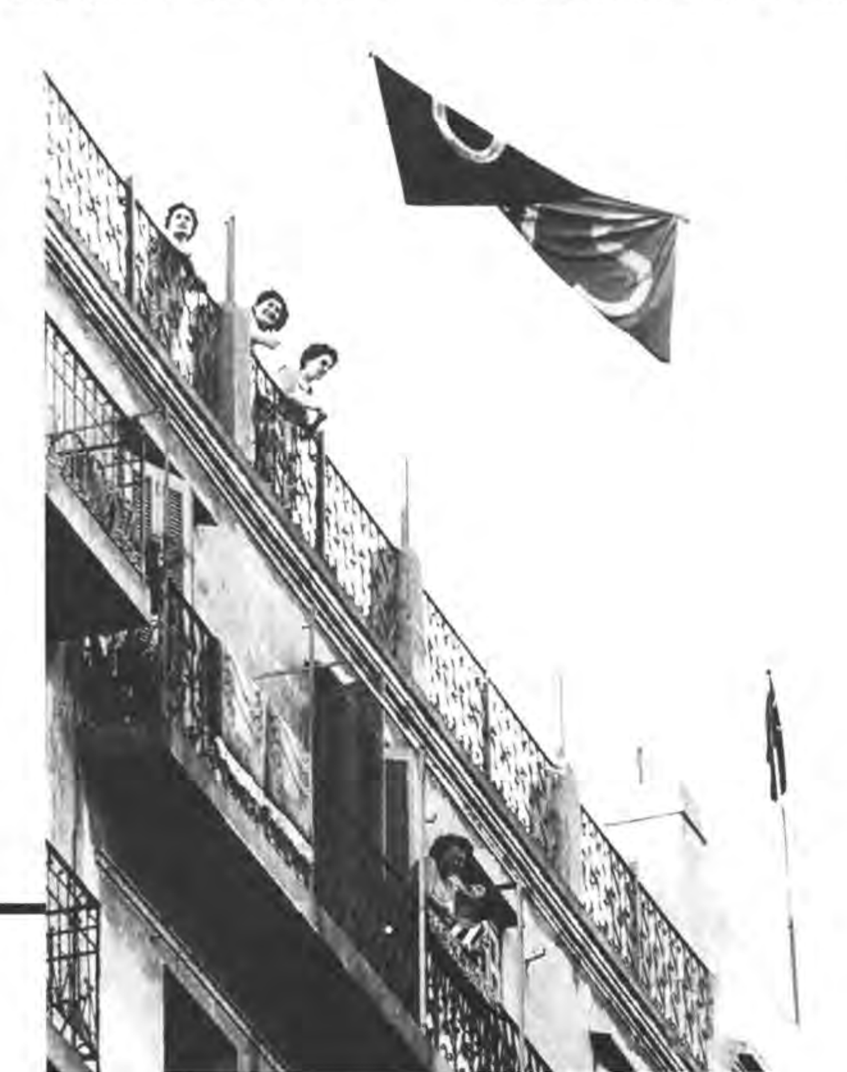
Le 16 septembre 1959, je suis malheureusement obligé d'admettre ce que je refusais de croire jusque-là : la France vient de perdre sa chance de grande nation. En proposant aux populations d'Algérie les trois options : francisation, indépendance ou coopération, De Gaulle reconnaît la légitimité du combat que mène le FLN. Cela me saute aux yeux avec une telle force que je déclare au colonel Dufour, commandant le 1er REP : « Pour moi, le drapeau du FLN flotte à partir de maintenant sur Alger. » A ceux qui prétendent que l'autodétermination est une feinte destinée à apaiser l'opinion internationale, je réplique par des arguments de guerre révolutionnaire. Mais il est de bon ton, dans l'intelligentsia, de laisser entendre que nous avons été intoxiqués par les leçons de Mao Tsé-toung...

Dès lors, l'atmosphère se tend dans les unités comme le 1er Régiment étranger de parachutistes (1er REP) dont je commande la 1re compagnie. Nous sentons combien notre combat est vain. Les discussions de popote sont animées. Je me montre l'un des défenseurs les plus acharnés de l'Algérie française. L'Algérie et le Sahara représentent à mes yeux le dernier terrain sur lequel nous pouvons construire. Nous devons conserver à la France une œuvre à accomplir, une mission pour sa jeunesse. Existe-t-il objectif plus noble, dessein plus exaltant, que la mise en valeur d'une contrée immense pour le plus grand bien des populations qui l'habitent ?

Fin janvier 1960, les événements se précipitent. De Gaulle déclare la guerre aux défenseurs de l'Algérie française. Pour faire « l'Algérie algérienne », il lui faut vaincre tout à tour les pieds-noirs et l'armée.

Le limogeage de Massu, le général des paras et, à partir du 13 mai, l'idole des Algérois, met le feu aux poudres. Lagaillarde s'enferme dans les facultés et Ortiz fait dresser des barricades. Quand la fusillade éclate, le 24 janvier à 18 h 05, entre les gendarmes et la population, je ne suis qu'à quelques centaines de mètres du tunnel des facultés, à la tête de la colonne du 1er REP, sur le boulevard Saint-Saëns. Et c'est ma compagnie qui reçoit la mission de séparer les combattants. Le sang a coulé et ce premier combat fratricide est le prélude du drame franco-français qui commence. D'un côté, De Gaulle, une partie de ses compagnons devenus des comparses, ses mercenaires et ses hommes de main, de l'autre, des populations qui se sentent abandonnées et sacrifiées.

Quand De Gaulle décide de rétablir l'ordre par tous les moyens, le désespoir envahit le cœur des Algérois. Quant à moi, je propose de passer derrière les barricades, du côté des insurgés, avec toute ma compagnie. « Ne faites pas cela, Sergent, me répond le colonel Dufour. Nous avons marqué des points. Cette phase est terminée... Les barricades doivent tomber d'elles-mêmes maintenant. »



En septembre 1961, suivant les consignes de l'armée secrète, la population de Bab el-Oued arbore des banderoles frappées du sigle OAS.

Estimant impossible de me montrer plus « Algérie française » que lui et que tous les colonels qui sont à nos côtés, j'y renonce. Lorsque les insurgés quittent le réduit pour se constituer prisonniers, en hommage à leur détermination, je leur fais présenter les armes. Bien maigre consolation...

La semaine des barricades a marqué le 1er REP. Je sais, à présent, qu'il me sera impossible de laisser commettre sans réagir l'effroyable injustice qui se prépare.

*
**

Entre deux accrochages, en attendant d'être largué ou héliporté sur les groupes rebelles de l'Ouarsenis ou de l'Akfadou, je médite l'ordre de Pierre Messmer, le ministre de la Défense : « Faites la guerre et ne cherchez pas à comprendre. Cela vous dépasse ! » Ce serait tellement plus simple d'être convaincu et de n'avoir qu'à obéir. Il est si tentant de s'abandonner au confort intellectuel de la hiérarchie...

Bien sûr, j'éprouve, comme tant d'autres, une colère grandissante au souvenir des sacrifices de mes camarades. Mais n'ayant pas la présomption de réduire le problème algérien à des considérations de personnes, je serais prêt à vaincre rancœur et amertume si j'avais la certitude de me sacrifier pour le bien du pays. Or j'ai la conviction, au contraire, que mon abnégation ne serait qu'une lâcheté. Pour la première fois, l'occasion est donnée à notre génération de peser sur le destin national, nous n'avons pas le droit de la laisser échapper.

En juin 1960, De Gaulle lance son offensive d'été. Le 14, il invite les rebelles du GPRA à venir discuter avec lui. Le lendemain, 15 juin, des personnalités algéroises créent le Front de l'Algérie française, le FAF. On se bouscule aux portes des permanences pour s'y inscrire. « Nous avons neuf cent mille adhérents ! », constate, un mois plus tard, le bachaga Boualem. Il aurait fallu être aveugle et sourd pour ne pas se rendre compte de la montée des antagonismes. Discuter avec les rebelles suffit à mobiliser les Français d'Algérie. Aller plus loin conduirait inévitablement à l'affrontement.

La cote du 1er REP et de son chef, le colonel Dufour, est au zénith et l'idée d'une opération dont il prendrait la tête prend chaque jour plus de consistance. Reste à savoir comment la déclencher.

En décembre 1960, l'occasion se présente lorsque le chef de l'Etat décide d'entreprendre un nouveau voyage d'explication en Algérie. Aux yeux des partisans de l'Algérie française, ce déplacement apparaît comme une provocation. Ils feront descendre la foule dans la rue.

Le 10 décembre, de passage à Paris, j'accepte la mission que me confie Me Tixier-Vignancour d'aller, de la part du général Salan réfugié en Espagne, donner le « feu vert » au général Jouhaud, civil à Alger, pour l'opération projetée. Il s'agit de profiter des manifestations qui provoqueront des affrontements avec le service d'ordre pour faire converger sur Alger des régiments du « fer de lance » afin de s'emparer des pouvoirs civil et militaire en Algérie.

Hélas ! malgré les efforts que nous déployons pendant cinq jours pour faire « basculer » les chefs de corps, nous ne parvenons pas à constituer une force suffisante pour passer à l'action. Le général Jouhaud en est profondément déçu. « Merci pour tout ce que vous avez fait, me dit-il. Nous ne pouvons plus rien tenter à présent... Il faut attendre une autre occasion. »





Repéré par la Sécurité militaire pendant ces événements, je suis muté en métropole par mesure disciplinaire, sans même pouvoir passer le commandement de ma compagnie. Mais, de cœur, je reste en Algérie, et je maintiens des contacts étroits avec les colonels qui estiment de leur devoir de s'opposer à la politique d'abandon de De Gaulle.

Les colonels, eux aussi, cherchent un chef. Après en avoir sondé plusieurs, ils choisissent le général Challe dont ils ont apprécié la compétence sur le terrain. Ainsi naît cette révolte militaire d'Alger que l'Histoire retiendra à tort sous le nom de putsch.

Revenu clandestinement par avion en Algérie avec quelques camarades, je reprends le comman-

dement de ma compagnie à Zéralda, la base du 1er REP, le 21 avril 1961, puis, à sa tête, après avoir forcé plusieurs barrages tenus par des gendarmes, je mène l'assaut du corps d'armée d'Alger. Nous y faisons prisonniers le général Vézinet et son état-major, tandis que les autres compagnies du régiment et diverses unités parachutistes s'emparent des points sensibles de la ville. A trois heures du matin, le 22 avril, le général Challe est maître de l'Algérie.

On sait que cette opération si bien commencée se termine, quatre jours plus tard, par la reddition de Challe. A mes yeux, cette décision d'en finir est prise trop rapidement par notre chef qui n'a pas tenté réellement de rallier les unités qui lui échappaient. On ne galvanise pas des troupes en utilisant le téléphone. « En temps de crise, disait Henri IV, c'est le cul sur la selle que l'on conquiert son royaume ! » A défaut de cheval, Challe disposait d'hélicoptères. Il est des moments où le soldat ne croit que ce qu'il voit...

Quand le général Zeller m'apprend que Challe a décidé de se rendre, je reste sans voix. Est-ce possible ? A vingt ans de distance, je revis, avec une intensité accrue, le moment où Pétain a déclaré de sa voix brisée : « Il faut cesser le combat. » J'ai un mouvement de révolte. Quelle malédiction s'attache donc à ces étoiles de généraux ? Pourquoi tant de serments d'opérette ? Quelle dérision !

Dès lors, toute capitulation m'est devenue impossible. D'ailleurs, je n'ai guère de cas de conscience. Je crois que ma cause est juste. Je dois aller jusqu'au bout. Et même si la lutte entreprise est vouée à l'échec, je la mènerai par solidarité avec les populations injustement sacrifiées. Je pense encore plus aux Français musulmans qu'aux pieds-noirs. Abandonner au couteau de l'égorgeur celui auquel on a donné une arme française est une ignominie. Même dans le Milieu, on n'agit pas ainsi.

Encerclé par les gendarmes dans le gouvernement général, avec les généraux et la plupart des chefs de l'insurrection, mon premier souci est de sortir de ce piège. Un civil m'aide. J'abandonne ma tenue camouflée. Je glisse mon pistolet dans le sac d'un légionnaire et, en compagnie de mon adjoint, je parviens à glisser à travers les mailles du filet. Me voici dans la ville, devenu clandestin pour la deuxième fois de ma vie. Jamais je ne me suis senti aussi démuni.



Quand j'acquiers la certitude que les responsables pieds-noirs engagés à nos côtés ne veulent pas entendre parler d'autonomie et considèrent que leur intégration à la France est la seule possibilité d'avenir, je décide d'aller organiser la résistance à De Gaulle en métropole. Dès 1961, je crée la branche métropolitaine de l'OAS dont je deviens le chef d'état-major. Une lutte sans merci s'engage alors contre les bradeurs du territoire.

Malgré les coups portés à l'Organisation armée secrète, sa puissance ne cesse de grandir jusqu'aux mois de février-mars 1962. A cette époque, l'OAS est devenue l'une des composantes de la vie politique française. Tout est redevenu possible, à condition que De Gaulle admette que les communautés françaises d'Algérie ont le droit, elles aussi, de vivre sur la terre qu'elles ont enrichie et fécondée de leur sueur et de leur sang.

Mais la hargne du chef de l'Etat est plus forte que son sens de l'intérêt supérieur de la nation. « On ne discute pas avec des factieux ! » laisse-t-il tomber avec mépris.

Et c'est la fin de l'Algérie française. Toutes les forces de l'Etat sont mobilisées contre ses partisans. Les chefs tombent les uns après les autres, le général Salan, puis le général Jouhaud. Le coup de grâce nous est donné quatre jours après l'indépendance de l'Algérie par l'exécution de Roger Degueldre, l'intrépide lieutenant du 1er REP.

Cette fois, c'est bien fini : la France a cessé d'être une grande puissance.

En mars 1986, un quart de siècle après ces événements, j'ai sollicité le suffrage de mes concitoyens. Parmi les raisons qui m'ont incité à braver le verdict populaire, j'ai voulu démontrer que notre combat pour l'Algérie française n'était pas la lutte infamante que certains ont tenté et tentent encore de faire croire. En élisant l'un des chefs de l'OAS, les Français ont prouvé qu'ils avaient compris le sens et la noblesse de notre combat.



(INFORMATION PAGE 3)

CLAUDE PIEGTS ET ALBERT DOVECAR FUSILLÉS HIER MATIN

(Information page 8)

LES PREMIERS BAINS DU BEAU TEMPS A PARIS

Le beau temps semble vouloir déclencher, enfin, une offensive de chaleur, et mercredi après-midi, à Paris recherchait la fraîcheur, car la température [illegible]

A la « une » de « la Dépêche d'Algérie », le 8 juin 1962.

PATRIOTES ET VOYOUS : QUI SE CACHAIT DERRIÈRE LES BARBOUZES ?

par Louis CHARRIER



Au PC des barbouzes, conférence autour de Lucien Bitterlin (à gauche, cigarette à la bouche).

PARMI les membres du conseil d'administration de l'Institut du monde arabe, coûteuse organisation financée en grande partie par les pétrodollars venus du golfe Persique et dont les bâtiments se dressent au bord de la Seine, du côté de la nouvelle faculté de Médecine, figurait il y a encore quelques semaines un certain Lucien Bitterlin. Il avait été mis en place par les socialistes, et son contrat n'a pas été renouvelé par le nouveau gouvernement.

Bitterlin ? diront certains, ce nom nous rappelle quelque chose. Eh oui : au début des années soixante, ce personnage rendit de signalés services au pouvoir gaulliste. Il fut, à Alger, le patron de ceux que l'on appelait les « barbouzes ».

Dans l'affreuse guerre franco-française qui, sur le tard, en fait après l'échec du putsch des généraux, s'est greffée sur le conflit algérien, l'épisode des barbouzes apparaît comme l'un des plus tragiques. Des images surgissent à l'esprit, celle des militants de l'Algérie française mystérieusement enlevés et torturés au fond de quelque cave, celle aussi d'hommes déchiquetés dans une villa par la bombe de l'OAS, celle encore d'un Vietnamien, membre des « polices parallèles », exécuté sur l'ordre de Roger Degueldre, chef des commandos Delta de l'OAS, et dont le corps sans vie, suspendu à un fil électrique, prouvait aux Algérois que l'organisation clandestine frappait « qui elle veut, où elle veut, quand elle veut »...

Sous le nom générique de barbouzes (qui fait allusion à la fausse barbe dont les agents secrets sont censés être affublés et dont l'inventeur fut Dominique Ponchardier, auteur de série noire et barbouze lui-même), sous ce nom, donc, a été rangé à l'époque à peu près tout ce qui ne portait pas l'uniforme ou la plaque de police nationale : membres de la Sécurité militaire (dont certains se distinguèrent par la hargne déployée dans la lutte contre leurs anciens camarades de l'armée passés à l'OAS), agents du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) dont est issue l'actuelle DGSE, service action du 11ᵉ Choc...

Les kidnappeurs d'Argoud

Si le terme « barbouze » peut se définir par la nature des missions confiées à ceux qui le portaient, assurément des hommes de la SM, du SDECE ou du 11ᵉ Choc méritent d'en être affublés. C'est un fait peu connu mais établi aujourd'hui que l'enlèvement, en 1963, du colonel Argoud en territoire allemand, au risque d'un incident diplomatique grave avec le gouvernement de Bonn, fut organisé par une équipe du 11ᵉ Choc, par celle-ci uniquement, sous les ordres d'un chef de bataillon du nom de D..., aujourd'hui général à la retraite. Mais si les hommes qui formaient ce commando doivent être appelés barbouzes, ceux qui enlevèrent, sous le Consulat, le duc d'Enghien en territoire badois méritent aussi ce qualificatif. Or ils étaient purement et simplement des soldats français, aux ordres du pouvoir légal.

Alors, qui étaient les barbouzes ? La réponse nous est fournie par Lucien Bitterlin qui, en 1972, a publié, aux éditions du Palais-Royal, une « Histoire des barbouzes ». Revendiquant cette appellation comme d'autres se font gloire de leur croix de la Légion d'honneur ou de leur élection à l'Académie française, Bitterlin écrit : *« Les barbouzes sont nés en Algérie d'une simple initiative privée, de quelques hommes qui refusaient la loi de l'OAS et qui ont voulu s'opposer par les armes au terrorisme des commandos Delta de Roger Degueldre. Ces hommes luttaient au sein d'un mouvement qu'ils avaient créé : le MPC (Mouvement pour la coopération). L'activité de ce mouvement fut toujours circonscrite au seul territoire algérien. Jamais les barbouzes n'eurent à opérer en France. Les membres du MPC étaient payés secrètement sur les fonds de la délégation générale du gouvernement en Algérie par l'intermédiaire d'une société commerciale fictive. »*

Bitterlin ajoute : *« Les barbouzes, je les connais mieux que quiconque puisque je suis à l'origine de leur création en Algérie et que je les ai commandés. »* Et, comme pour mieux délimiter son territoire, il précise : *« N'étaient pas barbouzes les fonctionnaires appartenant aux divers services de police, Renseignements généraux (RG), Police judiciaire (PJ), ressortissants du ministère de l'Intérieur, et, notamment, le groupe composé de deux cents commissaires et officiers de police créé spécialement et envoyé en Algérie pour démanteler l'OAS, sous les ordres du directeur central de la Police judiciaire, Michel Hacq, et baptisé en code « Mission C ». N'étaient pas barbouzes les fonctionnaires civils ou militaires de la Direction de la surveillance du territoire (DST) et de la Sécurité militaire (SM) qui, de par leurs attributions officielles et normales, ont eu à faire face à un complot contre la sûreté intérieure de l'Etat et dû le réprimer. N'étaient pas barbouzes les agents du Service de documentation extérieure et de contre-espionnage (SDECE) qui, de par sa nature, n'eut jamais à connaître ni à intervenir contre ce complot qui ne le concernait pas. »*

Passons sur cette dernière affirmation. Chacun sait qu'à l'époque, tous les moyens de l'Etat avaient été engagés dans la lutte contre l'OAS. Et s'il est vrai que le SDECE, en tant que service officiel, ne fut pas requis en bloc, il n'est pas moins vrai que certains de ses agents furent amenés à participer à cette lutte.



Bitterlin revendique pour lui, et lui seul, le titre de « patron des barbouzes ».

Sanguinetti et le « pauvre Gorille »

A qui étaient rattachés ces barbouzes ? Là encore, la réponse nous est fournie par Bitterlin qui, dans son livre, reproduit un organigramme des plus précis. On y voit que le Mouvement pour la coopération, qu'il animait en Algérie, dépendait à Paris d'un Mouvement pour la communauté animé par Jacques Dauer et Raymond Schmittlein, président du groupe UNR (l'UNR étant le parti gaulliste) à l'Assemblée nationale. Il était aussi relié à deux hommes dont les noms sont intimement liés à l'histoire des barbouzes : Dominique Ponchardier et Pierre Lemarchand.

Financièrement, le MPC, nous l'avons vu, dépendait du délégué général du gouvernement en Algérie, Jean Morin. Autonome, il travaillait cependant en liaison avec la « Mission C » de Michel Hacq et la Sécurité militaire du colonel Laurent.

L'énumération de ces noms confirme ce que nous disions plus haut : l'épisode des barbouzes, qui ponctue d'un trait de sang l'immense tragédie de l'Algérie française, fut l'illustration la plus funeste de la guerre civile à laquelle celle-ci a donné lieu.

Vouloir faire des militants de l'OAS, et notamment des officiers qui avaient rejoint celle-ci après l'échec de l'insurrection militaire d'avril 1961, un ramassis de fascistes ou de nazis, est insoutenable. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux — Godard, Denoix de Saint-Marc, Sergent, bien d'autres encore — avaient commencé leur carrière dans la Résistance.

De la même manière, dans les rangs des barbouzes, à côté d'hommes de main recrutés pour la circonstance, il y eut des individus au passé remarquable. Leur patriotisme, leur courage étaient incontestables. Mais à certains moments, l'Histoire devient folle. Les hommes s'éloignent et se déchirent, qui suivaient naguère le même chemin.



Dominique Ponchardier, alias « le Gorille », dictant l'une de ses séries noires. Le « pauvre La Ponche » fut l'un des organisateurs de ce combat sans merci.

Prenons Alexandre Sanguinetti et Jean-Baptiste Biaggi. Tous les deux se sont bien battus pendant la Seconde Guerre mondiale (Sanguinetti, sergent de commando, a été blessé à la jambe et restera boiteux). Avant le 13 mai, main dans la main, ils participent aux complots qui doivent amener le renversement de la IVe République et assurer le maintien de l'Algérie française.

A mesure que la politique du général De Gaulle, ramené au pouvoir à la faveur des événements d'Alger, évolue vers l'indépendance, les deux hommes se séparent. Sanguinetti suit le chef de l'Etat, Biaggi s'en éloigne. En 1961 et 1962, on trouve celui-ci parmi les partisans de l'OAS. Sanguinetti, lui, se lance à corps perdu dans la lutte contre cette dernière. Chargé de mission auprès du ministre de l'Intérieur, Roger Frey, il participera personnellement à l'arrestation d'Armand Belvisi, organisateur de l'attentat de Pont-sur-Seine contre le général De Gaulle.

A la présidence du MPC, en Algérie, on trouve Yves Le Tac, décrit par Bitterlin comme un « homme de grand prestige, héros de la Résistance, commandeur de la Légion d'honneur ». Blessé par l'OAS, transporté à Paris pour y être soigné, ce rescapé de Dachau y sera poursuivi par l'organisation clandestine, qui tentera de l'achever sur son lit du Val-de-Grâce.

Voici également André Goulay : « *Ce Normand déraciné*, écrit Bitterlin, *avait connu une jeunesse aventureuse. Il s'était engagé en 1944, à dix-sept ans, dans la Marine. Après un passage au service d'ordre du RPF en 1951, il combattit en Corée, s'y fit blesser. Militant aux "Volontaires de l'Union française" avec l'avocat Biaggi, il s'enrôla en 1956 en Algérie aux côtés de Barberot (le colonel) et du futur député Pierre Lemarchand dans les célèbres "commandos noirs", ces groupes chargés de rallier à la France les musulmans éparpillés dans les mechtas, en plein cœur de la rébellion...* »

Et maintenant, Ponchardier : « *Massif, les épaules larges, il avait un visage dur, volontaire, des yeux sombres et perçants, un accent légèrement faubourien.* » Agent secret, chef de réseaux dans la Résistance, organisateur de l'opération Jéricho qui avait permis, pendant la guerre, l'évasion de condamnés à mort détenus à la prison d'Amiens, il s'était reconverti, nous l'avons dit, dans la littérature de « série noire », inventant le personnage du « Gorille » incarné à l'écran par Lino Ventura et Roger Hanin, inventant aussi le mot barbouze. « Ce pauvre La Ponche », dira plus tard Sanguinetti pour minimiser son rôle dans la lutte contre l'OAS, alors que Bitterlin confirmera lui-même que le « pauvre La Ponche » a été l'un des organisateurs essentiels de ce combat au couteau.

Heurs et malheurs de la barbouzerie

On ne refera pas ici l'histoire de l'action des barbouzes en Algérie. Passés au sud de la Méditerranée avec la volonté d'en découdre, l'avocat Pierre Lemarchand et sa femme Michelle, assumant à Paris la fonction de plaque tournante (c'est chez Pierre Lemarchand que Charles De Gaulle, petits-fils du général, aujourd'hui conseiller régional UDF du Nord-Pas-de-Calais, fera ses débuts d'avocat), porteront des coups à l'OAS. L'ingénieur Alexandre Tislenkoff, organisateur des émissions pirates de l'armée secrète, tombera entre leurs mains et racontera plus tard les tortures subies dans un livre sans équivoque : « J'accuse Lemarchand ».

Mais un grand nombre de barbouzes repartiront d'Algérie les pieds devant. L'OAS ne faisait pas de cadeaux... Rappelons que la livraison d'un colis piégé dans une maison réquisitionnée par les barbouzes à El Biar (un quartier d'Alger) fit dix-neuf morts, le 29 janvier 1962. Les corps (ou ce qu'il en restait) furent rapatriés et enterrés discrètement dans des cimetières de métropole, en région parisienne notamment.

Selon Bitterlin, Michel Debré n'approuvait pas l'action de ces milices très spéciales : « *La bête noire de Michel Debré c'était nous, les barbouzes. Pour le Premier ministre qui faisait l'objet de pressions de toutes parts, les barbouzes ne faisaient qu'ajouter à la pagaille existant déjà, excitaient les Européens, se livraient avec l'OAS à une surenchère inutile.* » Mais « *Roger Frey et Dominique Ponchardier ne partageaient pas cette opinion. Le seul fait de fixer l'OAS, de l'user, ce que nous faisions, les satisfaisait* ».

Bitterlin affirme que les barbouzes n'eurent jamais à exercer leurs talents au nord de la Méditerranée. Soit. Certaines affaires, qui peuvent être aujourd'hui racontées, montrent bien pourtant que les méthodes employées en Algérie, de part et d'autre, avaient fait école en métropole.

La mésaventure survenue à Philippe Castille, et ses suites, apparaissent à cet égard comme exemplaires.

Pied-noir à l'activisme débordant, ancien membre du 11e Choc, Philippe Castille avait été arrêté après l'attentat au bazooka qui faillit coûter la vie au général Salan, le 16 janvier 1957. Condamné à dix ans de travaux forcés, il fut libéré au moment du putsch, en avril 1961. Réfugié en Espagne, il





A gauche, Philippe Castille, après son arrestation début 1962. A droite, Antoine Argoud en « cavale » apprend par « France-Soir » qu'il vient d'être arrêté. Les hommes du 11ᵉ choc devront rejouer pour lui, en Allemagne, « l'enlèvement du duc d'Enghien ».

participa tout naturellement à la naissance de l'OAS et décida, au début de 1962, de passer en métropole.

Il n'eut guère le temps d'y déployer ses activités : quinze jours après son arrivée à Paris, il était arrêté par la police, et à nouveau emprisonné. L'explication ? Un des contacts de Castille dans la capitale n'était autre qu'un officier de police, Raymond P., qui avait réussi à s'infiltrer dans l'OAS. Ce fut donc un jeu pour la direction de la PJ de mettre un terme à l'aventure.

Mais l'affaire ne s'arrête pas là. L'OAS-métropole, qui disposait d'antennes au sein même des services de police, eut bientôt entre les mains la fiche de ce Raymond P. Outre son adresse et le numéro de sa voiture, ce document précisait que l'homme se servait de plusieurs identités, dont celle de Samuel C.

Un commando de l'OAS repéra la voiture, ordinairement garée dans une rue du XVᵉ arrondissement. Une charge de plastic fut nuitamment placée dans le véhicule, et reliée à la clé de contact de celui-ci. Le matin, un homme ouvrit la porte, s'installa sur le siège, tourna la clé. Une formidable explosion : l'homme fut déchiqueté, n'échappant que par miracle à la mort.

Ce n'était pas Raymond P., mais un honnête représentant de commerce du nom de Samuel C. ! Outre qu'il avait usurpé l'identité de celui-ci, l'officier de police lui empruntait fréquemment sa voiture. Ajoutons qu'il lui empruntait aussi sa femme, lorsque le brave Samuel partait faire ses tournées en province. Et c'est ainsi que, sur la foi d'une fiche de police incomplète, l'OAS-métropole fut amenée à commettre un crime qu'elle n'avait assurément pas voulu.

Précisons encore que Raymond P. poursuivit, après la fin de l'OAS, une carrière sans histoire au sein de la police. Etait-il une barbouze ? Non, selon la définition de Bitterlin. Admettons pourtant qu'il y avait certaine ressemblance...



Les barbouzes reprennent du poil de la bête. Dessin de Pinatel paru dans « Le trait ».

Ces Français conquis par le FLN

PORTEURS DE VALISES ET AVOCATS COMPLICES

par Jean DOISSY



L'abbé Scotto, l'un de ces prêtres de gauche qui, mi-naïfs, mi-traîtres, établiront le lien entre le FLN et ses sympathisants métropolitains.

« *ELLE* (la gauche) *s'est comportée envers le FLN d'une façon que j'appellerai femelle, sourdement conquise par la violence, le sang, le primitif de la cruauté.* » Qui a flétri ainsi le comportement d'un vaste secteur de l'opinion publique française durant la guerre d'Algérie ? Quelque pamphlétaire d'extrême droite ? Le général Massu ? Tixier-Vignancour ? Pas du tout. L'auteur de ce jugement à fleur de peau était un homme de gauche, et l'un de ses directeurs de conscience, l'écrivain Maurice Clavel.

On nous permettra cependant — et bien qu'il émane d'un homme du sérail — de trouver ce diagnostic un peu court.

D'abord parce que la gauche dont Clavel fustige le comportement n'a jamais existé, sinon *a posteriori*, lorsque les bonnes âmes eurent oublié le rôle des gouvernements socialistes durant les trois premières années de la répression, pour ne rien dire des atermoiements du PCF. Ensuite, parce que les motivations des hommes et des femmes qui prirent fait et cause pour les rebelles algériens sont autrement plus complexes que la simple « fascination femelle ».

Enfin, parce qu'on ne saurait mettre sur le même plan le comportement du communiste Fernand Iveton (1) ou la trahison de l'aspirant Maillot (2) allant jusqu'au bout de leur engage-

(1) *Fernand Iveton : jeune ouvrier pied-noir qui déposa une bombe dans une usine algéroise en novembre 1956. Iveton fut condamné à mort et guillotiné en février 1957 à la prison Barberousse d'Alger. Le garde des Sceaux, ministre de la Justice était alors M. François Mitterrand.*

(2) *Henri Maillot : membre du Parti communiste algérien, rappelé sous les armes en octobre 1955. Le 4 avril 1956, ayant reçu mission d'escorter un convoi d'armes, l'aspirant Maillot les livra au FLN et entra en clandestinité. Condamné à mort par contumace le 22 mai 1956, Henri Maillot fut tué (ou abattu après sa capture) lors d'un accrochage près d'Orléansville, le 6 juin.*

ment militant, et la vague de complicité de coquetailleux parisiens, transportant « El Moujahid » dans le coffre d'une « Jag » (3)... Qui en effet, dans certains milieux progressistes, ne s'est vanté — naguère plus qu'aujourd'hui — d'avoir « porté des valises » ? Comme la Résistance, l'aide au FLN a fait des petits...

Il n'en demeure pas moins que, durant ces années de guerre, des Français d'abord isolés, puis regroupés en réseaux constitués, fourniront des logements, des boîtes aux lettres, des alibis, des faux papiers. Ils serviront de guides, de chauffeurs, de passeurs. Ils transporteront des tracts, des documents, des sommes importantes, des armes, des tueurs.

Naissance d'une « bonne cause »

A l'automne 1955 paraît, sous la signature de Francis et Colette Jeanson, un pamphlet qui fait grand bruit : « L'Algérie hors la loi ». Le couple Jeanson est depuis longtemps en rapport avec la fraction séparatiste en Algérie. Leurs amis du MTLD et de l'UDMA leur facilitent le contact avec les durs du FLN. De même, à Alger, le professeur Mandouze (cofondateur de « Témoignage chrétien ») et le docteur Chalet, servent d'intermédiaires. Des rencontres discrètes ont lieu chez l'abbé Scotto. L'amalgame entre chrétiens progressistes, intellectuels gauchistes, illuminés, révolutionnaires amateurs ou professionnels se met au point.

A Paris, autour de Bourdet et de Martinet, s'agite avec la « nouvelle gauche », le « Groupe coopération » de Berthelet et de Colas (ex-animateur de l'Action catholique et ami de Mandouze). S'y regroupent des chrétiens désavoués par Rome, des « responsables » de groupes de travailleurs immigrés. Ils sont rejoints par les trotskistes dans leur désir de promouvoir, par la révolution, une république algérienne. Ces derniers sont conduits par un ingénieur grec, Michel Raptis. Sous sa direction, se met en place une forme pratique d'aide à la rébellion. Il s'agit d'un engagement total, approuvant la lutte armée. Afin de ratisser large, des comités sont créés (contre l'armée, contre la police). Michel Rocard (qui se séparera de la SFIO à propos de l'Algérie) s'y fait remarquer. Un « comité des intellectuels contre la poursuite de la guerre d'Algérie » voit son manifeste largement diffusé par « L'Express ». Les adhésions de Mauriac et de Jean-Paul Sartre lui donnent une caution prestigieuse : une « bonne cause » vient de naître.

A la fin de 1956, l'arrestation de Ben Bella entraîne celle de Mandouze et de quelques-uns de ses proches : Anne-Marie Chaulet, « fiancée » d'un responsable FLN, Cécile Verdurant, boîte aux lettres de la wilaya métropolitaine. Robert Barrat, de « L'Express », crée un comité de soutien pour la défense de Mandouze « le résistant ». Des intellectuels, André Frossard, Georges Suffert, s'émeuvent, le professeur est relaxé. Mais il fait scandale en révélant à la presse qu'il a toujours informé de ses contacts avec les rebelles MM. Faucon, du cabinet de Guy Mollet, Defferre, Savary, Mendès France... Il révèle aussi que Commin, secrétaire général de la SFIO, a rencontré à plusieurs reprises, à l'étranger, Khider et Yazid. Mollet qui envoie le contingent en Algérie n'a-t-il pas parlé *« d'une guerre imbécile et sans issue »* ?

« Règlements de comptes entre Nord-Africains »

Ce titre va figurer chaque jour, durant des semaines, dans la presse française qui réserve le mot terrorisme à l'Algérie. C'est que, pendant que s'effectue la mobilisation métropolitaine, tout est fait par le FLN et ses auxiliaires français pour réussir la prise en main de la population musulmane de métropole. Les trois à quatre cent mille immigrés maghrébins sont encadrés par le MNA de Messali Hadj, lequel a les sympathies de la SFIO.

Travailleurs et commerçants immigrés représentent un potentiel humain et financier indispensable ; ils doivent, de gré

(3) *On pense évidemment à Françoise Sagan.*



Conciliabule entre défenseurs et accusés lors d'une audience du procès Jeanson (photo clandestine).

ou de force, basculer du côté FLN, pratiquement inexistant au début de 1955 (mille cinq cents cotisants) : la création de la « 7e wilaya » (1) correspond à une nécessité politique — l'extension de l'insurrection à la métropole — autant que matérielle — le réseau des complicités va pouvoir jouer à plein.

J.-J. Rousset héberge les réunions des responsables FLN en France, Jeanson et sa femme jouent les chauffeurs, Jean Urvoas, prêtre de la Mission de France, se préoccupe des logements. Des étudiants, des professeurs comme E. Bono participent à ce grand jeu exaltant. Le quartier de la Goutte d'Or devient une casbah inaccessible : la police sans moyens est débordée et perd le contrôle des bidonvilles. En un an, les mille cinq cents cotisants deviennent dix huit mille. Quelques



Maître Jacques Vergès défend Jeanson, au nom de l'anti-colonialisme. L'avocat emploie la stratégie de rupture, qui met en cause la légitimité du tribunal – et vaut aux accusés des peines aggravées.

journaux osent parler de « racket politique ». « France-Soir » écrit : « *Les policiers FLN ont pignon sur rue à Paris... Le nombre des musulmans exécutés dans le département de la Seine s'élève à quatre-vingt-dix en novembre, quatre-vingt-sept en décembre.* »

(1) *Lire « La 7e wilaya », la guerre du FLN en France, par Ali Haroun, éditions du Seuil, Paris, 1986.*

Dans plusieurs quartiers de Paris sont découverts des locaux transformés en prison, des locaux où les hommes de l'organisation spéciale du FLN jugent et condamnent les réfractaires. La rébellion a franchi une seconde étape, la pénétration en métropole.

Mais, très tôt, le conflit algérien s'internationalise, et avec lui, l'aide à la rébellion.

En Belgique, toute la famille de Charles Moureaux, ministre de l'Enseignement, Marc Sommerhauser, président du Conseil d'Etat, collaborent avec le FLN. De nombreux ecclésiastiques, catholiques ou protestants, se rangent sous la même bannière.

En RFA, les syndicats avec Richter à Düsseldorf, Pilz et Heuter à Stuttgart, les auberges de jeunesse, offrent un large soutien financier et logistique. Les députés du SPD Wischrenski et Blachstein se montrent particulièrement actifs. L'Allemagne de l'Ouest devient une plaque tournante du trafic d'armes *(voir notre chapitre sur l'action des services spéciaux)*. La Suisse offre, elle aussi, un refuge confortable aux déserteurs et insoumis qui vont constituer le réseau « Nouvelle Résistance ». Les banquiers locaux faciliteront les opérations financières, des ecclésiastiques participeront à l'accueil des clandestins algériens et français en cavale.

Plus efficaces et plus étoffés, les réseaux d'aide logistique se sont développés progressivement et, dès la fin de 1957, ils jouent un rôle capital. A cette époque, le journaliste Robert Barrat a présenté Henri Curiel à Francis Jeanson. Jeanson est un amateur, un intellectuel exalté. Curiel, juif d'Egypte, a été prétendument rejeté par les hautes instances du Parti communiste après une longue carrière de militant. En fait, c'est très probablement un agent soviétique de haut niveau parfaitement formé aux techniques de la guerre révolutionnaire. Théoriquement marginal, sans liaison avouée avec le PCF, il peut être désavoué, renié en toute occasion. Il va se révéler extrêmement compétent et donner à certains éléments des réseaux une formation quasi professionnelle. Il double très vite Jeanson, devient l'interlocuteur privilégié du FLN.

L'aide étrangère

L'action complexe, tous azimuts, de Curiel est attestée par la création sous son égide d'un « Comité israélien pour une Algérie libre (28 décembre 1960) regroupant des Israéliens et des juifs français. L'objectif explicite est d'inviter les « *Algériens israélites* » à occuper « *une place plus grande et plus active dans la lutte* ». Le double objectif tactique — et soigneusement dissimulé — est de circonvenir l'accusation de sectarisme panarabe du FLN et de s'attiser les sympathies des relais d'opinion. Curiel agit, dans le même temps, pour le compte des Egyptiens intégristes et pogromistes !

Alors que la position interne du PCF reste inamovible — pas de soutien à un mouvement nationaliste et « irresponsable » — l'action va se porter vers les milieux des arts et des lettres. Il s'agit alors d'héberger discrètement des militants du FLN. Un comédien de gauche, Jacques Charby, va « démarcher » en quelque sorte ses camarades et quelques intellectuels progressistes, dont certains rempliront effectivement un rôle d'hôtelier : Paul Crauchet, Odette Piquet, Henriette Conte, François Robert, Raoul Sangla, Catherine Sauvage, Robert Destanque, Lise Besançon, Roger Pigault, Serge Reggiani, Hélène Duc, Olivier Todd, Marina Vlady, J.-M. Boeglin, Georges Arnaud, Georges Berger, Françoise Sagan, Simone de Beauvoir...

Certains transporteront les fonds importants provenant de la collecte auprès des immigrés (six cents millions par mois en 1961). D'autres se spécialiseront dans les passages de frontières sous la direction de Jacques Vignes. Ils, ou elles, participeront aux transports de fonds, d'armes, de documents, de clandestins,

de tueurs de l'Organisation secrète, ils les cacheront chez eux, chez des amis, loueront des voitures, fourniront des alibis, des renseignements. Une voiture officielle des PTT sera même utilisée pour la collecte des fonds ! (1)

On pouvait lire dans un rapport de la direction de la Sûreté nationale, en 1961 : « *La dépendance sous laquelle des avocats se sont placés vis-à-vis du FLN pose le problème de savoir s'ils peuvent être considérés comme des auxiliaires de la justice ou de ceux qui sont en lutte contre la France.* »

Des avocats « amis » se chargent en effet de la défense des inculpés, tant Algériens que Français. Ils vont constituer « le collectif » auquel sera jumelé un « Comité de soutien aux détenus ». Parmi ces avocats, un certain nombre, d'origine maghrébine, sont « mobilisés » par le Front, les autres, Européens, sont des sympathisants agréés.

Me Stibbe, avocat habituel du MTLD, est récusé à la fin de 1957. Il a refusé de servir de courrier entre les prisonniers et l'organisation extérieure et, surtout, il refuse d'assurer la défense des tireurs ayant participé aux actions contre le MNA. Ces scrupules ne troublent pas les autres avocats.

Des défenseurs complices

Des confrères belges participent aux procès : Marc de Kock, André Verchies, Cécile Draps. Les avocats français, avec Jacques Vergès comme chef de file, vont s'employer à freiner les jugements, à ridiculiser la justice. Ils vont devenir « les maquisards de la procédure ».

Plusieurs de ces avocats seront expulsés d'Algérie, inculpés d'atteinte à la sûreté de l'Etat, voire suspendus ou radiés. En 1961, Me Badinter se fera le défenseur de leur position. Me Dumas, dont la sympathie pour les « patriotes algériens » n'est pas à mettre en doute, sera une des vedettes, avec Gisèle Halimi, du procès Jeanson.

Le nombre des « défenseurs » ira croissant en fonction de l'évolution politique du conflit algérien : en 1961, ils seront plus d'une centaine à s'être rangés dans le camp de l'insurrection.

Le moins qu'on puisse dire, c'est que certains gardes des Sceaux, comme M. Michelet, et leur entourage, ont pratiqué une politique ambiguë. Cependant, il n'y a pas d'ambiguïté dans la conduite de M. Gosselin, conseiller auprès de M. Michelet qui, entre autres services rendus à la « cause », révélait aux internés de l'île d'Aix la présence de micros dans leurs cellules. Il n'y a rien de douteux dans le comportement d'Hervé Bourges, toujours chez le garde des Sceaux, dont on affirme qu'il assurait le contact entre son ministre et Ben Bella interné, qu'il transmettait à l'extérieur les directives de celui-ci. Les services rendus ont dû être importants puisque M. Bourges, choisissant après la « victoire » la nationalité algérienne, deviendra le conseiller du président Ben Bella.

Hélas, le remplacement brutal de celui-ci par Boumediene brisera la carrière algérienne du fidèle serviteur qui se verra obligé de redevenir français. Ces péripéties n'ont pas nui à l'intéressé qui, après avoir assumé, en Afrique noire, la responsabilité de la formation de journalistes destinés aux pays « non-engagés », acquerra de ce fait une technicité qui l'a mené à la présidence de TF1 !

Au printemps de 1958, la situation du FLN en Algérie n'est pas bonne, la métropole sauvera la situation. Les comités de soutien, les appels se multiplient, les ressources financières consécutives à la prise en main des immigrés augmentent. Le Front décide de porter la guerre sur le territoire métropolitain et transmet ses directives :

« *Créer partout un climat d'insécurité et de panique... Le sabotage et les assassinats sont nos armes les plus efficaces pour arracher l'indépendance.* »

L'offensive générale est déclenchée sur le territoire métropolitain en août 1958. Des policiers sont abattus, des raffineries de pétrole, des forêts brûlent, des locaux officiels, des dépôts sont attaqués, des voies ferrées sabotées.

Jeanson avait formulé des réserves mais l'assurance de l'état-major du FLN que les vies humaines seraient préservées lui avait paru suffisante. Quinze attentats sont réalisés en une seule nuit, il y a des morts et des blessés, les dégâts sont considérables. Les réseaux de soutien ont pris une part active dans ces opérations.

Le 15 septembre, Jacques Soustelle échappe par miracle à un attentat, place de l'Etoile. Les tueurs sont venus de l'étranger, leurs armes aussi, l'abbé Davezies les a transportés comme il transporte souvent Bouaziz, le chef de l'OS. Plus tard, il déclara : « *Je n'avais pas à savoir qui ils étaient, où ils allaient, d'où ils venaient... Je voulais que ce peuple soit libre, j'avais à mettre ma conduite en conformité avec mes idées. Que de jeunes Algériens dont j'ai été le passeur aient tiré sur Soustelle ne me concerne pas... Je ne suis pas algérien, je suis français.* »

Quelques-uns trouveront peut-être là la pensée chrétienne et généreuse d'un prêtre... D'autres y reconnaîtront une étrange perversion, de l'esprit, celle qui fait dire à Jeanson répondant à Davezies :

— Francis, pourquoi fais-tu cela ?

— Parce que cela me fait plaisir !

(1) *Parmi ces passeurs il faut distinguer la haute figure de Philippe Bernier. Quelques années plus tard le sieur Bernier fera parler de lui lors de l'affaire Ben Barka.*



A LA TOILE D'AVION

Paris-presse l'intransigeant

8e édition

BOURSE cours du jour

COURSES les arrivées

Kreffi

Exclusif

Voici les Parisiennes du F.L.N.

Parmi les « porteurs de valises », beaucoup de « porteuses ». Comme plus tard le terrorisme moyen-oriental, l'assistance au FLN attire le sexe faible.

GRANDES ET PETITES MANŒUVRES DU LOBBY DE LA TORTURE

par Martin PELTIER

Il ne s'agit pas ici de faire le procès, ou l'apologie, ni même le bilan de la torture en Algérie. La question a déjà été amplement traitée. Plus personne n'ignore que l'armée française a utilisé ce moyen contre le FLN, et en réponse à ses atrocités. Les faits sont établis. Ils sont aussi limités. On n'a pratiqué systématiquement la torture que lors de la bataille d'Alger et de quelques grandes opérations. Toujours parmi quelques rares unités d'intervention, et dans le cadre de strictes missions de renseignements. Il y eut aussi des représailles collectives et des civils tués dans le cadre d'opérations militaires, il yeut encore, assez nombreuses et répandues dans de plus nombreuses unités, de prétendues « évasions de prisonniers » ou des « corvées de bois », euphémismes convenus pour masquer les exécutions sommaires. Mais confondre cela avec la torture rélève, on le verra plus loin, de la manipulation politique.

Reste, pour en finir avec la torture proprement dite, un problème moral. Il peut se résumer ainsi : la fin ne peut en aucun cas justifier les moyens. D'autres pensent, comme le père Delarue, aumônier du 1er REP, que : « Entre deux maux, faire souffrir pour un temps un bandit pris sur le fait, qui du reste mérite la mort, et de l'autre laisser massacrer des innocents que l'on pourrait sauver si l'on pouvait, grâce aux révélations de ce criminel, anéantir sa bande ; il faut sans hésiter choisir le moindre : un interrogatoire efficace, sans sadisme. »

Chacun jugera en conscience. Ce qui va nous occuper ici, c'est ce qu'on a dit de la torture pendant la guerre d'Algérie et ce qu'on en dit maintenant, et l'image qu'en ont conservé la masse de nos compatriotes. Comment, à l'aide de réseaux bien organisés, on en est arrivé à faire croire que, selon l'expression de Pierre Vidal-Naquet (un nom à retenir, une des têtes de la manipulation) : « c'est l'ensemble de la jeunesse française » qui s'est trouvé confronté à ce problème. Pourquoi ce mensonge a été répandu. Pour qui. En un mot, il s'agit d'explorer les tenants et les aboutissants de la désinformation sur la question.

LE premier de tous les bobards qui ont aujourd'hui force de loi, c'est que personne n'osait parler à l'époque de torture. Que la censure et l'autocensure rendaient le sujet tabou. Rien n'est plus faux.

Dès 1954, Colette et Francis Jeanson dénoncent dans « L'Algérie hors la loi » un *« Etat policier, despotique et anarchique »* à la fois. Au début de 1955, l'administration s'émeut. Le rapport Wuillaume, rendu le 2 mars, analyse plusieurs cas de torture et préconise d'ailleurs *« l'eau et l'électricité pour éviter la cruauté excessive »*. Il restera plus ou moins secret jusqu'à la fin de la guerre, mais le débat vint à l'Assemblée. Le 3 février, M. Fonlupt-Esperaber, un ancien MRP, déclare : *« En 1950 — j'ai les pièces dans mon dossier — Monsieur le procureur général a été saisi de quatre-vingts plaintes pour faits de torture, je ne sache pas que ces plaintes aient eu la moindre conséquence. »*

Une partie de la presse — à gauche — relate l'information. Dans « L'Express » du 15 janvier 1955, François Mauriac accuse la police française de torturer en Algérie, et les médecins légistes de rédiger de faux rapports. Toujours dans « L'Express », Jean David reproduit un reportage de « Life » accusant un reporter de la « Fox Movietone » d'avoir soudoyé un gendarme réserviste pour qu'il tire sur des prisonniers afin de

Les disparus-retrouvés de la bataille d'Alger

YVES COURRIERE, auteur d'un ouvrage en quatre volumes, « La guerre d'Algérie », publié chez Fayard au début des années soixante-dix, a consacré de nombreuses pages à la fameuse « bataille d'Alger » qui permit aux parachutistes de Massu de liquider la rébellion dans cette ville en 1957. Les méthodes énergiques appliquées par les paras nourrirent alors toute une littérature sur la torture, les liquidations de suspects, etc.

Dans « Le temps des léopards », deuxième volume de cette monumentale saga qui en comporte quatre, Courrière cite notamment, à propos de ces disparitions, le témoignage de Paul Teitgen, secrétaire général de la police d'Alger, démissionnaire le 23 mars 1957. Il écrit : *« Paul Teitgen, qui tenait une scrupuleuse comptabilité des assignations à résidence, en était à trois mille neuf cent quatre-vingt-quatorze disparitions dont personne ne voulait rendre compte. »*

Ce chiffre a intrigué le colonel Yves Godard, auteur en 1972 du livre « Les paras dans la ville » (Fayard). Godard était des plus qualifiés pour écrire un tel ouvrage : il fut l'un des principaux artisans de cette bataille d'Alger. Ayant ensuite participé au 13 mai



Yacef Saadi a été capturé pendant la bataille d'Alger. Il est présenté à la presse après son interrogatoire à la villa mauresque. Lui, au moins, ne sera pas compté parmi les « disparus ».

1958, à l'organisation du putsch d'avril 1961 puis de l'OAS, il fut condamné à mort par contumace et, après la proclamation de l'indépendance de l'Algérie, vécut en exil à Bruxelles.

Donc, Godard a refait les comptes produits par Courrière. Il écrit : *« Nous avons constaté qu'il était impossible, à la date du 23 mars, que Paul Teitgen déduise de sa comptabilité le chiffre de trois mille neuf cent quatre-vingt-quatorze disparus. Il ressort en effet (...) que les assignations prononcées à l'époque se limitent à mille neuf cent quatre-vingt-trois. Le secrétaire général de la police d'Alger le reconnaît d'ailleurs dans sa lettre de démission : "J'ai, écrit-il, accepté de signer et de revêtir de mon nom jusqu'à ce jour près de deux mille assignations à résidence..." Donc, quatre mille prisonniers perdus sur deux mille, c'est un peu d'emballement. »*

Godard, qui s'est livré à un travail arithmétique minutieux dont il est impossible de restituer ici tous les détails, explique encore qu'il a reproduit fidèlement dans son livre les chiffres d'entrées et de sorties du centre de tri et de transit de Beni Messous *« en comptant comme sorties les hôtes libérés, dirigés sur le centre d'hébergement de Paul-Cazelles ou remis aux forces de l'ordre pour complément d'enquête »*. Pour la période allant du 28 janvier au 2 avril 1957, les chiffres sont les suivants :

Entrées : trois mille cent six.

Libérés : mille cent douze.

Dirigés sur Paul-Cazelles : mille huit cent vingt-neuf.

Remis aux forces de l'ordre : quatre-vingt-trois.

Or, Courrière, à propos des « comptes de Paul Teitgen », cite un « chiffre provisoire des manquants » : trois mille vingt-quatre. Faites le total des trois derniers nombres de la colonne ci-dessus : il est précisément de trois mille vingt-quatre...

Commentaire de Godard : *« Cette curieuse coïncidence porte à croire que les individus libérés de Beni Messous par un commissaire de police, ou bien placés sous la protection de l'administration à Paul-Cazelles, ou bien encore remis aux forces du maintien de l'ordre dont la gendarmerie nationale et la police judiciaire, sont autant de disparus ! Heureusement pour eux et aussi pour les parachutistes qui sont lavés de trois mille meurtres... »*

M.P.

reconstituer une émeute. Courant 1955 et au début de 1956 « Le Monde », « Esprit », « France-Observateur » publient des informations, des enquêtes, des condamnations solennelles.

La Gestapo d'Algérie

Déjà l'exagération polémique perce dans cette pré-campagne de presse. A tel point que Pierre Mendès France, malgré les liens très proches qui l'unissent à « L'Express », doit convenir *« qu'on a exagéré par moments »* les horribles excès, qu'il condamne. Guy Mollet, s'adressant le 14 avril 1956 aux militants socialistes, compte « presque sur les doigts de la main » les actes répréhensibles qu'il a ordonné de sanctionner.

En fait, ce n'est pas gratuitement que publicistes, journalistes et avocats amplifient le phénomène. Peu à peu, se met en place le grand bobard, qui a fini par triompher, et dont les manuels d'histoire recueillent aujourd'hui la substantifique moelle : *« les soldats français pratiquèrent la répression aveugle, les tortures, les exécutions sommaires, l'élimination par tous les moyens de rebelles »* (Nathan, classe de terminale, p. 272). *C'est toute la jeunesse, toute l'armée française, qu'ils ont torturées :* elles sont ainsi diabolisées, et l'adversaire de la France justifié, quelles que soient les atrocités de son combat !

Une analyse un peu plus précise de la forme du bobard révèle très clairement ce montage politique.

Le poids des mots, d'abord le choc de la Gestapo ! Dès le 6 décembre 1954 (!), Claude Bourdet demandait dans « L'Observateur » : *« Y a-t-il une Gestapo en Algérie ? »* Et de revenir à la charge, le 13 janvier 1955, en apostrophant François Mitterrand : *« Votre Gestapo d'Algérie »*. (Dans ce même numéro, un éditorial aussi comminatoire qu'anonyme mettait en demeure le ministre de l'Intérieur de se prononcer : *« M. Mitterrand doit dire s'il approuve l'emploi de la torture »*.) Le nazisme était la référence suprême, l'horreur absolu devant quoi s'efface tout esprit critique.

Une fois lancé le mot fatidique de Gestapo, toutes les ficelles de la désinformation seront utilisées pour répandre et accréditer le bobard. Par exemple, mêler le vrai, le douteux et le faux. Les campagnes de presse agiteront des cas indubitables de tortures ; ensuite, à partir de cas troubles (celui de Me Ali Boumendjel ou de l'universitaire Maurice Audin), on amène les autorités à des maladresses, des mensonges, on jette la suspicion sur elles afin de mieux laisser croire à un immense pot aux roses. Puisque les politiques « couvrent », l'Algérie doit être un vaste champ de tortures. Et quand Christian Pineau affirme à l'ONU, le 4 février 1957 : *« Un état fourni par la direction de la justice militaire, le 22 décembre 1956, précise que soixante-quatorze affaires ont été instruites devant les tribunaux répressifs. Il s'agit, dans la plupart des cas, de faits d'une grande banalité »*, Pierre Vidal-Naquet peut conclure (?) en toute tranquillité, et sans l'ombre d'une preuve : *« Dans la plupart des cas, les tortionnaires ne furent donc pas jugés. »*

C'est aussi simple que cela. Seulement, cette méthode prive la thèse de la torture massive de toute référence chiffrée. On ne peut faire état que de quelques dizaines de cas, en dehors de ceux qu'engendra la bataille d'Alger et dont Pierre Vidal-Naquet, « historien sérieux » comme le définit le directeur du « Canard enchaîné », fixe le nombre à trois mille vingt-quatre. Cette évaluation est maximale puisque c'est celle de Paul Teitgen, secrétaire général de la police d'Alger, ennemi acharné de la Xe division parachutiste du général Massu, qui opérait sur le terrain (voir notre encadré).

Le juridisme tue

On est loin avec cela d'un phénomène qui aurait touché « toute la jeunesse française ». Alors, pour faire nombre, les fabricants de bobards vont assimiler à des tortures d'autres « exactions » qui n'ont rien à voir avec elles, ni du point de vue moral ni *de celui de leur fonction dans la guerre d'Algérie*. Répétons la phrase extraite du manuel Nathan, elle résume leur méthode : *« la répression aveugle, la torture, les exécutions sommaires, l'élimination par tous les moyens »*.

S'adressant à son collègue Billotte, le général Massu écrivait en 1957 : *« Je demande qu'on me dise où commence la torture. »* La subversion des mots aura été tout le temps de la guerre d'Algérie l'un des plus puissants moyens de désinforma-



L'une des rares photographies d'un interrogatoire sur le terrain. Le prisonnier est Omar Marouanne, capturé près de Saint-Eugène par les paras de Bigeard.

LES CHAUFFEURS DE L'AKFADOU

EN matière de tortures, le FLN comptait quelques redoutables spécialistes. En fait, dès le début de la guerre, la torture fut érigée en système par les fellaghas : il s'agissait de terroriser les populations pour les ranger, de gré ou de force, sous la bannière de la rébellion. C'est ainsi, par exemple, que les fumeurs, là où quelque chef local avait interdit l'usage du tabac, se retrouvaient avec le nez et les lèvres coupés...

Dans ces annales tragiques, le « colonel » Amirouche, que l'on voit à gauche sur notre photo, occupe une place toute particulière. Car la torture, c'est à ses propres hommes qu'il l'appliqua, et sur une grande échelle.

Amirouche, un Berbère du Djurdjura, commandait la wilaya 3 (Kabylie) et avait installé son PC dans les profondeurs de la forêt de l'Akfadou. Au printemps 1958, le colonel Godard, qui avait en charge, du côté français, le secteur Alger-Sahel, imagina de monter un « coup tordu ». Connaissant bien l'organigramme de la wilaya 3, il renvoya au maquis des prisonniers porteurs de lettres de sa fabrication, compromettantes pour des cadres de la wilaya.

Les dénonciations aidant, l'opération réussit au-delà de toute espérance. Voyant des complots partout, Amirouche entreprit de les détruire jusqu'à la racine. Et de quelle façon ! Les séances d'interrogatoire étaient présidées par un capitaine de l'ALN, qui allait bientôt mériter le surnom de « la Torture ». Un de ses procédés favoris consistait à déshabiller les suspects, à leur lier ensemble les bras et les jambes derrière le dos, et à les suspendre au-dessus d'un feu, en les faisant tournoyer (on appelait cela : « faire l'hélicoptère »). Les membres et le dos brisés, le ventre rôti, les malheureux soumis à ce supplice avouaient n'importe quoi, dénonçaient n'importe qui, ce qui amenait d'autres interrogatoires et d'autres dénonciations, etc.

Le nombre des hommes et femmes tués de cette façon par Amirouche varie de mille à trois mille – une véritable hécatombe, qui laissa sa wilaya exsangue. Le 20 septembre 1958, une opération de l'armée française dans l'Akfadou permit d'y découvrir quatre cents cadavres dans un seul charnier !

Quant à Amirouche, il fut tué au combat le 28 mars 1959, alors qu'il faisait route vers la Tunisie, accompagné du chef de la wilaya 6, Si Haouès, pour y expliquer aux dirigeants du FLN le bien-fondé de sa politique...

L.C.



Amirouche (à gauche) : lorsqu'il crut être trahi, il procéda à une purge atroce dans ses propres rangs.

tion. Ainsi par exemple, plusieurs procès furent intentés contre des officiers ou des hommes de troupe accusés d'avoir « assassiné » des « musulmans ».

Et l'acquittement de trois lieutenants pour le meurtre d'un jeune Algérien, le 12 janvier 1962, souleva l'émotion du ministre des Armées lui-même et de cinq cents professeurs et intellectuels de gauche dans « Le Monde ».

Mais, il faut se rappeler ce qu'étaient, en général, ces « assassinats » et ces « musulmans ». Les lamentations de Robert Laroste, socialiste et ministre résidant en Algérie, en disent long là-dessus. En février 1956, il confiait à l'envoyé spécial de « L'Express » : *« Dire que l'on n'a pas exécuté les criminels que nous avons sous les barreaux ! Certains ont déjà été condamnés trois fois à mort. On est vraiment le dernier des pays. Si je voulais les faire exécuter, il y aurait des intellectuels pour me traiter de monstre. On fait la guerre avec le code criminel en poche. »*

En somme, les « musulmans assassinés » étaient tout simplement des fellaghas tués au combat. Mais, par fiction juridique, l'état de guerre n'ayant jamais été déclaré, les soldats qui tuaient des ennemis au cours des engagements durent longtemps se soumettre à une enquête ! D'où, d'ailleurs, l'instauration des corvées de bois pour en finir avec l'absence de sanctions. C'est l'excès de juridisme qui engendra les méthodes expéditives et illégales.

A l'autre bout de la chaîne, il contribue fortement à la fabrication de bobards : si l'on fait rentrer la corvée de bois dans la rubrique torture, alors le tour est presque joué ! Elle a touché en effet de nombreuses unités et, par définition, il n'est pas possible d'en quantifier les effets ! Ajoutons, dans le même

DE QUOI EST FAIT LE « MILI

LE dénombrement des morts en temps de guerre est, par nature, un problème complexe que rendent plus ardus encore les grands massacres, les déplacements de populations, les archives incomplètes : aujourd'hui encore, les génocides vendéen et juif suscitent des controverses. Certains chiffres ont un caractère magique, retiennent l'attention, le suffrage des « historiens », on ne sait pourquoi.

Apparu en 1959 dans un journal de propagande de guerre, le chiffre de un million de morts en Algérie reparaît tel quel aujourd'hui dans de très nombreux ouvrages dont bien sûr « La guerre d'Algérie » (Les temps actuels, 1981) de l'inévitable Henri Alleg, ainsi — et c'est plus grave — que dans la plupart des manuels scolaires.

Deux remarques à son sujet : d'abord, il est si invraisemblable qu'il n'a jamais été cité sérieusement en France dans les dix ans qui ont suivi l'indépendance. Ensuite, il est si détaché de toute évaluation concrète, de toute comptabilité réelle qu'il n'est pratiquement jamais justifié et qu'il peut être cité comme limite supérieure d'une fourchette surréaliste, variant du simple au double. C'est le cas dans un guide de « documents et recherches » diffusé par l'Education nationale : ***« La guerre a fait 30 000 morts du côté français, et de 500 000 à 1 000 000 de morts côté algérien ».***

En fait, le seul calcul menant au « million de morts » a été publié dans le n° 52 d'« El Moudjahid ». Le voici :

« En octobre 1958, le général De Gaulle "déplorait" déjà la mort de 77 000 rebelles tués au combat depuis novembre 1954, et de 7 200 soldats français.

» En octobre 1959, M. Delouvrier, pour démentir le chiffre de un million de victimes, avance le chiffre de 150 000 victimes côté algérien.

» Pour restituer leur valeur à ces chiffres, il faut rappeler :

1) qu'en avril 1956, M. Daniel Mayer, alors membre de la SFIO, signalait déjà qu'en additionnant les communiqués officiels sur la guerre, on arrivait au chiffre de 75 000 Algériens tués ;

2) qu'au cours de l'été 1956, dans l'entourage de M. Robert Lacoste, le nombre des victimes (combattants et surtout civils algériens) couramment admis, était de l'ordre de 300 000 ;

3) que le chiffre de 900 000 à 1 000 000 de victimes résulte d'évaluations multiples faites par des Algériens, des Français et des observateurs étrangers ; bien plus, ce million de victimes algériennes était admis dans le proche entourage de M. Delouvrier, à Alger, au début de l'année 1959. »

Ah ! les « entourages », ce qu'on ne leur fait pas dire !

Et les « observateurs » ! Vieux truc un peu gros, mais toujours payant si l'on songe à la postérité de cette « évaluation ».

Il n'est pas sans intérêt de rappeler brièvement les calculs sérieux sur lesquels s'accordent tous les démographes : si l'on considère la courbe de progression de la population algérienne entre 1954 et 1966, en défalquant les harkis et leurs familles recueillies en France, et le manque à gagner de la natalité du fait de la guerre, on obtient une fourchette de 300 000 à 400 000 morts. En privé, le chef FLN Krim Belkacem optait pour 300 000.

Pour cacher la guerre civile

Le général Jacquin, se fondant notamment sur les archives de l'armée, atteint 375 000 qu'il répartit ainsi :

Morts pour le FLN : 155 000.

— dont 141 000 fellaghas tués par les forces de l'ordre françaises.

— 12 000 fellaghas victimes de purges internes.

— 2 000 fellaghas tués par les Marocains et les Tunisiens.

Français musulmans : 219 000.

— dont 150 000 civils et harkis massacrés après le cessez-le-feu.

— 50 000 enlevés et exécutés de 1954 à 1962.

— 16 000 civils musulmans.

— 3 500 harkis tués au combat.

Il est à noter que le chiffre de 150 000 pour les massacres d'après le 19 mars est un chiffre maximal ; en revanche le général De Gaulle optait en ce qui concerne les rebelles, pour celui de 200 000 morts.

Cette brève controverse explique le pourquoi du bobard du million de morts : si la vérité des chiffres venait à se savoir, on verrait que la guerre d'Algérie fut une guerre civile atroce et que le FLN se rendit coupable d'impitoyables boucheries. Le mythe du soulèvement général contre l'occupant français s'effondrerait. Il ne faut surtout pas que l'opinion découvre que le FLN a tué plus de musulmans que l'armée française. C'est la nature même de la guerre, et donc la légitimité du pouvoir d'Alger, qui en serait bouleversé.

La fin de l'article d'« El Moudjahid » l'explique très bien : ***« Il ne s'agit pas pour nous de nous livrer à une arithmétique macabre. Mais le monde doit savoir que depuis cinq ans la guerre qui ravage notre sol, les bombardements de villages des Aurès, du Nord-Constantinois, de la Kabylie et de l'Ouarsenis, les ratissages, le napalm, les regroupements et la famine constituent le visage quotidien de la pacification pour notre peuple.***

» L'ALN fait la guerre, certes, mais son action est tout de même cent fois moins meurtrière que celle de

ION DE MORTS » ALGÉRIENS



LES SEQUENCES-MODE DE WILLIAM KLEIN

La métallurgie CGT au laminoir

Libération

Plusieurs de ses victimes témoignent aujourd'hui

TORTURÉS PAR LE PEN

A Alger, où ils furent arrêtés en 1957 comme suspects de terrorisme FLN par les légionnaires du 1er REP, cinq témoins nous ont fait le récit de leur « rencontre » à la villa des Roses, avec le lieutenant Le Pen. Ils racontent la manière dont Le Pen menait les interrogatoires, les ordres qu'il donnait à ses légionnaires. Cinq témoignages accablants pour un homme politique qui a toujours nié de tels faits. Lire pages 17 à 24

DOLLAR A 10 FRANCS: DESTINATION INCONNUE

Libération

Iran: autopsie d'un Etat théocratique

Le leader du Front national nie mais ne dément pas

L'AFFAIRE LE PEN

Dénoncé hier dans Libération par cinq témoins algériens qui ont subi ses « interrogatoires » pendant la bataille d'Alger, le leader du Front national s'est acharné à dévier la « vraie question ». Il persiste, entre deux accès de colère, à nier avoir personnellement participé aux « interrogatoires »...

«LA DECHIRURE» OU LE VOYAGE AU PAYS DE POL POT

Les « enquêtes » de « Libé », ou un petit montage, ça peut toujours servir. « Menteurs, soyez précis », conseillait Vialatte. Faute de quoi les petites astuces deviennent de grosses ficelles.

l'armée française. En Algérie, l'ALN mène une guerre de libération ; l'armée française mène une guerre d'extermination. »

Il était capital de le prouver. Le FLN pouvait se permettre de perdre la guerre sur le terrain, mais devait gagner la bataille du chiffrage. C'est aujourd'hui chose faite.

Martyrs, mais de qui ?

Dans cette bataille, les charniers tiennent une place importante parce qu'ils parlent à l'imagination. Leur puissance de conviction est proportionnelle au halo d'imprécision qui les entourent. Ainsi « Libération » et « Le Monde » affirment simplement qu'il y en a eu « des dizaines », disséminés un peu partout en Algérie.

La difficulté est d'en attribuer la paternité à l'un des belligérants. Le FLN, responsable de celui de Melouza en 1957 a essayé de le faire endosser à l'armée française. Récemment, c'était en mai 1982, le journal « Libération » a exhumé, c'est le cas de la dire, l'affaire de Kenchela. 936 cadavres étaient découverts dans ce bourg des Aurès. Photographies « de pièces à conviction » et témoignages de « survivants » à l'appui, « Libé » affirmait que l'armée française avait torturé et liquidé ces 936 citoyens, hommes, femmes et enfants de 1956 à 1962.

Grosse émotion. Cependant, l'affaire se tassa bien vite. La seule pièce à conviction permettant de dater le charnier était une canette de bière d'un modèle probablement postérieur à la période incriminée. Surtout l'attitude des Algériens fut révélatrice. Le gouvernement ni la presse n'en parlèrent. Le maire de la commune refusa d'autoriser les poursuites des fouilles. Et, rapportait ingénument « Libé », *« les autorités algériennes n'ont que faire d'apprendre au moyen de tests sophistiqués, à quelle période précise de la guerre d'indépendance remontent ces liquidations ».* Et pour cause, puisqu'il s'agit vraisemblablement de harkis et de leurs familles massacrés après le 19 mars 1962 !

Pour mener la bataille des charniers, le gouvernement algérien est idéalement placé, puisqu'il tient le terrain et peut « dénoncer » ce qui lui convient. Mais la nature même des exécutions sommaires commises par l'armée française (corvées de bois, « évasions » isolées) rend très improbable la constitution de charniers massifs. C'est d'ailleurs pour cela que le FLN ne détaille pas les « exactions » dont il accuse la France. Il préfère honorer en bloc son million (variante, million et demi) de « martyrs ».

paquet aussi, le rasage de Mechtas pendant les opérations militaires, avec quelques représailles collectives en plus, on atteint ainsi enfin au résultat recherché : présenter la « torture » comme un phénomène général.

Ouvrons « La tortue dans la République » de l'inévitable Vidal-Naquet : *« "plus de mille" Algériens tués en représailles en août 1955 ; des "milliers d'hommes torturés à Paris" en 1961 par les harkis, et "beaucoup tout simplement assassinés". Le 17 octobre 1961, "plusieurs dizaines" d'Algériens tués dans la préfecture de police en présence du préfet, M. Papon. »* Evidemment, l'enquête n'a rien établi de tel, pas plus que sur les *« centaines d'Algériens jetés à la Seine »* le même jour. La pratique dans ce genre d'affirmations, c'est qu'elles restent dans l'esprit du public, même si elles ne repose sur aucun début de preuve.

Dans la même veine, le responsable de la charge du métro de Charonne sera accusé « d'avoir tué de ses mains un Algérien » le 17 octobre. Comme cela tombait bien !

Pour rajouter au flou qui décourage l'analyse critique, un autre type d'assimilation a été utilisé : il s'agissait de mettre sur le même pied les brutalités policières limitées mais réelles qui préexistaient à la guerre, et que décrit par exemple le rapport Wuillaume, avec les méthodes utilisées par les militaires dans les missions de maintien de l'ordre. Spécialistes du genre : Jeanson, Vidal-Naquet. But de la manœuvre : faire croire à l'existence d'un « système » fascistoïde ayant gangrené l'Algérie et sur le point de gangrener la métropole (« La gangrène » est le titre d'un livre de B. Sovami, paru en 1959).

« Ce qu'on fait ici, on le fera en France. Ton Duclos et ton Mitterrand, on leur fera ce qu'on te fait et ta putain de République on la foutra en l'air aussi. » Voilà ce que fait dire, dans son livre « La question », au mépris de toute vraisemblance, Henri Alleg au lieutenant Erulin, qu'il accuse de l'avoir torturé. En d'autres termes, la torture, chancre de l'armée, mène obligatoirement au 13 mai. L'armée, diable de politique extérieure, qui justifie le FLN, sert aussi de diable de politique intérieure, pour justifier la gauche.

Une question suspecte

Cette double manipulation politique se retrouve dans la constitution des appareils, des relais qui ont diffusé le bobard de la torture : d'un côté il y a le FLN, de l'autre le PC. Entre ces deux pôles, une foule de compagnons de route, de porteurs de valises, d'idiots utiles, d'intellectuels et de christo-gauchistes.

Le mythe de la torture est né à la tête du FLN — qui a donné pour consigne officielle à ses membres, une fois pris et interrogés, de prétendre avoir été torturés. Les Jeanson, on l'a vu, ont tout de suite relayé, suivis par Henri Alleg dont le livre « La question », saisi en mars 1958, connut un assez grand succès et a fait scandale depuis. La personnalité d'Alleg vaut qu'on s'y arrête. Né le 20 juillet 1921 à Londres de parents polonais naturalisés français, il garde un flou artistique sur son comportement pendant la guerre. Il dirige, de 1950 à 1955, « Alger Républicain », organe du Parti communiste algérien. Membre d'un réseau bombes, il est arrêté en juin 1957 et interrogé au camp d'El Biar. Condamné à dix ans de travaux forcés, détenu jusqu'en 1960, il s'évade de la maison d'arrêt de Rennes, s'enfuit en Tchécoslovaquie avant de reprendre, en 1962, la direction d'« Alger Républicain ». Le gouvernement du jeune Etat interdit son quotidien : sans protester contre la terreur verte, le massacre des harkis ou la chasse aux opposants (parmi eux il y a pourtant le PCA), il rentre en France. En février 1973, il est engagé à « l'Humanité » dont il assurera peu après le secrétariat général.

En dehors de membres des réseaux FLN, les principaux propagateurs du mythe sont les intellectuels, les journalistes et les témoins. Parmi les intellectuels, il faut citer, bien sûr, en Algérie André Mandouze, et Henri Marrou, qui condamne dès avril 1956 *« les tortures et les exécutions sommaires » ;* en métropole, derrière les grands pontifes Sartre, Simone de Beauvoir, on trouve une armée de besogneux : Pierre Vidal-Naquet, Laurent Schwartz, Jules Roy, Germaine Tillion, Frantz Fanon. Côté journaux, en dehors de « L'Express » et de « France Observateur », très en pointe, on trouve le « Canard enchaîné », « l'Humanité », « Témoignage chrétien », la revue « Esprit », (qui glose, dès 1955, sur la « paracification »), la très active fondation « Vérité-Liberté », « Les Temps modernes », « La Nef », « Nouvelle critique », « Partisan », « Perspectives socialistes » et deux mensuels ouvertement communistes, « Voies nouvelles », et « La voix communiste ».

« Le Monde » quant à lui, s'en distingue tant par son hypocrisie que par la violence de certains de ses collaborateurs (Claude-André Julien, Jean Planchais, Pierre-Henri Simon, Casamayor) et par la place qu'il donne à ce que Laurent Schwartz a appelé *« la révolte des universités ».* C'est-à-dire la campagne d'opinion menée par les intellectuels compagnons de route du PC et du FLN. Maurice Duverger assure la liaison à la fois avec l'Université et avec « L'Express », et Casamayor avec le Barreau.

Car quelques avocats, bien sûr, ce font une spécialité juteuse de la lutte contre la torture. M[e] Vergès écrivit alors de nombreux livres en collaboration dont un avec A. Benabdallah et M. Omar Oussedik au titre évocateur : « Nuremberg pour l'Algérie » (Maspero 1961). Quant aux journalistes, en sus des noms déjà cités, il faut rappeler le rôle très important que tint Jean-Jacques Servan-Schreiber, lieutenant en Algérie et instigateur des confessions du général Paris de Bollardière dans « L'Express ».

Paris de Bollardière, militaire sensible et bavard, fut le prototype du témoin idéal recherché par le lobby de la torture : à l'abri de son magistère moral, il lui était aisé de faire passer n'importe quelle campagne d'intoxication. Les témoignages de jeunes appelés en état de choc et plus ou moins manipulés furent très recherchés aussi. Citons Noël Favrelière (« Le désert à l'aube ») ou Pierre Leulliette (« Saint-Michel et le dragon », « Souvenirs d'un parachutiste »). On notera que « Témoignage chrétien » et « Esprit » étaient très friands de lettres (authentiques ?) d'appelés et que leurs souvenirs étaient sollicités principalement par les « Editions de Minuit », dirigées par Jérôme Lindon. Avec Maspero, il fut la principale maison d'édition du lobby de la torture. Leur orientation politique à tout deux est suffisamment connue.

Ce bref tour d'horizon des relais du bobard de torture suffit à montrer qu'en dehors de quatre chrétiens trompés et de trois idiots utiles, ils se composaient exclusivement de compagnons de route du PC et du FLN.

Les indignés absents

On s'étonne moins du silence radio complet de toutes ces grandes âmes, universitaires, hommes de loi, philosophes, et chevaliers de la presse sur les indubitables atteintes aux droits de l'homme que constituèrent les atrocités du FLN, la torture des pieds-noirs de l'OAS et le massacre des harkis. Les croisés de la morale, les cœurs déchirés par la torture, les néo-kantiens aux mains plus blanches que lavées avec Omo n'étaient en fait que des agents d'influence politique.

Pierre Vidal-Naquet lui-même estime « intéressant » que la presse de gauche ait laissé tomber le plus complet silence sur les tortures dont l'OAS fut victime. Barbouzes, connais pas ! Cela fut sans doute l'un des plus jolis bobards de la guerre d'Algérie finissante. Seuls à droite « Carrefour », « L'Esprit public »,



Les belles âmes oublient les innombrables victimes de la terreur, (ici, à Melouza), puis de la répression FLN. Il faut dissimuler les excès de la guerre civile algéro-algérienne.

« Rivarol », « La Nation française », et les éditions de « La Table ronde » brisèrent le silence.

De la même façon, les règlements de comptes dont furent victimes les musulmans fidèles ne semblent pas avoir touché les âmes sensibles du lobby antitortures. Si l'irremplaçable Vidal-Naquet compte parmi les tortures l'exécution de six fellaghas par les harkis affolés par la crainte de l'abandon, il écrivait sans trop d'émotion, dix ans après l'indépendance à propos de l'extermination des harkis : *« Il semble qu'environ dix mille d'entre eux aient été torturés et massacrés entre le 19 mars et le 1er novembre 1962 par des soldats de l'ALN, par des paysans trop longtemps terrorisés (...). Ainsi se manifestaient les conséquences tragiques de la guerre révolutionnaire et de la destruction des élites politiques algériennes. »*

S'il fallait un surcroît de preuve pour démontrer que le lobby de la torture n'a pas répandu ses bobards par simple naïveté, par excès de cœur ou de rectitude morale, il suffirait de considérer le calendrier de ses campagnes : toujours, les offensives médiatiques correspondent à des échéances politiques bien précises.

En 1955, radicaux et modérés rappellent le contingent en Algérie, et semblent vouloir agir avec fermeté : c'est alors que plusieurs journaux, « L'Express » et « L'Observateur » en tête, déclenchent une campagne active. En 1956, le chef de la SFIO vient au pouvoir : c'est l'ère de ce qu'on a appelé le « National Moletisme ». Si les durs, proches du PC et du FLN, continuent à travailler, leurs relais de la presse de gauche hésitent à tirer sur un socialiste : on parle très peu de torture en 1956. L'année 1957 par exemple est celle de toutes les dénonciations. A commencer par le fameux « Des rappelés témoignent ». Pourtant, c'est aussi l'année de la « commission de sauvegarde », avec visite du camp d'El Biar le 19 juin, et un rapport publié dans « Le Monde » en décembre : rien d'accablant pour l'armée française. *Mais il est impératif pour le lobby de la torture de faire du bruit et d'accuser la France parce que le FLN est en perte de vitesse dans l'opinion internationale.*

En effet, le 28 mai 1957, il a commis une très grosse bavure : en « nettoyant » une poche MNA, il massacre toute la population mâle d'un douar de Melouza. Bilan : trois cent un morts et cent cinquante blessés. Dans tous les pays, la presse s'émeut. On parle d'« Oradour algérien », on dénonce « la dangereuse propagande » du FLN et les opinions publiques semblent condamner moins fortement la France. Le FLN est au bord de l'effondrement diplomatique. Il a beau accuser la France du massacre, seuls « l'Humanité » et « Libération » de d'Astier de La Vigerie reprennent ses accusations de manière à les accréditer. Le reste des journaux le condamne durement. Même « Témoignage Chrétien » exprime une « nausée de rage et de dégoût ». Et une brochette des plus fidèles compagnons de route (dont Gilles Martinet, Claude Bourdet, Jean Daniel, René Capitant) prend ses distances avec beaucoup de précautions, mais fermement tout de même, dans « France-Observateur » du 6 juin.

« Oradour algérien » : l'accusation est claire, c'est le FNL qui tient maintenant le rôle du nazi, l'accusation s'est retournée contre lui. Un livre blanc sur quelques-unes de ses atrocités

circule. Les odieux attentats à la bombe de la bataille d'Alger dégoûtent le monde entier. Il lui faut absolument renverser la vapeur. D'où la relance de la campagne, avec parution de « La question » d'Henri Alleg, au début de 1958, en point d'orgue.

Grandes âmes basse politique

Avec le 13 mai, toute cette agitation passe au second plan. Et durant presque deux ans, De Gaulle va jouir d'un certain état de grâce, sans doute parce qu'il apparaît assez vite qu'il n'est pas dangereux pour le FLN et le PC : sa politique d'abandon se dessine. Mais, lorsqu'après l'échec des négociations de Melun en juin 1960, le président de la République, lors de sa conférence du 5 septembre, semble durcir sa position, c'est aussitôt un déferlement du lobby de la torture — qui ne se différencie pas du lobby antifrançais.

C'est la parution du Manifeste des 121 sur le « droit à l'insoumission dans la guerre d'Algérie » où l'on peut lire, entre autres joliesses : *« Faut-il rappeler que quinze ans après la destruction de l'ordre hitlérien, le militarisme français (...) est parvenu à restaurer la torture et à en faire une institution en France ? »*

C'est le déballage du procès Jeanson le 3 octobre et, le 27 octobre, l'UNEF fait descendre plusieurs dizaines de milliers de personnes dans la rue. Syndicats et partis de gauche condamnent maintenant la guerre contre les fellaghas. La véritable utilité de toutes les généreuses dénonciations éclate au grand jour.

Depuis, et bien après la fin de la guerre d'Algérie, deux événements ont permis de vérifier que ce mécanisme fonctionne toujours ponctuellement.

Au printemps 1978, les paras français sautaient sur Kolwezi avec, à leur tête, le colonel Erulin. L'armée française s'en trouvait honorée et le blason de Valéry Giscard d'Estaing, alors Président, redoré. C'est le moment que choisit un journaliste pour ressortir les accusations portées par Henri Alleg contre Erulin lors de la bataille d'Alger. Ce journaliste s'appelait René Andrieu... rédacteur en chef de « l'Humanité » !

Au printemps 1985, Jean-Marie Le Pen, en pleine ascension, cristallise les inquiétudes et les espoirs d'un nombre croissant de Français. C'est le moment que choisissent un hebdomadaire et un quotidien pour exhumer une affaire déjà jugée (à l'avantage de Le Pen) et des faits amnistiés. Pour l'accuser à nouveau d'avoir torturé, ils présenteront comme impartiaux et dignes de foi des témoins, tous membres du FLN, dont certains sont appointés par celui-ci, et dont les déclarations, à simple lecture, se contredisent. L'hebdomadaire, c'est « Le Canard enchaîné » ; le quotidien, « Libération ». *Nil novi sub sole.*


A NEUF JOURS DE LA CONSULTATION SUR L'ALGÉRIE

LES PARTIS SONT TORTURÉS

mais ils feront voter « oui »

Un titre — malencontreux — du « Journal d'Alger ».

L'artifice, la fragilité de tels procédés, leur caractère évidemment politique n'ont pas nuit à ceux qui les emploient. Grâce à une classe politico-médiatique surpuissante et à leur mainmise sur le corps enseignant, ils ont persuadé de leurs bobards la plupart de ceux qui n'ont pas été les témoins directs du drame algérien. Pour les jeunes en particulier, que la torture fût de règle dans l'armée française est aujourd'hui parole d'Evangile. Comment s'en étonner quand on feuillette les manuels scolaires ? Le résumé le plus clair de cette doctrine désormais officielle se lit dans cette page du précis Nathan pour la classe de troisième : *« Des bataillons entiers pillaient, exécutaient, massacraient. La torture était employée comme un moyen naturel de renseignements. »*



Un garçonnet de huit ans vient d'être brûlé par l'explosion d'une bombe FLN à Tizi-Ouzou. L'une de ces victimes « non comptabilisées » par les procureurs de la gauche.

LES HARKIS : NI MERCENAIRES NI COLLABOS

par Pascal DEZET



Dès le début de la colonisation — ici vers 1860 — la France trouva appui et soutien dans la population musulmane.

LE 30 mai 1837, Bugeaud, auquel le gouvernement français impose la théorie de « l'occupation restreinte » de l'Algérie, accepte la signature de la convention de la Tafna avec Abd el-Kader. Il reconnaît au « Commandeur des Croyants » le contrôle des provinces d'Oran et d'Alger. Du coup, lui sont livrées les tribus du Douaïrs et des Smelas qui avaient choisi la France, fourni de nombreux auxiliaires et dont le chef, Mustapha ben Ismaïl, mourra au combat en 1843.

Le 13 octobre suivant, l'armée française se déploie sur le plateau de la Mansoura et se lance à l'assaut des murailles grises de Constantine. La première colonne, commandée par le lieutenant-colonel de La Moricière, marche en tête avec les Turbans rouges du 1er bataillon de zouaves et les Turbans verts du second bataillon. Car la France, dès le 1er octobre 1830, a recruté dans la tribu guerrière des Zouaouas des supplétifs, comme le faisaient avant elle les Turcs. Bonne idée, comme l'a prouvé en 1831 l'accrochage du col de Mouzaia où ils ont couvert la retraite difficile de la garnison de Médéa. A Constantine, ils font preuve du même courage et de la même fougue, dont le premier régiment de zouaves gardera le souvenir sur son drapeau : « Constantine 1837 ».

Sept ans après la prise d'Alger, cent vingt-cinq ans avant l'indépendance, la politique française tient tout entière dans ce raccourci. La France a toujours eu besoin, pour s'imposer en Algérie, pour la contrôler et la défendre, de troupes musulmanes qui connaissaient le terrain et qui pouvaient servir de relais à son autorité auprès des populations. Elle a trouvé, dès le départ, des volontaires nombreux pour la servir. Et pourtant ses gouvernements n'ont pas hésité, quand la « raison d'Etat » l'imposait, à les livrer à l'autorité ou à la vengeance de leurs ennemis. Encore

Les beaux comptes de Lacouture

LORSQU'IL s'agit d'examiner le sort des harkis et de leurs familles après l'indépendance, la gauche abandonne le lyrisme tranquille avec lequel elle répète les litanies du million de morts : il lui faut des preuves, des registres, elle sent croître en elle les exigences de la méthode scientifique. On appréciera notamment un très intéressant article de Jean Lacouture dans « Le Monde » du 18 novembre 1962 intitulé « Du 19 mars au 1er novembre 1962, 10 000 harkis auraient été tués en Algérie ».

Les yeux sur des faits qui ne sont pas niables, l'excellent Lacouture condamne fermement ses amis du FLN, mais avec force circonlocutions, restrictions, conditionnels, et après avoir minimisé au maximum le nombre des morts.

Deux commentaires en particulier sont à encadrer. Ben Bella venait de frapper les harkis d'indignité nationale ; Lacouture écrit : *« De quelque façon qu'on apprécie cette initiative, notamment par rapport aux accords d'Evian, il faudrait y voir la première intervention du pouvoir d'Alger dans un domaine qui a donné lieu aux pires excès d'une période qui en a connu de nombreuses. »* Ben tiens !

Et plus loin, alors que le gouvernement donnait ordre aux troupes françaises de ne pas recueillir les anciens harkis : *« La raison de cette mesure apparemment rigoureuse est que parmi les malheureux effectivement victimes de sévices (...) beaucoup d'individus venaient chercher dans les postes français un convoi commode vers la France. »*

Ah, il y a une belle âme dans ce *« commode »* !

REPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE LA DEFENSE
...MAJOR DE L'ARMEE DE TERRE
SERVICE HISTORIQUE
94300 Château de Vincennes
75997 Paris Armée
Tél 343.70.61 - poste 132

Vincennes, le 21 AVRIL 1977
N 002855 /DEF/EMAT/SH/

N O T E
pour
le Cabinet du Ministre

O B J E T : Supplétifs incorporés en Algérie.

REFERENCE : Note n° 15008/DEF/O.4.S. en date du 4 avril 1977.

En réponse à la lettre de référence, le Service Historique de l'Armée de Terre, a l'honneur de faire connaître qu'il ne possède aucunes archives sur les sujets évoqués.

Toutefois, un document établi par le "Bureau d'aide aux musulmans français" - Hôtel National des Invalides - 75007 PARIS - avec le numéro 270 en date du 27 mai 1975, fait état des chiffres suivants :

- Effectif des supplétifs (harkis, moghaznis) incorporés en Algérie
  - environ 200.000
- Supplétifs emprisonnés par le F.L.N. après l'indépendance
  - environ 2.500
- Supplétifs disparus ou exécutés par le F.L.N.
  - environ 150.000.

Le Général PORRET
Chef du Service Historique

Le service historique de l'Armée « ne possède aucunes archives » concernant « les supplétifs incorporés en Algérie ». Mais il estime cependant à 150 000 sur 200 000 les harkis massacrés par le FLN après l'indépendance.

Abd el-Kader n'était-il pas Ben Bella et sut-il se montrer magnanime.

Les « accidents du travail »

Il n'empêche... Le choix de 1837 le laisse pressentir, l'abandon de 1962 le confirme : loin des réalités de l'Algérie, de leurs bureaux ou de leurs salons parisiens, ministres, généraux ou intellectuels ont considéré implicitement les combattants musulmans de l'armée française comme des mercenaires. Des mercenaires que l'on embauche ou que l'on licencie au gré des circonstances, un *« sous-produit de l'armée française »*, comme le dit avec douleur le bachaga Boualem (1).

Dans une guerre qui, de 1954 à 1962, n'est pas officiellement considérée comme telle, les harkis combattent sans être des soldats, cotisent à la Sécurité sociale comme des civils, sont victimes « d'accidents du travail » et ont droit, à la fin de leur contrat d'un mois renouvelable, à une prime égale à un mois de salaire par année d'activité... Leur dissolution, en 1962, ce serait donc un problème de reconversion professionnelle ?

Parmi toutes les idées reçues sur la guerre d'Algérie, voilà bien l'une des plus profondément ancrées dans l'opinion : les harkis, des mercenaires... Or, si l'argent a pu jouer un rôle dans certains engagements — mais ne pourrait-on pas dire la même chose pour les métropolitains ? — il ne suffit pas à tout expliquer, loin de là.

Il faut d'abord rappeler qu'une bonne partie des combattants musulmans de l'armée française sont des volontaires bénévoles. Le terme de *harkis* ne s'impose que peu à peu, et, en octobre 1955, « France-Soir » parle encore des « partisans » de la harka (2) d'Arris.

Les situations sont en fait très diverses.

— Les harkis proprement dits participent aux opérations offensives et relèvent de l'autorité militaire. Ils sont *« rattachés à un corps de troupe pour tout ce qui concerne l'encadrement, le contrôle et l'administration de leur personnel »*. Ils perçoivent donc une solde. Mais ils restent au contact de leur famille dans leur territoire. Ils ne seront jamais beaucoup plus du tiers de tous les musulmans combattant pour la France.

— Les mokhaznis sont affectés à la protection des Sections administratives spéciales, les SAS. Ils dépendent des Affaires algériennes que met sur pied, à partir de 1955, le général Parlange.

— Les groupes mobiles de sécurité et les groupes mobiles de protection rurale (surnommés les « Jean-Pierre » à cause des initiales GMPR) relèvent de l'autorité civile et assurent le maintien de l'ordre.

— Les groupes d'autodéfense, affectés sur place à la protection des villages, sont des volontaires assurant des missions de surveillance et de protection.

— Enfin, des musulmans, engagés volontaires ou appelés, servent dans l'armée française.

C'est à l'ensemble de ces combattants que le terme générique

(1) *« Les harkis »*, *Editions France-Empire*.

(2) *« Harka » signifie « mouvement » en arabe et, par extension, milice recrutée par une autorité locale.*

de harkis sera appliqué. Voilà qui suffit à entretenir une certaine confusion, ne serait-ce que sur les circonstances qui présidèrent à la création des harkis.

Convaincre l'Armée et... l'Administration

Le 1er novembre 1954, dans les gorges de Tighanimine rougeoyantes d'épineux, le car qui relie M'Chounèche à Arris est attaqué. A côté d'un couple d'instituteurs, les Monnerot, tombe le caïd Hadj Sadok, ancien capitaine de spahis, qui arborait fièrement sur la poitrine ses décorations militaires. C'est le début de l'insurrection.

A Arris, l'administrateur Jean Servier, ancien officier de la campagne d'Italie et auteur d'une thèse remarquée sur les Berbères, a aussitôt l'idée de rassembler des partisans parmi les Touabas. Dans le petit village rose, une cinquantaine d'hommes se regroupe derrière l'agha Merchi, dont le père avait déjà levé des volontaires autrefois parmi les montagnards Taoubas. Le premier groupe d'autodéfense est né en même temps que l'insurrection.

Des initiatives du même genre se multiplient dans toute l'Algérie, parfois encouragées par les militaires, parfois spontanées. Mais les moyens sont dérisoires face à la rébellion : quelques fusils de chasse la plupart du temps !

Un autre ethnologue, Jacques Soustelle, devenu gouverneur de l'Algérie en 1955, comprend ce fait : c'est avec la population que tout se joue. Il demande à Rabat de lui détacher une équipe d'officiers des Affaires indigènes du Maroc, spécialistes des questions berbères. Il se soucie en effet tout particulièrement des Aurès, où la rébellion marque des points spectaculaires.

Le capitaine Anglada était chef de bureau à Taounate, près de Fès, quand il reçut son ordre de mission pour l'Algérie. Il décrit en ces termes les Aurès : *« Un immense territoire montagneux, d'un aspect angoissant, entrecoupé en tous sens de vallées et de gorges profondes, souvent très étroites... Ce relief tourmenté, truffé de grottes, couvert d'un maquis dense sur ses versants nord et de rocailles sur ceux exposés au sud, explique que, de tout temps, les hors-la-loi, les adeptes de la vendetta — en 1955 une soixantaine environ — y trouvèrent un refuge sûr et que le PPA et le MNA, tout en luttant férocement l'un contre l'autre, y implantèrent des bases d'unité de vingt à trente rebelles... »* (1).

(1) *Témoignage personnel du capitaine Anglada.*

C'est ici, chez les Chaouias, *« peuple sobre, fier, courageux »*, que le capitaine Anglada implante à titre expérimental la première harka. A Arris, tout près du lieu où l'insurrection a commis sa première action terroriste. En avril 1955, les premiers hommes sont recrutés : cent cinquante. Leur chef est l'agha Merchi. Le capitaine Anglada les commande sur le terrain. Il n'hésite pas à patrouiller la nuit, seul avec ceux que l'on commence à appeler des *« harkis »*. La première opération a lieu du 3 au 11 juin 1955 et se termine par un léger accrochage avec une douzaine de rebelles. Le 6 juillet, un véritable combat a lieu près de Khandat-Zidane. Les harkis ont reçu le baptême du feu.

Le FLN s'inquiète de cette initiative : ce même mois de juillet, les familles de harkis sont frappées, leurs maisons incendiées, les troupeaux massacrés et sept vieillards assassinés. Cette terreur aboutit à l'inverse du résultat espéré. Six mois plus tard, le capitaine Anglada recense 1 200 volontaires pour sa harka. Des prisonniers demandent-ils à servir sous ses ordres ? Il les accepte, à condition qu'ils prêtent serment de fidélité à l'agha Merchi sur le Coran, devant douze témoins. Bientôt la harka compte 360 hommes, âgés de 18 à 68 ans, selon Georges Anglada.

Dès le 16 mai 1955, le maréchal Juin a réclamé dans une note la multiplication de groupes d'autodéfense musulmans. Mais le 1er juillet, il s'est retiré avec éclat du comité de guerre réuni pour débattre du sujet, ne voulant être *« ni otage ni caution »* de discussions qui lui apparaissaient sans efficacité réelle... Des projets élaborés peu après par le général Lorillot n'ont pas davantage abouti : en décembre, Edgar Faure dissout l'Assemblée nationale. Une nouvelle majorité est élue, Soustelle rappelé en métropole. Le nouveau gouvernement de Guy Mollet tâtonne...

En réalité, toute une partie de l'Administration et de l'Armée n'est guère favorable au développement de ces troupes musulmanes. A Tazlat, en 1956, alors que le maire réclame des armes pour les habitants, les fonctionnaires locaux exigent que la population remette ses fusils de chasse aux gendarmes. Parmi les paysans du bled, comment reconnaître ceux qui soutiennent les rebelles ? Remettre des armes de guerre à cette population secrète et soumise à la pression du FLN, n'est-ce pas prendre des risques inconsidérés ?



Bourgès-Maunoury salue d'anciens combattants musulmans de Roum es-Souk. Ceux-là paieront très cher leur fidélité à la France et une poignée de main.

Des expériences nourrissent les inquiétudes. En 1956, la France soutient les « forces K », en Kabylie, puis dans l'Orléansvillois ; plus tard, ce sont les maquis Bellounis. Autant d'échecs regrettables, ces maquis se révélant infiltrés par le FLN et finissant par basculer de son côté. En Kabylie, 400 armes de guerre sont ainsi perdues... et la France se retrouve ridiculisée auprès des populations locales.

Comment on devient harki

SADOUNI BRAHIM ne voulait pas être harki. Enfant d'une famille pauvre d'Arris dont le père était parti pour la France, il avait travaillé chez une famille de pieds-noirs, les Larruel, qui l'avait aidé à trouver un stage de mécanicien auto à Constantine. Mais, après un an de formation, pas de travail. Il frappe aux portes de la SAS, qui l'engage comme mécanicien. Il ne veut toujours pas être harki : *« Je ne suis ici que pour l'entretien des véhicules. »* Le piège se referme bientôt. Un matin, le caporal lui tend un fusil : *« Si tu n'es pas un harki, alors tu es un fellagha. »* Sadouni n'a-t-il pas déjà un oncle chez les harkis ? Et puis, précise le caporal : *« Les Français sont des gens de parole, je les connais bien. »* Sadouni prend le fusil : *« Je repensais à la misère et au chômage auxquels j'avais été soumis. »* Le caporal approuve : *« Tu as fait le bon choix. »* (1)

Le récit de Sadouni Brahim est essentiel. Toutes les motivations se confondent chez lui : attrait de la solde, engrenage d'une véritable guerre civile où il faut choisir son camp, *piège* dressé par le lieutenant français et le caporal musulman qui l'amènent peu à peu à *se mouiller...* Mais aussi reconnaissance pour les Larruel qui l'ont recueilli et aidé ou pour cette femme de sous-officier qui, émue par sa misère, lui remet des vêtements, désir de mieux connaître une métropole qui le fascine et où réside son père, logique d'un choix déjà fait par des membres de sa famille... Les raisons sont complexes qui amènent le petit berger d'Arris à servir la France.

(1) *Sadouni Brahim*, « Français sans patrie ».

Là où des chefs liés profondément à la France dirigent les partisans, les choses tournent tout autrement. En juillet 1956, une centaine d'armes sont livrées au bachaga Boualem — de simples fusils de chasse. Un groupe d'autodéfense est ainsi créé dans le douar des Beni-Boudouane, au sud-est de Lamartine. En septembre, le général de Brebisson autorise la levée d'une harka de trois cents hommes. Ceux-ci se révèleront de redoutables combattants et le FLN manifeste sa colère en se vengeant sur les familles de harkis. Pas moins de dix-sept Boualem seront assassinés, dont Abdelkader, le fils du bachaga, abattu le 28 janvier 1958...

Au cours de l'année 1957, les initiatives spontanées se multiplient. Un jour, cinq fellaghas se rendent aux parachutistes de Bigeard et demandent à servir dans l'armée française. Bigeard hésite, mais le lieutenant Georges lui propose de jouer la confiance. Le soir même, le voilà parti en opération, seul avec les cinq ralliés. Ce qui se passa exactement au cours de cette nuit de « crapahut », qui pourrait le dire ? Mais le lendemain matin, la fidélité des cinq hommes ne pouvait plus être soupçonnée. Le commando Georges était né. Avec son adjoint Youssef, le lieutenant enrôlera jusqu'à quatre cents hommes, anciens rebelles pour la plupart, dans la région de Saïda. D'autres commandos suivront dans le sud oranais : commandos Griffon à Géryville, Cobra, Maurice...

En juillet 1957, la demi-brigade de fusiliers marins crée sa propre harka à Nemours. Expérimentée dans les Aurès, la création de troupes musulmanes armées s'est généralisée dans toute l'Algérie jusqu'à la frontière du Maroc. Le général Salan, devenu commandant en chef en Algérie, est favorable à cette évolution.

Les musulmans se rallient en masse

On peut estimer alors à 70 000 le nombre des musulmans qui combattent pour la France : 28 000 harkis, 17 000 moghaznis répartis dans les six cent quatre-vingts SAS qui se sont constituées, 17 000 hommes des groupes d'autodéfense et 8 000 GMS. Ce à quoi il faudrait encore ajouter les musulmans, engagés ou appelés, combattant dans les unités régulières de l'Armée.

Un an plus tard, le nombre des harkis double. En décembre 1958, le général Challe, pressenti pour remplacer Salan à la tête de l'Armée en Algérie, présente en effet au général De Gaulle un plan simple dans ses grandes lignes : on réduira la rébellion en faisant passer d'ouest en est, tel un gigantesque rouleau compresseur, les unités de choc, légionnaires ou paras. Il s'agit dans un premier temps de casser les *Katibas* les plus coriaces et


LA « PAIX DES BRAVES » DEVIENT UNE RÉALITÉ

L'ÉCHO D'ALGER

En désaccord avec les tenants de la guerre à outrance

M. Michel DEBRÉ, dans un premier discours prononcé hier à Constantine

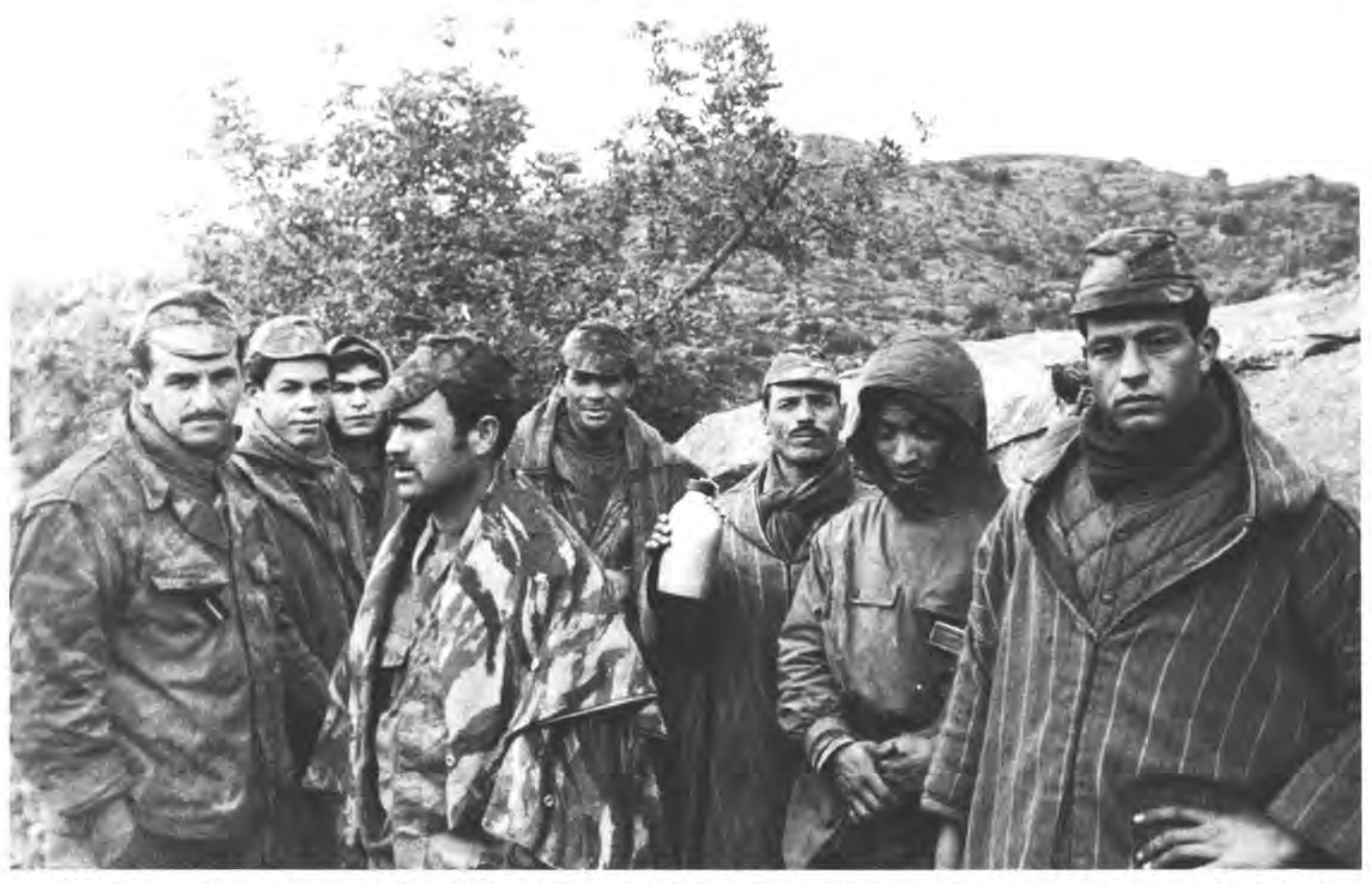
"LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT SONT CELLES QUE VOUS POUVEZ IMAGINER"

Fermeté, clairvoyance générosité, telle est notre attitude telle, elle demeurera

On ne peut pas envisager une séparation entre la France et l'Algérie

ALI HAMBLI chef de bande entré en dissidence et 150 de ses hommes font appel à la France et se rallient à nos forces

« Le Journal d'Alger », 22 mars 1959.



Dans l'album d'un ancien d'Algérie, cette photo de combattants musulmans participant aux opérations contre le FLN.

de *« ramener le FLN à la pointure du secteur »*. Ensuite, le terrain serait laissé aux *commandos de chasse* qui nomadiseront dans le bled et harcèleront les débris des bandes rebelles. Challe sait bien que rien ne vaut les combattants musulmans pour cette contre-guérilla. Il réclame donc que le nombre des harkis soit porté à 60 000. Et De Gaulle appose sur le rapport Challe ce simple commentaire : *« D'accord pour 60 000. »*

Les années 1959-1960 sont donc la grande période du recrutement des musulmans. Après la fraternisation du 13 mai, les volontaires ne manquent pas. Le général De Gaulle a reconnu leur valeur en étant reçu, en 1958, par les hommes du commando Georges qui lui ont offert le lait et les dattes. Surtout, cette période est celle du serment : serment donné par les officiers à leurs volontaires musulmans qui demandent l'assurance que la France ne les abandonnera pas. Ainsi le lieutenant Verkinder s'engage encore en 1959 auprès des harkis du bachaga Boualem : *« Je me suis engagé personnellement parce que mon engagement reposait sur la parole de mes supérieurs et, qui plus est, de celui qui commande à tous les soldats. »* (1). Du haut en bas de la hiérarchie descend une cascade de serments qui prend sa source dans l'autorité morale du chef de l'Etat. Rassurés, les musulmans affluent.

Au début de 1960, ils sont 160 000 à servir : 70 000 harkis, 20 000 mokhaznis, 10 000 hommes des GMS et 60 000 des groupes d'autodéfense. Pour être complet, il faudrait leur ajouter 40 000 soldats engagés ou appelés dans l'Armée. En octobre 1959 ont été créées des harkas auprès de la gendarmerie. En décembre 1959, une force de police auxiliaire composée de musulmans s'est constituée à Paris. Compte tenu des morts et des départs en fin de contrat, ce sont au moins 260 000 musulmans qui participeront à la défense de leur sol, et encore faut-il contingenter, chaque mois, les engagements en fonction des crédits et des armes disponibles. 100 000 volontaires seront ainsi écartés (2).

« La population musulmane n'a pas été simplement un fond de décor », écrit le bachaga Boualem. Toute une partie de celle-ci, et une partie appréciable, a suivi la France.

La France avenir de l'Algérie

Dans une troupe si vaste, les motivations ne pouvaient qu'être variées. L'attrait d'une rémunération régulière a pu jouer un rôle non négligeable, sinon chez les combattants bénévoles des groupes d'autodéfense, du moins chez les harkis ou les mokhaznis. La solde des harkis était sans doute assez modeste : 750 F, dont étaient déduits la nourriture et le tabac ; des retenues pouvaient être effectuées pour l'habillement, le couchage et l'ameublement. Mais nous l'avons déjà dit : l'argent n'explique pas tout, même si, parmi des populations pauvres, vivant en marge de l'économie monétaire, une telle somme pouvait sembler importante.

Pour certains, le choix de la France s'inscrit dans la logique d'une fidélité personnelle ou familiale. Dès 1830, nous l'avons vu, des musulmans se sont battus sous le drapeau français. Le bachaga Boualem rappelle avec fierté que ses ancêtres ont combattu au Mexique, au Tonkin, en Syrie, au Maroc. Son père a servi au 1er Régiment de tirailleurs algériens ; lui-même, à 21 ans, suit ses traces au même régiment, lutte contre Abd

(1) *Témoignage lu au procès du général Challe.*

(2) *Chiffres donnés par Camille Brière, « Qui sont les harkis », Editions de l'Atlanthrope.*

el-Krim au Maroc et contre les Allemands en Alsace. La famille Azem, en Kabylie, près du Djurjura, suit une voie comparable, du député Azem Ouali à son frère chef de harkis ou au chanteur Slimane, qui compose le chant des harkis.

Bien sûr, parmi ces soldats de la France, certains, déçus par la métropole, rallieront le FLN dont ils formeront souvent les cadres. Ils sont cependant l'exception. La majorité reste fidèle. Dans le bled encore profondément marqué par des liens féodaux, liens de famille ou liens personnels d'homme à homme, rien ne se comprend sans cette notion de fidélité : fidélité à ses ancêtres, fidélité à sa famille, fidélité à l'officier français qui a lui-même donné sa parole, fidélité aux grandes familles qui ont choisi la France.

La France représente pour eux la défense de leur vie traditionnelle. L'engagement d'anciens combattants parfois très âgés en témoigne. La plupart ne comprennent sans doute guère ce que veut dire « communisme » ou « socialisme ». Mais ils assimilent le FLN à un bouleversement de leur mode de vie. Les services d'information de l'armée française les encouragent dans cette vision des choses.

Assimiler le phénomène harki à *« l'Algérie de papa »* serait pourtant une autre simplification abusive. En témoigne le sous-lieutenant Mohamed H., bachelier de 22 ans, ancien fellagha rallié au commando Georges : *« Contrairement à ce que l'on pense, l'Algérie est plus occidentale qu'orientale. »* Pour des hommes comme lui, la France est l'avenir de l'Algérie, le progrès. Le commando Georges, dont la devise est *« chasser la misère »*, ne dit pas autre chose.

L'intérêt matériel n'explique donc pas tout, et de loin. Le statut des harkis du 7 novembre 1961 est particulièrement attrayant : le contrat, d'un mois renouvelable, peut être résilié par mesure disciplinaire, sans préavis, ou pour inaptitude physique sous préavis de huit jours ; la prime de recasement, limitée à un mois par année de service effectif, peut être supprimée sur décision de l'officier commandant le secteur. Quant aux blessures de guerre, elles sont indemnisées, au choix du harki, en application soit de la législation sur les accidents du travail, soit de la réglementation relative à l'indemnisation des actes de terrorisme (article 18). De telles perspectives ne sauraient suffire à expliquer autant de volontaires ! D'ailleurs, les combattants de l'ALN ont droit eux aussi à une solde...

La fidélité du harki confirme la nature de son engagement. Les désertions de soldats musulmans sont faibles : 8942 pendant toute la guerre d'Algérie, et encore les trois quarts sont-elles le fait d'appelés dans les unités régulières. Chez les supplétifs, il n'y aura jamais plus d'un pour cent de déserteurs, sauf en 1956, et le chiffre en deviendra dérisoire à partir de 1958. Pendant le même temps, 6 300 ralliés venant du FLN se mettaient au service de la France (1). Le maître mot de l'engagement des harkis est donc bien fidélité. Hommes d'une civilisation orale où la parole donnée est sacrée, ils croient au serment français et respectent le leur.

La France ne peut que se féliciter de ce choix. Les succès militaires obtenus le sont, bien sûr, grâce aux troupes de choc. Mais que peuvent la vingtaine de régiments parachutistes et légionnaires seuls ? Ce sont les combattants musulmans qui, après les opérations Courroie, Etincelle ou Jumelle, occupent le terrain, protègent les villages, poursuivent les bandes rebelles. Alors, le FLN connaît ses moments les plus difficiles. Alors, toute une partie de la population musulmane accepte de s'engager, donnant des renseignements et s'éloignant des rebelles. Tout ceci est le résultat de l'action des harkis.

Ils l'ont lourdement payé. S'il n'existe pas de statistiques d'ensemble sur les pertes de combattants musulmans, nous savons que, pour les seuls mokhaznis, il y eut 612 tués et 897 blessés. Proportionnellement, les pertes ne peuvent être que plus élevées chez les harkis au sens strict, troupe mobile qui pourchassait le FLN et cherchait le combat. Sur les 15 500 soldats français morts au combat, au moins le tiers seraient donc des musulmans.

Tout cela ne suffisait pas pour que la France gagne une guerre qui se jouait autant, sinon plus, à Tunis, à Paris ou à New York qu'à Alger. Tout cela aurait mérité du moins plus de reconnaissance pour des hommes au sujet desquels le général Buis dit : *« Bons ou mauvais, nous les avons irrémédiablement compromis. »*

(1) *Chiffres officiels reproduits entre autres dans « L'armée d'Afrique », Lavauzelle.*

« LE GOUVERNE

LES accords d'Evian, en mars 1962, puis l'indépendance de l'Algérie, en juillet suivant, vont entraîner l'agonie des harkis. Les cas de massacres sont innombrables et indiscutables. Cependant, aucun chiffre sérieux ne peut être avancé. Fin 1962, Jean Lacouture estimait, nous l'avons vu, le nombre des victimes à 10 000 — ce qui est dérisoire. D'ailleurs le massacre ne s'est pas arrêté alors. Deux faits sont pourtant indéniables :

● Soixante mille déclarations de reconnaissance de nationalité française furent enregistrées de 1962 à 1967. Mais ce chiffre comprend tous les adultes rapatriés de plus de dix-huit ans, y compris les femmes et les civils. Combien de harkis parmi eux ? 10 à 15 000 selon C. Brière, presque 40 000 pour Nicolas d'Andoque (qui inclut dans ce chiffre les fonctionnaires fidèles) (1). Un chiffre de toute façon dérisoire par rapport aux centaines de milliers d'hommes laissés sur place, humiliés, emprisonnés, torturés, assassinés, utilisés à déminer la ligne Morice ou, comme Ben Bella lui-même devait le reconnaître en 1963, parqués dans des camps... 4 150 d'entre eux réussiront à gagner la France entre 1965 et 1970.

Tous leur récits concordent et la longue litanie des exécutions, des tortures et des supplices subis par les harkis conduit repousser les estimations de Jean Lacouture.

L'Association des anciens officiers SAS publiera le 18 octobre 1962 un long document de 25 pages estimant le nombre de morts à 60 000. Plus tard, le général Jacquin parlera de 150 000. Le silence persistant des autorités algériennes devant ces accusations confirme l'ampleur du massacre.


LES MUSULMANS SOUHAITENT de votre part l'affirmation que l'Algérie est une province française
avait dit jeudi dernier M. DEVRAIGNE au général de Gaulle

« La Dépêche quotidienne d'Algérie », 28 janvier 1960.

MENT ALGÉRIEN EN PRENDRAIT OMBRAGE »

● Si les ordres du gouvernement français avaient été parfaitement suivis, il y aurait eu plus de morts encore. Les consignes étaient en effet simples : ne pas renouveler les contrats des harkis, les désarmer et les renvoyer dans leurs douars. Seuls pouvaient demander à s'engager dans l'armée française les célibataires ou ceux qui avaient trois ans de service — une petite minorité.

Quant aux autres, il n'était pas question de les accueillir tous en métropole. Une note d'un *officier français*, dont on a quelque peine à écrire le nom sans haut-le-cœur, le général de Brebisson, éclaire d'un jour sinistre l'attitude officielle : *« Le ministre m'a (...) fait savoir que les possibilités d'absorption de la métropole en hiver seraient, après ces premiers départs, largement saturées. Comme, de plus, il est à craindre que le gouvernement algérien (...) prenne rapidement ombrage de nos centres largement ouverts à ses opposants, il est nécessaire que le courant de musulmans menacés qui alimente régulièrement nos camps, à raison de vingt par jour, soit interrompu. »* Il ne le sera pas tout à fait, mais cela est souvent dû à l'action individuelle d'anciens officiers ou de militaires d'active qui refusent d'abandonner ceux qui les ont suivis. C'est ainsi que les fusiliers-marins de Nemours embarqueront tous leurs harkis avec les familles, 600 personnes au total. L'Association des familles et amis des parachutistes coloniaux réussira à faire rapatrier 337 personnes de la SAS de Sidi Ali Bou Nab.

Avec Nicolas d'Andoque, les anciens SAS se mobilisent. Ils combattent les rumeurs issues de cercles gouvernementaux et complaisamment reproduites par des journalistes comme Jean Planchais qui, dans « Le Monde », minimise le problème : *« A l'heure, actuelle plusieurs centaines, et non plusieurs milliers comme il a été dit parfois, de harkis ont demandé à être envoyés en métropole. »* Pire, Planchais insinue que le but recherché est d'introduire *« des groupes supplétifs pour les mettre au service de l'OAS »*...

D'autres raisons plus profondes expliquent les réticences à l'égard des harkis : leur arrivée pourrait poser des problèmes d'intégration et d'emploi. Surtout, les harkis sont la preuve irréfutable que toute l'Algérie ne suivait pas les « rebelles ». Ils sont un reproche vivant à la fois pour le gouvernement qui a laissé le pays au FLN et pour la gauche et les gaullistes qui ont approuvé et justifié cette politique. Les harkis doivent disparaître. Quant à ceux qui échappent à leur destin, ceux qui reviennent en métropole, ils seront parqués dans des camps, isolés du reste de la population. Un consensus s'établit à droite comme à gauche : le silence.

« Quel que soit le bilan définitif, ces observations contraires au mythe du soulèvement national unanime suggèrent qu'une guerre civile entre Algériens accompagna la guerre franco-algérienne. » Cette remarque de Guy Pervillé dans la revue « L'Histoire » (février 1983) va à l'essentiel. Comme les volontaires indochinois des années 50, les harkis ont d'abord été les combattants d'une guerre civile. La guerre d'Algérie n'était pas simplement la guerre de la France, elle était leur guerre, combat pour une certaine conception de leur pays et de son avenir. Ainsi les harkis ne sont pas, comme on le dit parfois, les *« hommes du mauvais choix »*, le choix de la France contre l'Algérie. Ils sont les hommes d'un *autre* choix, celui de l'Algérie française. Et ce n'est pas pareil.

(1) *« Guerre et Paix en Algérie », SPL.*



Un drapeau tricolore vient d'être remis à la harka de Feraoun par le commandant Richard (8 mai 1956).

ĒVIAN : UNE « CAPITULATION SANS DEFAITE »

par Pascal GAUCHON



L'accord sur le cessez-le-feu vient d'être signé. Mais aucun des négociateurs français — de gauche à droite, Joxe, de Broglie, Buron — ne semble particulièrement réjoui.

LE 18 mars dernier a été fêté à travers la France le 25e anniversaire des accords d'Evian qui permettaient, dès le 19, l'entrée en vigueur du cessez-le-feu en Algérie. Curieux cessez-le-feu, d'ailleurs, inauguré dès le 25 mars 1962 par la fusillade de la rue d'Isly, au cours de laquelle l'armée française tira sur une foule désarmée. Mais encore plus curieux sont ces « accords », au point que l'on peut affirmer, sans provocation excessive, *qu'il n'y a jamais eu d'accords d'Evian*. D'ailleurs les autorités françaises, en présentant ces textes au pays, ne parlèrent pas d'accords, mais de « déclarations gouvernementales », et le général De Gaulle, dans son allocution radiotélévisée du 18 mars, évita soigneusement ce terme, évoquant simplement *« la conclusion du cessez-le-feu »*, les *« dispositions adoptées »* ou *« ce qui a été décidé »*...

Le général De Gaulle avait raison : il n'y a pas eu d'accords d'Evian, parce qu'il ne le voulait pas et qu'il ne le pouvait pas.

L'histoire des négociations qui se terminent le 18 mars 1962 n'est pas, en effet, la recherche d'un point d'équilibre entre les intérêts de la France et ceux des nationalistes algériens du Front de libération nationale. Elle marque au contraire l'alignement progressif de la position française sur celle des « rebelles » qui, pour l'essentiel, ne modifient pas leurs principes énoncés dès 1956 au cours du congrès clandestin organisé dans la vallée de la Soummam, en Kabylie.

Cette réunion des chefs de l'insurrection avait posé quatre conditions à un éventuel cessez-le-feu :

« 1) Reconnaissance de la nation algérienne indivisible (...).

» 2) Reconnaissance de l'indépendance de l'Algérie et de sa souveraineté dans tous les domaines, jusques et y compris la défense nationale et la diplomatie.

» 3) Libération de tous les Algériens et Algériennes empri-

sonnés, internés ou exilés en fonction de leur activité patriotique (...).

» 4) Reconnaissance du FLN comme seul négociateur représentant le peuple algérien et seul habilité en vue de toute négociation (...). »

Le Congrès avait en outre fixé des « points de discussion » pour les négociations de paix :

« Limites du territoire algérien (limites actuelles, y compris le Sahara algérien).

» Minorité française (sur la base de l'option entre citoyenneté algérienne ou étrangère — pas de régime préférentiel — pas de double citoyenneté algérienne et française) (...).

» Formes d'assistance et de coopération françaises dans les domaines économique, monétaire, social, culturel, etc. (...). »

Le FLN ne reviendra jamais sur ces postulats : plus sa situation est difficile, plus il se durcit et se crispe. Il joue sur le temps et la lassitude de la France. Or, après son retour au pouvoir en 1958, le général De Gaulle veut trouver une solution rapide au problème algérien.

Il en a besoin pour des raisons intérieures. Son pouvoir, né de la révolte du 13 mai, reste trop dépendant des Européens d'Algérie ou des militaires. Le général se trouve pris en tenailles entre les partisans de l'Algérie française, à qui il doit son retour aux affaires, et une gauche qui ne lui pardonne pas la façon dont il a enterré la IVe République.

Surtout, il lui faut finir la guerre d'Algérie pour des raisons internationales. Lorsque, devant les officiers du colonel Trinquier, De Gaulle déclare : *« Messieurs, il n'y a pas que l'Algérie, il y a l'Europe, il y a la France »*, il dévoile ses ambitions. Il faut s'ouvrir sur le tiers monde (Jean de Broglie, l'un des trois négociateurs d'Evian avec Louis Joxe et Robert Buron, définira les accords comme « une porte étroite sur le tiers monde »). Il faut faire jouer à la France un rôle de leader en Europe, d'arbitre entre les deux grands, de grande puissance industrielle et de référence morale à travers le monde. Tout cela ne lui semble pas possible tant que son armée, son énergie, son argent sont immobilisés dans une guerre d'Algérie qui la marginalise. Il faut en finir d'une façon ou d'une autre, et le plus vite possible.

Face à face, donc, un homme pressé et une organisation monolithique et patiente. Dès lors, les événements vont s'enchaîner selon un processus logique.

Le général De Gaulle a besoin de négocier, ne serait-ce que pour l'opinion française et internationale. Pour amener ses adversaires à la table de conférence, il fait une concession. Cela renforce le FLN qui se trouve encouragé à refuser tout compromis. C'est la rupture, bientôt suivie d'une nouvelle concession française.

Ainsi, le 16 septembre 1959, De Gaulle propose « l'autodétermination ». Le GPRA se réjouit : *« Le droit de disposer librement de son destin est enfin reconnu au peuple algérien. »* Et son vice-président, Krim Belkacem, enchaîne : *« Votre lutte a obligé l'ennemi à parler d'autodétermination, revenant sur le mythe répété de l'Algérie française. »* Mais le GPRA rappelle que rien ne se fera sans lui, et les combats continuent.

Le 14 juin 1960, le général franchit une nouvelle étape. Il évoque le problème algérien, « posé depuis cent trente ans », ce qui revient à remettre en cause le statut français de l'Algérie. Surtout, il promet que *« toutes les tendances pourront prendre part aux débats qui fixeront les conditions du référendum »* (sur l'autodétermination) et donne ainsi satisfaction au GPRA. Des



Mai 1961 : premiers contacts officiels entre le FLN et le gouvernement français. Le chef de la délégation — qui va bientôt gagner la résidence de Bois d'Avoult prêtée par l'émir de Qatar —, Krim Belkacem, fait une première déclaration d'intention.



Mai 1961 : Louis Joxe débarque dans le cadre champêtre (?) de La Verniaz. Les positions françaises sont fortes, face à un GPRA désuni.

négociations s'ouvrent à Melun le 25 juin. La France vient de reconnaître *de facto* la représentativité du GPRA, ce à quoi elle s'était toujours refusée. Mais De Gaulle juge imprudent d'aller plus loin pour le moment. Les négociateurs se séparent.

Toute la fin de l'année 1960 marque une nouvelle évolution de la position française. Le 4 novembre, le président de la République parle d'une *« République algérienne, laquelle existera un jour »*. Le référendum du 8 janvier 1961 écarte définitivement l'idée d'une « francisation » de l'Algérie. Des pourparlers secrets ont lieu à Lucerne en février et mars. Ils débouchent le 30 mars sur l'annonce de l'ouverture de négociations officielles. Cependant, le ministre des Affaires algériennes prétend au même moment négocier avec le MNA, mouvement nationaliste rival du FLN. La conférence est reportée sine die.

Le 11 avril, le général relance à nouveau le mécanisme. Il promet que l'Algérie sera un Etat *« souverain au-dedans et au-dehors »*. Le 8 mai (douze jours après l'échec du putsch des généraux), il affirme qu'il entend discuter *« avec ceux que nous combattons »*. Du coup, il réduit le scrutin d'autodétermination à une simple formalité, l'indépendance étant acquise d'avance, et il reconnaît aux rebelles un rôle central, sinon encore exclusif, dans les négociations à venir. Satisfaction est donc accordée au FLN sur deux points essentiels.

Bien plus, pour saluer l'ouverture des discussions à Evian le 20 mai, la France transfère Ben Bella et ses compagnons, détenus depuis 1956, au château de Turquant, libère six mille prisonniers et décrète une trêve unilatérale. Le FLN engrange ses gains, mais sans faire, à son tour, de concessions. Le 13 juin, la conférence est suspendue. Elle reprend à Lugrin, le 20 juillet, sans plus de succès. Deux problèmes majeurs divisent encore les deux parties : le sort du Sahara, que la France souhaite conserver, et l'avenir des Européens d'Algérie. Le général De Gaulle ne parle-t-il pas à l'époque d'un « regroupement » — ce qui laisse planer la menace d'une partition ? Plus sérieusement, les négociateurs français cherchent à obtenir un statut de double nationalité que justement la « plate-forme » de la Soummam récuse totalement.

La conférence de presse du 5 septembre lève le premier obstacle. *« Ce dont il s'agit, c'est du dégagement. »* Et pour « se dégager », De Gaulle admet le principe de la souveraineté algérienne sur le Sahara. En même temps, il accorde au FLN une satisfaction formelle importante : ce n'est pas la France qui organisera le référendum, mais un « pouvoir provisoire algérien » dont le FLN pourra faire partie, appuyé sur une « force armée locale, donc algérienne ».

Il reste encore à céder sur le problème des Européens d'Algérie, au centre des rencontres entre Joxe et Krim Belkacem, à la fin de l'année, et des discussions secrètes des Rousses du 11 au 19 février 1962. Le 19 février, des « accords de principe » sont enfin établis : la double nationalité est repoussée. Alors que Joxe revient des Rousses, De Gaulle l'apostrophe ironiquement : *« Alors, Joxe, vous avez tout cédé ? »*

Les discussions finales qui se déroulent à Evian à partir du 7 mars voient à nouveau s'opposer des négociateurs français pressés par le général De Gaulle d'en finir vite et des Algériens patients. Le 14 mars, au cours d'un incident de séance, Ben Tobbal met les choses au point : *« Que peut-on gagner à vouloir se hâter ainsi ? Chacun de nous dira ce qu'il a besoin de dire, ou alors il n'y a pas besoin de discuter. Nous ne voulons pas être bousculés et nous refusons de travailler dans de telles conditions. »* La menace d'une nouvelle rupture est efficace, et la France doit accepter de nouvelles concessions en ce qui concerne la situation de l'Algérie jusqu'à l'indépendance.

Pour l'essentiel, le FLN a obtenu ce qu'il recherchait. Le cessez-le-feu peut entrer en vigueur. Mais peut-on baptiser « accords » ce qu'Alfred Fabre-Luce appellera avec cruauté une « capitulation sans défaite » ?

« Garanties » et « Garantie des garanties »

La lecture des textes est instructive, en particulier en ce qui concerne le sort futur des « citoyens de statut civil de droit commun », c'est-à-dire essentiellement des Européens qu'un dirigeant du FLN dépeindra comme un « ramassis italo-maltais » (1). Durant une première période de trois ans, ils

(1) *A côté des Français de souche et des israélites, il existait aussi quelques milliers de musulmans ayant renoncé au droit coranique et jouissant de la pleine citoyenneté française.*

bénéficient de la double nationalité et l'armée française, encore présente, peut les protéger. C'est ensuite que les choses se compliquent. Ils doivent choisir entre les nationalités française ou algérienne.

S'ils décident de conserver la nationalité française, ils deviennent des étrangers sur cette terre où ils sont nés. Leurs droits sont soigneusement énumérés et délimités, leurs biens seront protégés « sous réserve des dispositions concernant la réforme agraire ». Cela leur paraît d'autant plus choquant que les Algériens résidant en France se voient reconnaître tous les droits des Français sauf les droits politiques.

Ils peuvent préférer devenir Algériens. Encore faut-il pour cela une « formalité administrative » (les négociateurs français auraient souhaité que l'acquisition de la nationalité algérienne soit automatique mais, là encore, ils ont dû céder). Cela signifie



« Le Journal d'Alger », 22 septembre 1961.

renoncer à la protection française. Aussi une longue *« déclaration des garanties »* s'emploie-t-elle à les rassurer.

● Ils auront droit à *« une juste et authentique représentation »* au niveau politique, proportionnelle à leur poids démographique. Mais qui peut garantir que les élus européens seront représentatifs de leur communauté ? Après tout, il s'en est bien trouvé pour porter les valises ou les bombes du FLN ! Les « pied-noirs » pourront-ils s'organiser politiquement ? Le CNRA (*Conseil national de la révolution algérienne*, assemblée jouant le rôle de pouvoir législatif à côté du GPRA) qui a décidé en août 1961 que le FLN serait *parti unique* a déjà répondu à cette question et, quand certains Européens essaieront de créer un parti après l'indépendance, il sera interdit.

● Leur mode de vie sera protégé ; le français sera « langue usuelle » (mais non officielle, le FLN l'a précisé), le culte et l'enseignement libres. Surtout, ils sont en droit de se prévaloir du *« statut personnel non coranique »*, c'est-à-dire des règles juridiques françaises, *« jusqu'à la promulgation en Algérie d'un Code civil »*. Mais que sera ce Code civil ? Comme le note à l'époque le député Marc Lauriol (aujourd'hui sénateur RPR des Yvelines) : *« Si le Code civil algérien institue par exemple la polygamie ou la répudiation unilatérale, les Européens qui auront choisi la nationalité algérienne y seront soumis »* (débats parlementaires du 26 avril 1962).

● Aucune discrimination ne sera établie à l'égard de leurs biens, toute expropriation sera subordonnée à « une indemnité équitable préalablement fixée » — ce qui laisse encore une large place aux interprétations choisies par le futur Etat algérien...

● Une *association de sauvegarde* veillera à l'application de ces règles, *« jusqu'à la mise en vigueur des statuts »*. Et



« Le Journal d'Alger », 22 septembre 1961.

ensuite ? Les Européens lésés pourront toujours s'adresser à une *Cour des garanties* composée de quatre magistrats. Mais ceux-ci seront nommés par le futur gouvernement algérien. En dernier ressort, c'est donc encore de la bonne volonté du gouvernement algérien que tout dépend.

Cette bonne volonté, il faut s'en assurer. Dans le système d'Evian, c'est le rôle imparti à la coopération entre la France et l'Algérie, la *« garantie des garanties »*. L'aide prévue par le plan de Constantine (lancé en 1958 pour assurer le développement de l'Algérie) sera prolongée et la coopération technique maintenue. Ainsi la France espère-t-elle « acheter » la bonne volonté de l'Algérie. Tandis que les liens entre les deux pays seront renforcés. L'Algérie restera dans la zone franc, les entreprises françaises continueront à exercer leur activité et les investissements seront libres.

Encore tout ceci suppose-t-il que le futur gouvernement algérien souhaite développer ses échanges avec la France, ce qui l'ancrerait dans le camp capitaliste. Hypothèse tout à fait hasardeuse...

« La seule garantie, c'est le retour »

Telle semble bien la grande faiblesse des accords d'Evian. Ils posent en postulat que l'Algérie restera un pays libéral. Tel est en fait le sens des *garanties* accordées aux Européens devenus citoyens algériens, auxquels on promet qu'ils bénéficieront « de droits et libertés définis par la déclaration universelle des Droits de l'homme ». Robert Buron voit bien le problème quand il confie à ses amis du MRP : *« Nous avons négocié pour obtenir, au bénéfice de la communauté européenne, toutes les dispositions libérales qui sont de règle dans nos sociétés occidentales. »* (2) Mais le FLN a déjà précisé que le nouvel Etat sera socialiste, et Khider rappelle dans « Le Monde », le 11 avril 1962 : *« Le premier point de notre programme intérieur est la réalisation du socialisme. »* Que deviendront, dans ce pays socialiste, les biens des pieds-noirs et les capitaux des entreprises françaises ? Comment imaginer qu'il s'intégrera à la zone franc ?

Il faudra peu de temps pour balayer les illusions. Comme le

(2) *Carnets politiques de la guerre d'Algérie.*

dit avec force Maurice Allais dans « L'Algérie d'Evian », en fin de compte et tout bien pesé, *« la seule garantie, c'est le retour »*.

Toutes les garanties accordées aux Européens n'existent donc que sur le papier. Les musulmans favorables à la France n'ont même pas cette chance. Il n'est pas prévu qu'ils puissent réclamer le statut de « citoyen de statut civil de droit commun » et ils n'ont donc droit à *aucune* garantie. En particulier, ils ne



Tract de la Délégation générale en Algérie. Ce qui s'appelle prendre ses désirs pour des réalités.

sont pas concernés par la possibilité de quitter librement l'Algérie, et le futur gouvernement pourra le leur interdire. Tout se passe comme si les négociateurs français s'étaient simplement souciés des Européens d'Algérie, accordant implicitement au FLN la représentativité de tous les musulmans.

Ceci met un point d'orgue à toutes les concessions françaises. Que le lecteur compare les accords d'Evian aux principes posés par le congrès de la Soummam et il constatera aisément l'ampleur du succès algérien. Ben Khedda, qui a succédé à Ferhat Abbas à la présidence du GPRA, ne le cache pas. Il exulte : *« La teneur des accords d'Evian est conforme aux principes de la Révolution maintes fois affirmés. »*

Sauver la face

Est-ce dire que la France n'a rien obtenu ? Le jugement serait excessif et l'objectivité amène à constater que, sur deux points, le FLN a fait des efforts — quitte à reprendre plus tard ce qu'il a accordé.

A diverses reprises, les négociateurs français ont précisé que certaines clauses militaires ne pouvaient pas être discutées. Il s'agit de l'utilisation de la base de Mers el-Kébir et de celle du Sahara pour des expériences atomiques. Le texte final leur donne donc satisfaction, au moins provisoirement. La France conserve pour cinq ans « ses installations expérimentales au Sahara » ainsi que les aérodromes de Colomb-Béchar, Reggane et Imm-Amguel. Mais, dès 1963, elle sera obligée de transférer son centre d'essais atomiques vers le Pacifique.

L'affaire de la base de Mers el-Kébir est plus étonnante encore. Déclarée vitale pour la sécurité du pays, elle est conservée à la France *« pour une durée de quinze ans renouvelables »*. Puis, comme on a oublié d'inclure dans la zone française le terrain de l'aéronavale de Lartigue, *« on construit à grands frais une piste sur le terrain exigu de la base. Une fois terminée, on découvre que les fusées à longue portée rendent cette place inutile et on la remet entre les mains de l'Algérie dès 1968* (3). » La France a joué ses dernières cartes pour conserver une base à laquelle elle renonce d'elle-même, neuf ans avant le terme échu...

En réalité, aux yeux du général De Gaulle, l'essentiel est que la *forme* ait été respectée. Et c'est bien ce qu'il veut dire en ce soir du 18 mars quand il présente à la France le bilan de son action. *« Si la solution du bon sens poursuivie ici* (4) *sans relâche depuis bientôt quatre années, a fini par l'emporter... cela est dû d'abord à la République qui a su se réformer... Cela est dû ensuite à notre armée qui, par son action courageuse, au prix de pertes glorieuses et de beaucoup de méritoires efforts,* s'est assuré la maîtrise du terrain *dans chaque région et aux frontières... Françaises, Français, pour que soit ratifié* ce qui est décidé, *pour que soit en conséquence, et en dépit des derniers obstables, accompli ce qui doit être, il faut maintenant que s'expriment très haut l'approbation et la confiance nationale. »*

De Gaulle veut donner l'image d'un empereur cornélien, « maître de lui comme de l'univers ». Il ne cède pas puisque, grâce à l'armée, il est en position de force sur le terrain. Il accorde une indépendance qui sert les intérêts de la France. Ainsi comprend-on qu'il se refuse à parler d'« accords » : ce serait reconnaître le GPRA officiellement. Outre le fait que ce dernier s'est créé en septembre 1958 comme une fin de non-recevoir à l'offre de « paix des braves » faite par le général De Gaulle — et l'on sait que ce dernier ne pratique guère le pardon des offenses — le chef de l'Etat ne peut accepter d'investir *immédiatement* les « rebelles » à la tête de l'Algérie. Ce serait revenir sur la démarche qu'il a choisie : cessez-le-feu — scrutin d'autodétermination — indépendance dans l'association avec la France.

Le FLN comprend qu'il y a là un point qui ne peut être négocié. Les « accords » prévoient donc un schéma conforme aux principes énoncés par De Gaulle :

● Cessez-le-feu le 19 mars, accompagné — ce que réclamait le FLN — d'une amnistie (il faut noter que celle-ci ne concerne pas les Européens, donc les combattants de l'Algérie française), de la fin des mesures d'exception et de la libération des détenus.

● Période intermédiaire pendant laquelle est constitué un exécutif provisoire de douze membres siégeant à côté du haut-commissaire français « dépositaire des pouvoirs de la République ». Cet exécutif dirigera les services administratifs et une force locale de quatre-vingt mille hommes.

● Scrutin d'autodétermination permettant de choisir entre les trois solutions énoncées par le général De Gaulle en septembre 1959 : maintien du statut de département français, indépendance par la rupture des liens avec la France, indépendance dans la coopération avec la France.

Les formes sont respectées, le général De Gaulle a sauvé la France. Pourtant, comme cette « victoire » apparaît dérisoire et dangereuse !

Dérisoire, puisque dès le départ, le terme du processus est

(3) *P. Laffont*, Histoire de la France en Algérie, *Plon*.
(4) *Souligné par nous*.

connu : l'indépendance. Comment pourrait-il en être autrement alors que l'exécutif provisoire comportera une moitié de proches du FLN, que la force locale sera composée d'appelés (le FLN a obtenu de ne pas y inclure les harkis), que la libération des détenus et l'arrêt des hostilités renforcent brutalement l'ALN et lui permettent, lors du « dégagement » des troupes françaises, d'occuper partout le terrain ? D'ailleurs, qui se souvient de la date du scrutin d'autodétermination ? C'est le 19 mars que l'Algérie est réellement devenue indépendante, pas à un autre moment.

La France fera « le sale boulot »

La « période intermédiaire » ne comporte d'ailleurs pas que des inconvénients pour le FLN. Après les moments difficiles qu'il a vécus en 1959 et 1960, quand le plan Challe écrasait les willayas de l'intérieur, il n'est pas sûr de contrôler la population. Comment ne s'inquiéterait-il pas du mouvement favorable à l'Algérie française, de cette OAS qui contrôle une large partie de la population européenne ou de ces harkis, plus nombreux que les troupes de l'ALN et mieux armés ? La période intermédiaire évite au FLN de se retrouver face à ces problèmes que la France doit résoudre. Conséquence logique des « accords » d'Evian, c'est l'armée française qui désarmera les harkis et ce sont des soldats français qui materont la révolte de Bab el-Oued ou tireront sur des manifestants brandissant le drapeau français. En un mot, la France a obtenu à Evian le droit de faire place nette pour le FLN.

Quelques mois avant les accords, Alain Peyrefitte l'avait pressenti. Dans « Faut-il partager l'Algérie ? », il affirmait : *« Pour réussir la prise de pouvoir... il faut que les révolutionnaires algériens amènent le gouvernement français à éliminer* lui-même *tous les adversaires ; à organiser* lui-même *l'évacuation de la communauté européenne de métropole ; à sacrifier* lui-même *à l'autorité exclusive du FLN, les autres tendances (...) ; à installer* lui-même *un exécutif provisoire qu'ils ne peuvent accepter que s'il est composé de leurs doublures ; à créer* lui-même *les conditions d'une dictature du FLN. »*

La prédiction, qui se réalisera point par point, montre bien que les « accords » d'Evian furent un marché de dupes.

Surtout que le refus de signer au côté du GPRA (seul Krim Belkacem paraphera le document) signifie que ni les dirigeants du FLN ni le futur gouvernement de l'Algérie ne seront obligés de respecter le texte. Marc Lauriol relève ce point dès le 26 avril : *« Quelle garantie avons-nous que le futur Etat algérien souverain entérinera les accords, en vertu même de sa souveraineté ? Rien ne l'obligera à se tenir pour engagé par un traité qui lui aura préexisté — puisqu'il aura été conclu avant sa naissance et négocié par un organisme dont la France même reconnaît qu'il n'est pas un gouvernement... Devra-t-on admettre que l'Algérie sera indéfiniment liée par des accords qu'elle aurait trouvés en quelque sorte dans son berceau ? »*

L'obstination du général De Gaulle à refuser toute représentativité juridique à un GPRA, dont il fait pourtant le lit en Algérie, est lourde de menaces. Les soubresauts de l'indépendance et la victoire des militants les plus extrémistes du FLN — Ben Bella et Boumediene — feront le reste. Qu'on en juge par ces quelques exemples.

● Les « accords » prévoyaient la libération des prisonniers, et la France rendit bien la liberté aux rebelles qu'elle détenait. Selon le ministre Messmer, il y avait au 12 décembre 1961 trois cent quarante-huit militaires français prisonniers de guerre du FLN. Cinq seulement furent rendus. Les autres avaient été assassinés.

● Les « accords » prévoyaient l'arrêt des combats et l'absence de représailles. Dès le 23 mars, cinq députés musulmans recevaient une lettre de condamnation à mort tandis que, le 29, le chef FLN Masmoudi déclarait dans « Jeune

Après le cessez-le-feu, les forces d'interposition font ce qu'elles peuvent pour rassurer la population européenne. Mais chacun ne pense déjà plus qu'à sauver sa peau et un maigre ballot.





Des pieds-noirs quittent les geôles algériennes plusieurs mois après l'indépendance. Beaucoup de leurs semblables passeront, eux, aux oubliettes de l'histoire...

Afrique » : « *Il faut dépeupler, déporter le ramassis de petits Blancs d'Algérie.* »

● Les « accords » prévoyaient le maintien d'une communauté française dont la vie et les biens seraient protégés. Pour la vie, nous avons vu ce qu'il fallait en penser. L'exode fit le reste. Dès 1963, les « biens vacants » des pieds-noirs seront confisqués, et Ben Bella, inventant une version algérienne de la formule « chiffon de papier », dira : « *Lorsqu'on s'arme de textes contre nous, nous nous armons de la morale socialiste de notre pays.* » Les intérêts de la France ne seront guère respectés plus longtemps : en 1971, la nationalisation des compagnies pétrolières emportera les dernières positions françaises.

Un mythe

La formule de Ben Bella donne tout son sens aux accords d'Evian : un mythe. Mythe de négociations équilibrées au cours desquelles la France aurait obtenu des concessions significatives de ses partenaires. Mythe d'un texte ayant juridiquement force de loi, alors qu'il n'engage qu'un seul partenaire (la France). Mythe de garanties accordées aux Européens, mais sans valeur réelle et refusées aux musulmans pro-français.

Reste un dernier mythe, selon lequel les accords d'Evian *auraient pu* être appliqués s'il n'y avait pas eu l'OAS. C'est elle qui, par ses attentats sanglants, aurait provoqué la rupture définitive entre les deux communautés et encouragé l'exode des Européens.

Si le déchaînement de violence des derniers mois n'est pas discutable, il n'est nullement imputable à la seule OAS. Peu suspect d'hostilité systématique envers le FLN, Vincent Monteil, conseiller politique de Christian Fouchet (qui représente la France en Algérie), le reconnaît et avoue qu'il a dû « adjurer », après la découverte d'un charnier dans les faubourgs d'Alger, ceux qu'il continue à appeler imperturbablement « mes amis » : « *Vous n'avez pas le droit d'assassiner et de torturer.* » Les assassinats du FLN continuent néanmoins, des Européens sont enlevés (le ministre de Broglie devait évoquer le chiffre de 3 080 disparus dans un discours le 7 mai 1963, chiffre qui semble bien inférieur à la réalité). Dans le bled abandonné par l'armée française, des harkis sont massacrés, souvent après d'épouvantables tortures. Le 5 juillet 1962, sept « katibas » entrent dans Oran et, prises de folie sanguinaire, se jettent sur les civils, abandonnant au moins quatre-vingt-quinze cadavres dans les rues (le général Jouhaud parle d'un millier de morts). Ceci ne suffit-il pas à expliquer l'exode ?

De plus, la violence de l'OAS a été encouragée par l'attitude du pouvoir. En acceptant de négocier avec le FLN, en lui donnant satisfaction sur l'essentiel, la France reconnaît l'efficacité de huit ans de terrorisme. Comment ne pas en tirer la leçon? Et comment ne pas s'étonner de voir le gouvernement français refuser toute négociation avec les révoltés de l'Algérie française quand il vient de s'entendre avec les rebelles de l'Algérie algérienne ? L'OAS n'est invitée ni à Evian ni ailleurs. Acculée au désespoir et à la violence, l'organisation secrète — qui tentera de s'entendre directement avec le FLN (accords Susini-Mostefaï) — n'a d'autre recours que la rue.

Qui pourrait croire enfin au sérieux des garanties ? Les

D.G.A. N° 61

FRANÇAIS D'ALGERIE

- VOUS QUI AVEZ SOUFFERT
- VOUS QUI AVEZ VECU DANS LA COLERE ET LA PEUR
- VOUS QUE LA FRANCE N'A PAS ABANDONNÉ DANS LA GUERRE

COMMENT POUVEZ-VOUS CROIRE QUE DANS LA **PAIX** LA FRANCE PUISSE VOUS ABANDONNER ?

CETTE PAIX POUR LAQUELLE ELLE A LUTTÉ

CELA S'APPELLE :

VOS GARANTIES

CELA S'APPELLE :

VOS DROITS

CELA S'APPELLE :

VOTRE DIGNITE

ENSEMBLE, NOUS NOUS SOMMES BATTUS.
ENSEMBLE, SOLIDAIRES LES UNS DES AUTRES,
CONSTRUISONS LA PAIX !
FRANÇAIS D'ALGERIE, VOUS ETES FRANÇAIS POUR TOUJOURS, DESARMEZ VOS CŒURS ET VOS ESPRITS !
AVEC VOTRE TRAVAIL, VOTRE COURAGE LA FRANCE A VOS COTES VOUS ALLEZ GAGNER CETTE DERNIERE BATAILLE

CELLE DE LA PAIX
CELLE DE L'AVENIR

D.G.A. N° 3

FRANÇAIS D'ALGÉRIE

SI APRES UN DELAI DE REFLEXION DE 3 ANS VOUS NE CHOISISSEZ PAS LA NATIONALITÉ ALGERIENNE

VOUS BÉNÉFICIEREZ D'UN STATUT PARTICULIER

- VOUS POURREZ A TOUT MOMENT ENTRER ET SORTIR D'ALGERIE LIBREMENT
- DANS LA VIE PUBLIQUE :
  - VOUS JOUIREZ DES DROITS CIVILS ET DES LIBERTÉS ESSENTIELLES.
  - VOUS POURREZ UTILISER PARTOUT LA LANGUE FRANÇAISE.
  - VOUS POURREZ CHOISIR L'ECOLE DE VOS ENFANTS.
- DANS LA VIE ECONOMIQUE ET SOCIALE :
  - VOUS POURREZ ACHETER, GERER ET CEDER LIBREMENT TOUS LES BIENS
  - VOS BIENS FONCIERS NE POURRONT ETRE EXPROPRIÉS QU'APRES UNE INDEMNISATION PREALABLE GARANTIE PAR L'AIDE DE LA FRANCE.
  - SI VOUS DESIREZ RENTRER EN FRANCE VOUS POURREZ Y EMPORTER VOS BIENS, MEUBLES ET CAPITAUX.

TOUT EN CONSERVANT LA NATIONALITÉ FRANÇAISE VOUS AUREZ LA GARANTIE D'UN TRAITEMENT PRIVILÉGIÉ

La DGA s'en tient à la lettre des accords et fait comme s'ils allaient être respectés. D'où le ton « surréaliste » de la propagande officielle.

négociateurs français eux-mêmes, comme Robert Buron, ne se font guère d'illusion : « *La présence française en Algérie, pour laquelle j'ai tant lutté, risque de devenir pour longtemps un leurre.* » (5) Bernard Tricot, qui fut secrétaire général de l'Elysée, n'est guère moins sévère aujourd'hui : « *Tout cela était bien sur le papier, que sur le papier* » (Interview accordé à *Historama* en mars 1986). L'exemple vient de haut puisque De Gaulle lui-même avoue à Louis Terrenoire : « *Que les accords soient aléatoires, c'est certain...* »

Pour arriver à ce résultat, fallait-il continuer les combats pendant quatre ans, pousser dans les reins l'armée française afin qu'elle gagne, compromettre plusieurs centaines de milliers de combattants musulmans à nos côtés ? Et comment ne pas conclure avec Maurice Allais (6) : « *Le pouvoir a fait quatre ans de guerre pour imposer à l'adversaire la solution qui était précisément son objectif final.* »

(5) *Carnets politiques de la guerre d'Algérie.*

(6) *L'Algérie d'Evian.*



Dessin de Pinatel.

L'exode de l'été 1962 : pire que celui de 1940



« La population restait sourde aux invitations à rester, à coopérer. Elle quittait cette terre de feu et de sang par les transports officiels : avions, bateaux, mais aussi à bord de chalutiers, de voiliers... Les routes, à l'approche des ports et des aéroports, rappelaient l'exode de 1940, avec des files de dix ou vingt kilomètres. Ceux qui voulaient partir par les airs n'avaient droit qu'aux vingt-cinq kilos de bagages réglementaires, dans lesquels ils devaient mettre tout leur avoir, le fruit du travail de plusieurs générations. Certains partaient avec un illusoire espoir de retour. Car la plupart tenait à leurs racines : ils étaient algérois, constantinois, oranais. Mers el-Kébir, l'importante base navale qui devait être occupée pendant quinze ans par notre marine en vertu des accords d'Evian, était débordée. L'attente pour embarquer y était de trois jours. Bâtiments de la marine marchande, paquebots de ligne, cargos mixtes, moutonniers ou autres faisaient des rotations trop rapides, à la limite des seuils de sécurité, jusqu'à Port-Vendres ou Marseille. Les exilés étaient pour la plupart des artisans, de modestes commerçants, des ouvriers, des agriculteurs. Très peu de « colons ». Pourtant, l'accueil en métropole ne correspondit pas à la détresse des nouveaux arrivants : la population n'était pas préparée à les recevoir. Les pouvoirs publics avaient théoriquement les moyens d'agir, mais ne le firent pas. Pratiquement, l'aide s'organisa à l'échelon municipal... et souvent selon les critères d'affinité politique. De mai à septembre 1962, Marseille reçut de quinze mille à vingt mille personnes par jour. La Croix-Rouge, en liaison avec d'autres organismes de secours, était chargée de l'accueil et de la répartition dans les centres d'hébergement, rapidement submergés... »

(Edouard Bonnefous, « Avant l'oubli », Nathan 1987.)





L'indépendance proclamée, le gouvernement français abandonne à leur sort les centaines de milliers de pieds-noirs qui gagnent la métropole, témoins encombrants du naufrage d'Evian.



— Où vais-je aller échouer ? Dessin de Pierre dans « Aux Ecoutes ».

RAOUL GIRARDET : LA PLUS MAUVAISE SOLUTION



Rien n'était fatal dans la crise algérienne et l'adhésion massive à De Gaulle, lors de son retour, permettait d'envisager des solutions « révolutionnaires ». Mais saisir cette chance nécessitait qu'on fît preuve d'« imagination et de générosité ».

« On ne peut pas demander aux gens de se faire tuer pour une cause et leur dire ensuite que cette cause est absurde » : vingt-cinq ans après la fin de la guerre d'Algérie, Raoul Girardet, universitaire et historien (il enseigne à l'Institut d'études politiques de Paris), porte sur celle-ci et son aboutissement dramatique, ponctué par la révolte désespérée de l'Organisation armée secrète (OAS), un regard apaisé par le temps, mais où brille encore l'étincelle de la passion qui fit de lui un militant de l'Algérie française.

A ce titre, il fut l'un des fondateurs de la revue « L'Esprit public », entreprise à laquelle participèrent également des hommes tels que Roland Laudenbach, Jules Monnerot, le journaliste Jean Brune (mort il y a quelques années en Nouvelle-Calédonie) et le tout récent habit vert Jacques Laurent. En septembre-octobre 1961, il fut « gardé à vue » pendant plusieurs semaines (à l'époque, cette notion de « garde à vue », complétée éventuellement par l'internement « administratif », c'est-à-dire sans jugement, dans le camp de Saint-Maurice-l'Ardoise, était beaucoup plus élastique qu'aujourd'hui).

Bref, un engagement total et, faut-il le préciser, totalement désintéressé, qui valut à Raoul Girardet non des honneurs mais des avanies, l'hostilité des pouvoirs publics, les suspicions administratives, les embarras de carrière.

Le Crapouillot — Qu'était-ce donc, vue avec le recul, que l'OAS ?

Raoul Girardet — On ne peut pas séparer cette organisation du mouvement général de protestation contre l'abandon de l'Algérie. L'OAS ne fut pas un isolat : jusqu'au début de 1962, elle a bénéficié d'un environnement favorable très large. La logique de l'OAS, c'est celle d'hommes qui ont voulu aller jusqu'au bout d'un engagement qui fut, pendant longtemps, celui des plus hautes autorités de l'Etat.

» De la droite aux socialistes, les apports à cette organisation ont été multiples. En outre, l'OAS avait poussé ses ramifications dans l'armée, la police, l'administration. J'ajouterai qu'il n'y eut pas « une » OAS, mais plusieurs groupements et groupuscules se parant de ce sigle. L'OAS, à cet égard, s'apparente à la Résistance, avec la même fluidité et la juxtaposition de différentes organisations. Au fond, l'OAS, en tant qu'organisation monolithique, n'a pas existé. Je le sais, j'en ai fait partie...

» Mon itinéraire personnel a été placé sous le signe de la continuité. Mon militantisme s'est d'abord nourri des articles de Michel Debré dans son « Courrier de la colère ». A une époque où la doctrine de l'Etat était encore celle de l'Algérie française, j'ai accompli des missions officielles en Algérie avec des ordres signés du ministre des Armées, Pierre Messmer, et du chef d'état-major, le général Zeller (qui devait se joindre au général Challe lors du putsch d'avril 1961). J'ai publié, dans le journal « Combat », des articles favorables à la présence française en Algérie. Le ministère des Armées entreprit de les faire relier sous forme de brochure — quitte à mettre celle-ci au pilon (c'était en octobre 1960) quand certain discours du général De Gaulle indiqua que la doctrine officielle avait changé...

» J'ajoute que l'OAS avait en quelque sorte retenu la principale leçon du gaullisme : la legitimité de la résistance et de l'obstination dans la résistance. On ne peut comprendre l'OAS si l'on ne voit pas que celle-ci s'explique d'abord par la volonté de tenir des engagements qui furent ceux du chef de l'Etat lui-même. »

L.C. — Selon certains, cependant, si l'OAS n'avait pas existé, le destin de l'Algérie eût été différent : une solution harmonieuse aurait pu être dégagée, les communautés auraient trouvé un terrain d'entente, l'exode des pieds-noirs ne se serait pas produit.

R.G. — Cette thèse est une imposture. Les violences du FLN ont existé bien avant celles de l'OAS, et l'exode des pieds-noirs se serait produit quand même, les musulmans fidèles auraient été massacrés de la même façon. Aucun de ceux-ci ne se faisait d'ailleurs d'illusions.

L.C. — Avec le recul du temps, et abstraction faite de la tragédie humaine provoquée par le départ de la France d'Algérie, ne peut-on cependant estimer que De Gaulle avait historiquement raison ?

R.G. — Si l'Algérie était restée française en 1962, il n'est pas certain qu'elle le serait encore aujourd'hui. Mais les choses se seraient passées différemment. Il n'était pas inéluctable de remettre l'Algérie au FLN (*« l'organisation extérieure de la rébellion »*, comme le disait De Gaulle à une certaine époque). Tous les musulmans n'étaient pas derrière le FLN, loin de là.

» J'ai personnellement connu un officier musulman du fameux commando Georges, un ancien rebelle (comme les autres membres de ce commando, il a été assassiné au moment de l'indépendance). Pour lui, l'insurrection de 1954 était justifiée dans son principe. Mais la guerre, précisément, avait fait bouger les choses en Algérie. La France avait pris la mesure des réformes à accomplir, une génération de cadres musulmans avait surgi de ce bouleversement. Bref, pour cet officier, au moment où il me parlait, la rebellion avait atteint son but et perdait du même coup toute justification.

» Parallèlement, la guerre avait fait naître une génération de jeunes cadres militaires, français de souche, qui croyaient à la possibilité de construire une Algérie nouvelle, non seulement contre le FLN, mais aussi contre certains pieds-noirs attachés à la notion périmée de « l'Algérie de papa », qui eût été ainsi décolonisée « de l'intérieur ».

» La France tenait là une chance (rappelons-nous qu'en 1960

« Nous sommes là parce que nos pères ont menti ». (Projet de R. Kipling pour le monument aux morts anglais de la Grande Guerre).





La révolution algérienne tombera bien vite dans les vieilles ornières : l'endoctrinement de la jeunesse et bientôt, la lutte fratricide pour le pouvoir. (A la tribune, Ben Bella et Boumediene.)

le FLN était exsangue). Cette chance, elle n'a pas su la saisir. Je le répète : on pouvait imaginer une Algérie indépendante, mais dans d'autres conditions que celles qui ont prévalu en 1962. Les pieds-noirs auraient pu rester, le pays ne serait pas tombé dans la misère. De toutes les solutions possibles, on a choisi la plus mauvaise.

» Je vais vous citer encore deux anecdotes. J'avais, à l'époque, une étudiante algérienne à Sciences po, très engagée politiquement en faveur de l'indépendance. Celle-ci obtenue, je lui ai demandé : « Alors, vous avez gagné ! Vous allez retourner en Algérie ? » Réponse de cette jeune fille : « Il n'en est pas question ! Je vais rester en France et me marier avec un Français... » Pour elle, l'intégration (notion floue, au demeurant) était déjà faite, au-delà de son choix politique de principe.

» Seconde anecdote : après la guerre, par l'intermédiaire de Jean Brune, j'ai été amené à rencontrer Krim Belkacem, l'un des « chefs historiques » de l'insurrection algérienne. Brune, qui avait réalisé un reportage sur lui en Kabylie, où Krim Belkacem avait « pris le maquis » avant tout le monde, m'a présenté en disant : « Voici quelqu'un qui a été membre de l'OAS. » Krim Belkacem a ouvert les bras en répliquant : « Eh bien, je vous embrasse » (1) Sans doute ce geste s'adressait-il davantage à l'ami de Jean Brune qu'au militant de l'Algérie française. Il montre bien, malgré tout, que tout était possible en Algérie — avec de l'imagination et de la générosité... »

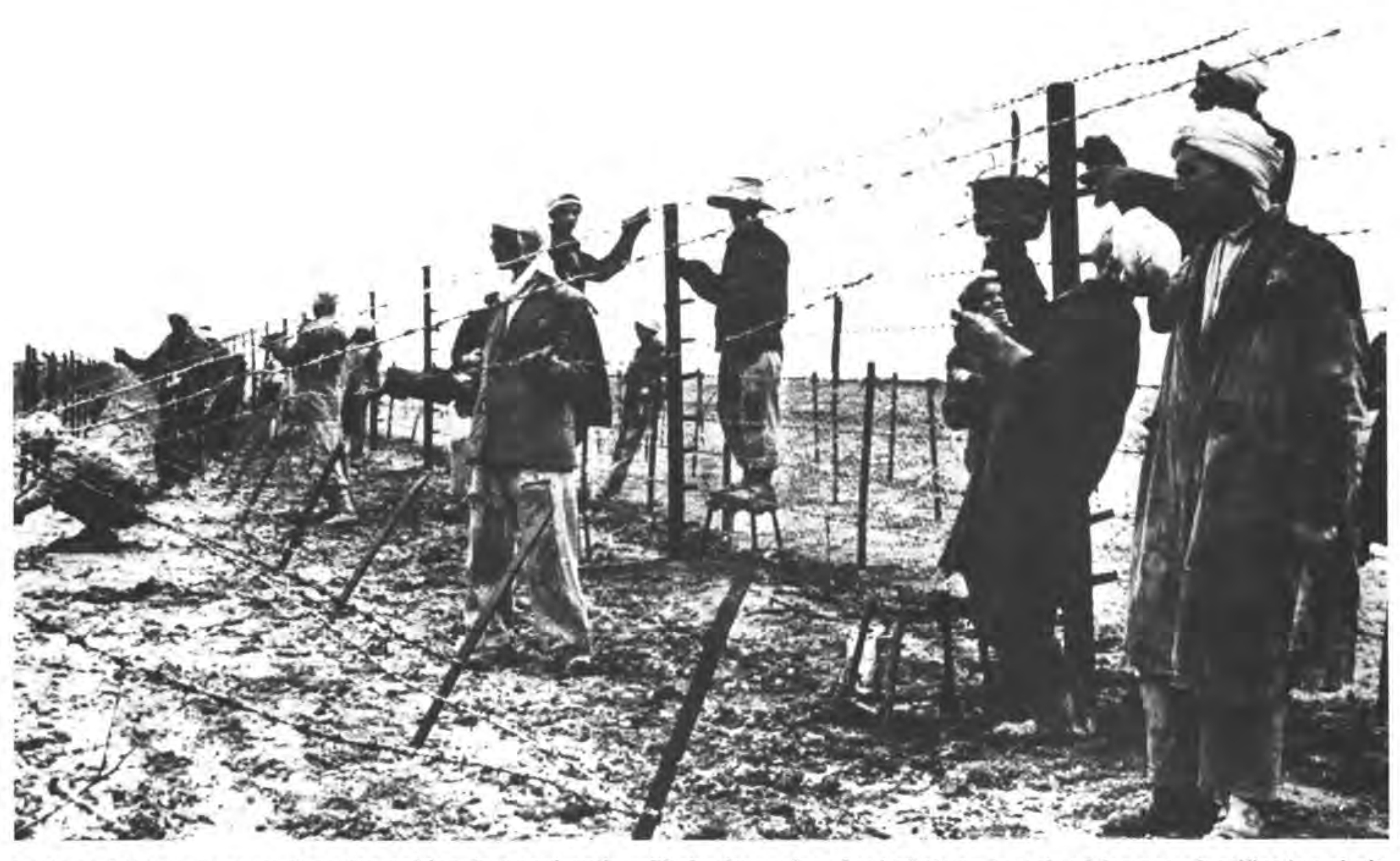
(1) *Cette anecdote est à rapprocher de l'aventure survenue à un autre dirigeant illustre du FLN, Mohammed Khider. Arrêté en 1956 en même temps que Ben Bella, il fut emprisonné jusqu'en 1962. « Ministre d'Etat » du GPRA, il se sépara de Ben Bella après l'indépendance. Opposant non moins résolu à la dictature de Houari Boumediene, il alla jusqu'à nouer des contacts avec ce qui restait de l'OAS — en l'espèce, le « Conseil national de la révolution » constitué par le capitaine Pierre Sergent. Il fut assassiné à Madrid le 4 janvier 1967 par les agents de Boumediene.*



Le square Lénine, à Alger. L'indépendance a ses limites.

DE GAULLE VOULAIT-IL UN DIEN BIEN PHU ALGĒRIEN ?

par Jean JOLLY



La ligne Morice marque, dans les sables, la suprématie militaire française. Souhaitait-on la voir céder pour justifier les choix politiques de Paris ?

« *BON Dieu !... Faites taire ces canons et ces mortiers ! Mes hommes sont à bout de nerfs.* » Accroupi dans sa casemate, le colonel commandant l'unité d'infanterie retranchée en face de Sakhiet-Sidi-Youssef, non loin de Souk-Ahras, dans l'Est algérien, demande par radio à ses supérieurs hiérarchiques basés à Bône et à Constantine, l'appui de l'aviation.

Tout autour de lui, les obus, tirés par l'artillerie de l'ALN, l'Armée nationale algérienne, installée en Tunisie, pleuvent avec une intensité sans précédent.

Le colonel n'a pas les moyens de riposter. Ses jeunes recrues, mal aguerries, ne sont équipées que d'armes légères.

« *Alertez l'état-major !... Envoyez l'aviation !... Faites quelque chose !* », répète le colonel.

La situation est sérieuse. Dans cette nuit du 9 au 10 mars 1962, le pire peut arriver aux soldats du contingent laissés curieusement sans protection à l'un des points les plus dangereux de la frontière franco-tunisienne.

La situation est d'autant plus sérieuse pour cette unité que l'état-major, exécutant les ordres du gouvernement, a retiré quelques jours plus tôt l'artillerie lourde, les régiments de Légion étrangère et d'infanterie de marine ainsi qu'une demi-brigade de blindés.

Le piège

Ordres bien singuliers, si l'on songe que les services secrets français ont signalé des concentrations inhabituelles de forces adverses en territoire tunisien, juste en face de ce secteur.

« *Je vous en prie... Réagissez ! Nous risquons une attaque massive des fells...* »

A l'aube du 10 mars, les tirs redoublent de violence, puis

c'est le silence. De son poste d'observation, le colonel scrute l'horizon avec ses jumelles. En contrebas, à moins d'un kilomètre, plusieurs brèches ont été ouvertes dans le barrage électrifié qui marque la frontière entre les deux pays. Ce n'est pas une surprise pour lui, après le bombardement intensif de la nuit dernière.

En revanche, ce qu'il voit dans les collines environnantes lui donne des sueurs froides. Des centaines, des milliers de combattants de l'ALN progressent, à découvert, dans sa direction. Ils sont, à vol d'oiseau, à moins de deux kilomètres. Depuis qu'il se trouve en Algérie, il n'en a jamais vu autant à la fois.

Il est trop tard pour changer de position. Sur son flanc droit, l'ALN a disposé dans la nuit des armes lourdes. Sur son flanc gauche, des troncs d'arbres ont été disposés sur la piste, interdisant tout repli.

Le courage de désobéir

Le colonel s'apprête à lancer un appel désespéré quand il entend, au-dessus de sa tête, un ronronnement caractéristique et réconfortant : les T-6 arrivent. Avec retard. Mais ils arrivent. Les T-6, ce sont tout à la fois les avions d'observation et les chasseurs d'attaque au sol. Ce sont eux qui précèdent et protègent les bombardiers B-26.

Pourquoi ce retard ? Les chefs militaires avaient l'ordre de ne pas intervenir. Le gouvernement français, pour amadouer les dirigeants nationalistes algériens, a décrété quelques jours plus tôt un cessez-le-feu unilatéral. Aussi l'ALN, brisée par les opérations de l'ex-général Challe, aujourd'hui condamné pour sa participation au putsch du 22 avril 1961, peut-elle agir en toute impunité et tenter quelques actions spectaculaires.

Informé de cela et prudent, le lieutenant-colonel Lisbonis qui dirige la base aérienne 213 de Bône-les-Salines, a longtemps hésité à intervenir. Dans des circonstances autrement complexes — sinon dangereuses — un an plus tôt, au moment du putsch, il était resté fidèle au gouvernement légal. Toutefois, aujourd'hui, sa conscience le tiraille davantage que son respect des consignes. Aussi, dès le lever du jour, a-t-il donné l'ordre aux escadrilles de décoller de la base des Salines.

En quelques heures, la victoire change de camp. Piquant sur les unités de l'ALN qui progressent vers les brèches du barrage, les pilotes des T-6 tirent sans discontinuer avec leurs mitrailleuses, tandis que les pilotes des B-26, franchissant la frontière, vont lâcher leurs bombes sur les positions de l'artillerie adverse.

Plusieurs fois dans la journée, les T-26 et les B-26 passeront à l'attaque, contraignant les combattants de l'ALN à se replier en désordre et réduisant au silence canons et mortiers ennemis.

Les soldats du contingent et la population civile durement éprouvés par les bombardements de l'ALN respirent. Ils sont sauvés. Un Diên Biên Phû algérien a été évité de justesse. Grâce au lieutenant-colonel Lisbonis.

Celui-ci n'en sera pas récompensé. Au contraire.

Dans la matinée du lundi 12 mars, un « SO-Bretagne » venant de métropole avec des officiers supérieurs et généraux atterrit à la base de Bône-les-Salines. Les passagers de l'appareil militaire se rendent aussitôt dans le bureau du lieutenant-colonel Lisbonis. Non pour le féliciter, mais pour l'interroger.

Dans l'après-midi, la délégation militaire repart pour la métropole à bord du « SO-Bretagne ». Quant au lieutenant-colonel Lisbonis, il s'envole pour Paris à bord d'un autre appareil militaire.

Il s'agit d'une mesure disciplinaire. Le gouvernement reproche au lieutenant-colonel d'avoir enfreint les ordres en faisant bombarder les concentrations de forces de l'ALN en territoire tunisien. A un moment où des négociations sont engagées avec les nationalistes algériens, M. Louis Joxe, ministre chargé des Affaires algériennes, discute à Evian avec Krim Belkacem et les représentants du GPRA, le gouvernement provisoire de la République algérienne. Or, le GPRA aurait aimé que ses forces — l'ALN — puissent contrôler ne serait-ce qu'une infime partie du territoire algérien pour négocier en meilleure position.

En outre, un revers militaire français, surtout au prix de la vie de soldats du contingent, aurait eu un double avantage pour les partisans de l'indépendance de l'Algérie : d'une part il aurait provoqué un choc psychologique suffisamment violent pour pousser l'opinion métropolitaine à réclamer la paix à n'importe quel prix, d'autre part il aurait affaibli la position morale d'une armée de métier, sûre d'avoir gagné la guerre et encore peu favorable à De Gaulle, malgré son épuration.

Pour avoir réduit à néant les projets de l'ALN, le lieutenant-colonel Lisbonis aurait pu avoir sa carrière brisée, si un journaliste, René Attard, correspondant de « L'Aurore », à Bône, n'avait pris le risque de faire connaître la vérité.

Le 14 mars, le quotidien parisien titrait en ces termes l'article de son correspondant : « *Le commandant de la base aérienne de Bône-les-Salines, mis aux arrêts pour avoir riposté aux attaques de l'ALN contre le barrage.* »

Le jour même, à 17 h 30, René Attard était expulsé par le préfet Jean Dours, futur directeur de la Sûreté nationale.

Quelques minutes plus tôt, il avait rencontré le lieutenant-colonel Lisbonis... dans le bureau du préfet de Bône. Pour rendre plus vraisemblables leurs démentis catégoriques, les autorités militaires avaient rappelé d'urgence l'officier en Algérie. Il était arrivé dans l'après-midi à bord d'un « SO-Bretagne », celui-là même qu'avait utilisé la délégation militaire venue l'interroger deux jours auparavant...



« J'ai bien envie de poser ma candidature pour l'année prochaine. » (Dessin de Pierre, « Aux Ecoutes ».)

ADIEU PÉTROLE, "CHANCE DE LA FRANCE"

par René SÉDILLOT



De Gaulle visite les installations d'Hassi-Messaoud, en décembre 1958. La France vient d'acquérir les moyens de son indépendance énergétique, et du développement industriel de l'Algérie.

« L*E pétrole, c'est la chance de la France.* » Qui, en substance, a tenu ce propos ? Charles De Gaulle. Mais cette chance-là, nous l'avons perdue.

« Le Sahara apparaîtra peut-être demain comme une réserve considérable de matières premières. D'importants gisements de pétrole et de gaz naturel, de fer et de minerais y ont été récemment découverts. Les noms d'Edjeleh et d'Hassi-Messaoud, de Tindouf et de Fort Gourand résonnent comme autant d'espérances. » Qui a écrit ces lignes prometteuses ? Le technicien du Sahara Bruno Vernet, dans un ouvrage daté de 1958. Quatre ans plus tard, la France renonçait au Sahara.

Longtemps cependant, les géologues n'ont décelé dans le désert aucun indice favorable : ils n'ont vu en lui qu'un « vide minéral » sous des arpents de sable brûlant et hostile. Seul un jeune garçon, d'origine alsacienne, qui s'appelle Conrad Kilian, croit alors au Sahara. Il l'a exploré, en quête d'émeraudes. En 1922, il y a repéré, au nord du Hoggar, certain sillon bien daté par ses fossiles. Sur un socle primaire érodé, il a relevé des couches plus récentes, « continental intercalaire » et crétacé. Il affirme à qui veut l'entendre l'existence de pétrole dans le sous-sol saharien.

De Conrad Kilian, les amateurs de légendes et d'énigmes feront un héros d'épopée. Ses observations passeront pour des prophéties. Son orgueilleuse exaltation deviendra du génie. Son suicide, considéré comme suspect, fera place à un assassinat pour le compte des services secrets américains. Et aussi bien l'accident d'avion dans lequel périra en 1947 le général Leclerc, coupable d'avoir pris contact avec Kilian, deviendra sabotage et attentat. Car il est toujours tentant d'enrober l'histoire, et particulièrement celle qui touche au pétrole, dans les voiles du mystère et des complots.



Lieutenant méhariste et neveu de Conrad Kilian, Claude Kilian photographie la plaque hissée au sommet de la Garet el-Djenoun en hommage à son oncle. Nul n'est prophète en son pays.

LA MORT DE KILIAN

« UN soir de décembre 1949, le professeur Alloiteau conduit Kilian à la gare de Lyon. Il tombe sur Paris une pluie fine et pénétrante.

L'explorateur tient à la main une petite valise où sont rangés ses affaires de toilette et ses précieux dossiers.

Au buffet, où ils prennent le dernier verre de l'amitié, Conrad Kilian en confie un exemplaire au professeur Alloiteau. C'est une marque de confiance inestimable, peut-être une sorte de sentiment prémonitoire. Il veut survivre dans ses papiers. Il veut que l'on sache qu'il a découvert et affirmé avant tous : il y a du pétrole sous les sables du désert. Il veut que soit clamée la vérité historique, à savoir que certains gouvernants français ont volontairement renié les conquêtes de Leclerc, et renoncé de *leur plein gré à assurer l'indépendance énergétique et économique de la France et de l'Europe occidentale*.

Devant la locomotive qui exhale bruyamment un jet de vapeur floconneuse, il explique à James Alloiteau la tentative d'assassinat dont il a été victime la veille.

— Ils m'auront, vous comprenez... le poison, c'est si facile... » (1)

« Ils » n'emploieront pas le poison : le 30 avril 1950, Conrad Kilian, l'inventeur du pétrole saharien, était découvert pendu à l'espagnolette de la fenêtre de sa chambre, les poignets tailladés à coups de couteau. Pour le général Grossin, alors patron du SDECE, « l'assassinat fut maquillé en suicide, bien maladroitement » (Kilian mesurait 1,78 m, l'espagnolette était à 1,20 m du sol ; Kilian utilisait un rasoir mécanique, dont il ne s'est pas servi pour se taillader les veines, etc.).

L'enquête de police, hâtivement bouclée, conclut à la mort volontaire.

(1) *« Conrad Kilian », par Euloge Boissonade, France Empire, Paris, 1971.*

Mais le fait est que le Sahara compte environ deux millions de kilomètres carrés — soit près de quatre fois la superficie de la France — de terrains sédimentaires, comprenant de nombreuses structures favorables aux accumulations d'hydrocarbures. De plus, le désert constitue une zone géologiquement peu perturbée dont le sous-sol n'est ni fracturé ni plissé à l'excès, ce qui laisse présumer que les gisements pourraient n'être pas négligeables.

1947 : c'est précisément cette année-là que le Bureau de recherches de pétrole (BRP) conçoit l'intérêt d'une prospection méthodique du Sahara. Il entreprend par lui-même des travaux de reconnaissance, et apporte son concours technique et financier aux sociétés de recherches dont il a favorisé la création. Des sociétés spéciales de financement (FINAREP, COFIREP...) prennent d'importantes participations dans ces entreprises.

Sur place, des missions font l'inventaire du désert. Des permis sont accordés, d'abord à la Française des pétroles et à la Société nationale de recherche de pétrole en Algérie (SN Repal), puis à des firmes variées, auxquelles participent la Royal Dutch-Shell, la BP, Caltex, la New Jersey, des indépendants américains. Ainsi se mêlent, pour arracher le pétrole aux mirages, les capitaux publics et privés, français et internationaux.

Leur attente n'est pas déçue. Des indices favorables sont relevés en 1951 dans une palmeraie voisine de Colomb-Béchar, en 1953 dans la région d'In Salah. En mars 1956 apparaît une huile légère, de bonne qualité, sur les confins de la Libye (à Edjeleh, puis à Zarzaïtine). En juillet 1956, au sud-est d'Ouarghé, à Hassi-Messaoud le bien-nommé (en arabe, « le puits bienheureux »), le trépan atteint, vers 3 300 mètres, une couche de grès imprégné d'huile à forte pression. Presque en même temps, au sud de Laghouat, à Hassi-R'mel, est découvert un vaste champ de gaz naturel. Le coq gaulois n'a pas gratté en vain les sables du Sahara.

Leur mise en exploitation ne tarde pas, malgré quelques accidents de démarrage : un incendie se déclare à Gassi-Touil, au sud d'Hassi-Messaoud, et la flamme, haute de cent trente mètres, est si vive qu'elle est remarquée par le cosmonaute John Glenn, de sa capsule spatiale. Il faut faire venir le spécialiste texan Red Adair, aux vêtements d'amiante — le pompier du désert —, pour éteindre le « briquet du diable ».

Dans les sables, auprès des puits, se dressent des camps qui deviendront des cités, avec des centrales électriques, des pistes d'atterrissage, des banques, des hôtels climatisés, des piscines, des jardins même où les fleurs et les salades poussent dans une terre importée. Pour acheminer le pétrole et le gaz, des conduites sont lancées : au nord vers la côte algérienne (avec un gazoduc sur Arzew et Oran, des oléoducs sur Bougie et Philippeville), à l'est vers la côte tunisienne, avec station terminale à La Skirra, près de Gabès. Au total, de 1952 à 1962, les investissements pétroliers au Sahara représentent quelque sept milliards de francs lourds (1 200 millions de dollars), dont 40 % pour la recherche, 30 % pour la production, 30 % pour les services et les transports.

Ce travail n'a pas été sans mérite, et il est tout à l'honneur — et tout à la charge — de la puissance « colonisatrice ». On ne fore pas n'importe où, surtout au Sahara où le coût d'un forage, dans des conditions difficiles, est près de trois fois plus élevé qu'en métropole. D'où l'importance des travaux préliminaires de prospection qui permettent de localiser au mieux l'emplacement des sondages. Les recherches exigent d'abord des travaux de surface — photographies aériennes avec le concours de la Société aérienne de recherches minières, étude des cartes au stéréoscope, missions géologiques avec les hélicoptères de la société Gyrafrique, sondages de la Compagnie générale de géophysique, du groupe Schlumberger et de la Compagnie générale de prospection sismique, puis des travaux souterrains, confiés à des entreprises spécialisées, comme la Société de prospection électrique, encore du groupe Schlumberger.

La France, la France seule

Le climat rend évidemment les conditions de travail pénibles. Dans chaque camp de forage, trois équipes se succèdent jour et nuit à la sonde qui fonctionne sans interruption ; puis, les foreurs regagnent leurs habitations démontables et climatisées. Après six semaines de travail en hiver, trois ou quatre semaines en été, les foreurs sont renvoyés à Alger prendre une semaine de repos. Les vivres et le matériel sont acheminés par camion ou par avion. Ainsi, la Compagnie des pétroles d'Algérie (CPA) a-t-elle dû créer 2 000 kilomètres de pistes permanentes et quelque *trente* aérodromes. La Compagnie de recherches et d'exploitation du pétrole au Sahara (CREPS) a fait venir d'Alger quatre cents tonnes de matériel et de marchandises par mois, dont 5 à 10 % seulement par avion, le reste étant transporté par piste sur un parcours exigeant plus de dix jours de route. A Hassi-Messaoud, le seul camp de base de la Compagnie française des pétroles d'Algérie (CFPA) a nécessité 1 500 tonnes de matériel, qui ont dû franchir le désert. Problèmes techniques, problèmes financiers : c'est la France, et la France seule, qui les a résolus.

La France, qui a consenti ces dépenses, en gardera-t-elle le fruit ? L'Algérie s'est soulevée, le général De Gaulle, qui a pris le pouvoir en 1958, au moment même où les puits sahariens deviennent productifs, s'en tient alors à célébrer *« l'œuvre humaine de la France en Algérie »*. Le 29 août 1958, dans une allocution prononcée à la radio d'Alger, il invite Algériens et métropolitains à *« faire en sorte que, grâce au pétrole et au gaz sahariens, s'installent les vastes ensembles qui transforment l'Algérie »*. Le 3 octobre, à Constantine, il annonce la première phase d'un plan ambitieux de mise en valeur, qui « comporte l'arrivée et l'utilisation du pétrole et du gaz sahariens », avec tout un programme pour la construction de logements, d'équipements, d'hôpitaux, de ports, de routes, de transmissions... Le 7 décembre, encore à la radio d'Alger, il appelle à la métamorphose de l'économie. *« Pour mener à bien son œuvre en Algérie, avec l'Algérie, la France a les moyens qu'il faut. Quand on voit se dresser, au cœur du Sahara, les derricks d'Hassi-Messaoud et d'Edjeleh, ou bien flamber sur le sable les torches du gaz d'Hassi-R'mel, on est sûr qu'une part de l'énergie que nous tirerons du sol va assurer à l'Algérie un*



La « chance de la France » : un mirage ?

développement industriel qui sera sa révolution... Voilà de la lumière pour toute une génération ! » C'est encore le temps des illusions.

Viendra le temps des déceptions. Dix mois plus tard, le 16 septembre 1959, le ton n'est déjà plus le même. Sans doute, assure De Gaulle de son palais de l'Elysée, « *dans six semaines, le pétrole d'Hassi-Messaoud arrivera sur la côte, à Bougie. Dans un an, celui d'Edjeleh atteindra le golfe de Gabès. En 1960, le gaz d'Hassi-R'mel commencera d'être distribué à Alger et à Oran, en attendant de l'être à Bône. Que la France veuille et qu'elle puisse poursuivre avec les Algériens la tâche qu'elle a entreprise et dont elle seule est capable, l'Algérie sera dans quinze ans un pays prospère et productif* ». Mais De Gaulle formule le principe de l'autodétermination des Algériens. Il n'exclut pas, sans y croire, « *la sécession, où certains croient trouver l'indépendance* ».

« Un panneau pour la propagande »

Dans cette hypothèse, qu'adviendrait-il ? « *La sécession entraînerait une misère épouvantable, un affreux chaos politique. Toutes dispositions seraient prises pour que l'exploitation, l'acheminement du pétrole saharien, qui sont l'œuvre de la France et intéressent tant l'Occident, soient assurés quoi qu'il arrive.* »



Mais De Gaulle persiste à croire que les Algériens refuseront cette solution. « *Pensez un peu aux immenses travaux qui ont été exécutés pour la prospection, l'extraction, l'acheminement des pétroles et du gaz du Sahara, exactement comme il était prévu* (conférence de presse du 10 novembre 1959). *Ces jours-ci, le pétrole va arriver sur la côte à Bougie, par un oléoduc de 700 kilomètres de long. En vérité, malgré l'insurrection, malgré la propagande et la terreur par lesquelles la rébellion cherchait à maintenir la population dans une sorte de grève permanente, l'Algérie nouvelle se dessine et se relève dans l'apaisement.* »

Le voile se déchire : le 20 mai 1961, les négociations se sont ouvertes à Evian avec le gouvernement provisoire de la République algérienne (GPRA). Le 5 septembre, dans une conférence de presse à l'Elysée, De Gaulle évoque sans détours ce qu'il appelle l'« affaire du Sahara ».



Première "conférence pétrole" de l'année:

1960 doit marquer l'expansion d'Hassi-Messaoud et l'avènement d'Hassi-R'mel

« L'Echo d'Alger », 23 janvier 1960.

« *Pour ce qui est du Sahara*, dit-il, *notre ligne de conduite est celle qui sauvegarde nos intérêts et qui tient compte des réalités. Nos intérêts consistent en ceci : libre exploitation du pétrole et du gaz que nous avons découverts ou que nous découvririons, disposition des terrains d'aviation. Les réalités, c'est qu'il n'y a pas un seul Algérien, je le sais, qui ne pense que le Sahara doive faire partie de l'Algérie... Si un Etat algérien est institué et s'il est associé à la France, la grande majorité des populations sahariennes tiendront à s'y rattacher.*

» *C'est dire que, dans le débat franco-algérien, la question de la souveraineté du Sahara n'a pas à être considérée ; tout au moins, elle ne l'est pas par la France. Cela peut servir de slogan, de panneau pour une propagande. En ce qui concerne la France, c'est un coup d'épée dans l'eau. Mais ce qui nous intéresse, c'est qu'il sorte de cet accord, s'il doit se produire, une association qui sauvegarde nos intérêts. Si la sauvegarde et l'association ne sont pas possibles du côté algérien, il nous faudra, de toutes ces pierres et de tous ces sables sahariens, faire quelque chose de particulier.* »

Mais Habib Bourguiba croit avoir son mot à dire, en tant que voisin du Sahara. « *Ce dont il est anxieux surtout*, écrira De Gaulle dans ses ''Mémoires d'espoir'' inachevés, *c'est de procurer à son pays certains agrandissements du côté de ses confins sahariens si, comme on peut le prévoir, le grand désert doit être un jour réuni à une Algérie souveraine. Bien entendu, c'est le pétrole qui soulève cette convoitise. Ne pourrait-on modifier la frontière de telle sorte que la Tunisie soit mise en possession de terrains pétrolifères ? Mais je ne puis donner suite à cette demande du Président. Pour nous, Français, le développement de nos recherches et de notre exploitation du pétrole saharien sera, demain, un élément essentiel de la coopération avec l'Algérie. Pourquoi irions-nous d'avance la compromettre en laissant à d'autres un sol qui, à cette condition, peut revenir à l'Algérie ? Si, d'ailleurs, nous le faisions au profit de la Tunisie, quel prurit d'excitation en*



LA POLITIQUE INTÉRIEURE ET LA SITUA

NÉGOCIATIONS : Le Sahara est-il toujours l'obstacle ?

« Le Journal d'Alger », 13 octobre 1961.

recevraient les prétentions marocaines sur Colomb-Béchar et sur Tindouf, pour ne point parler de ce que la Mauritanie, le Mali, le Niger, le Tchad, la Libye pourraient vouloir revendiquer ! Or il est de notre intérêt de régler, le moment venu, l'exploitation rationnelle du pétrole saharien d'un seul tenant... Rien ne justifierait que nous consentions à en démembrer le territoire. »

Une vocation manquée

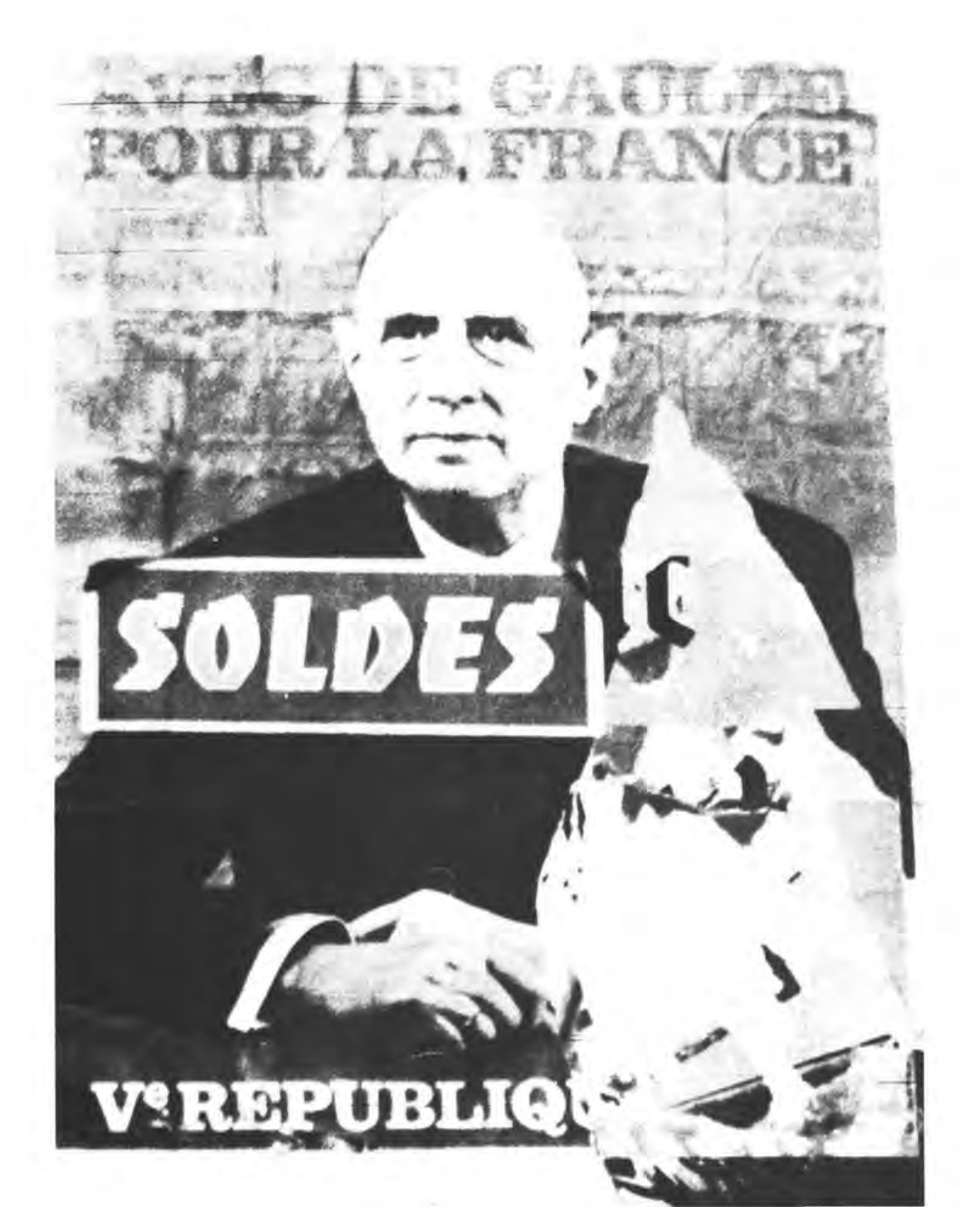
Donc, De Gaulle oppose à Bourguiba une fin de non-recevoir. Et l'Algérie ne consentira à aucun partage. Les dernières illusions s'envolent. A l'heure de l'indépendance, Alger s'adjuge les gisements indemnes, sans se soucier des revendications que formulent les autres riverains du Sahara.

Selon les accords d'Evian du 18 mars 1962, approuvés par référendum du 8 avril (en France) et du 1er juillet (en Algérie), l'Algérie *« succède à la France dans ses droits, prérogatives et obligations de puissance publique concédante au Sahara »*. Elle en reçoit tous les actifs publics (ceux de la SN Repal) et s'engage en contrepartie à respecter les concessions d'exploitation et les permis de recherches accordés à des sociétés privées, ainsi qu'à consentir en priorité à des sociétés françaises les futurs permis.

La coopération est-elle compatible avec l'indépendance ? La France a besoin d'un pétrole qui reste payable en francs, l'Algérie a besoin des capitaux nécessaires à de futures recherches. Mais Paris ne veut pas investir sans garanties, et Alger ne veut pas qu'une colonisation capitaliste prenne la relève de la colonisation politique. Il en résultera que la France et l'Algérie alternent ruptures et réconciliations et que, de décisions unilatérales en compromis, le statut d'Evian est escamoté.

Fin d'une grande aventure. Le coq gaulois a gratté en vain les sables du Sahara.

On me permettra de terminer sur une note personnelle. Longuement, j'ai laissé la parole au général De Gaulle, jusqu'à l'heure des désillusions. De l'épopée et du drame du Sahara, j'ai été en plusieurs occasions le témoin. J'ai vu Hassi-Messaoud au temps de sa prospérité naissante — et je n'ai pas oublié les parterres de roses qu'y faisait éclore, pour le plaisir des pétroliers, un pépiniériste lyonnais —, j'ai vu Hassi-R'mel et ses torches de feu. J'ai visité le terminal tunisien de La Skirra. Par deux fois, j'ai fait le tour du Sahara : tour intérieur, par El Golea, Beni Abbès, In Salah, Amguid, Ouargla, Touggourt ; tour extérieur, d'Abéché à Niamey, de Bamako et Tombouctou à Nouakchott. J'ai interrogé les chefs des jeunes Etats du pourtour saharien, alors qu'ils convoitaient leur part du gâteau. Sur place, à Alger, j'ai mesuré la déconfiture de l'Algérie socialiste, après la décolonisation : Alger livrée aux coupures d'eau et d'électricité, sa rade encombrée de cargos sans accostage, ses escaliers jonchés de papiers gras et de rats crevés, ses ménagères en quête de lait, de viande, parfois même de tomates et de bouteilles de gaz butane... L'Algérie française avait du bon, au temps où le Sahara français découvrait sa vocation pétrolière.



L'AMICALE DES ENFANTS DE L'ALGEROIS VOUS

"LE" DOCUMENT D'

UN ALBUM DE SOUVENIRS

Format 24 × 34
Impression offset
Ouvrage broché
Reliure plein pégamoïd
Titres dorés sur plat et sur dos

Le plus impartial
Le plus émouvant des témoignages

"LE RECUEIL DES JOURNAUX D'ALGÉRIE"

Sélection de Presse d'Information
du 2 Nov. 1954 au 4 Juillet 1962

UNE HISTOIRE QUI DOIT RESTER GRAVEE DANS NOS MEMOIRES

par Jean BRUNE

Revivre la tragédie algérienne, jour après jour, depuis le 1er novembre 1954 jusqu'au 4 juillet 1962 est proprement hallucinant... c'est le film de l'agonie de l'Algérie Française à travers les principaux quotidiens d'Algérie...

La sélection des numéros (reproduit en "offset") est judicieusement faite : on y voit les principales étapes de ce drame.

Nul ne peut rien contre le rappel des faits.

Trois grandes périodes se détachent au fur et à mesure qu'on avance : la première où se précipite le rythme du terrorisme fellagha ; la seconde où, pour le malheur de notre magnifique province, ses habitants dés spérant de la "mère patrie" et abusés par une propagande diabolique, purent croire que le salut viendrait du Libérateur ; la troisième où, selon un processus soigneusement dosé, l'arrêt de mort s'exécute jusqu'à l'indépendance barbaresque.

Mais ce Recueil présente, en outre, l'intérêt de nous restituer l'existence de l'Algérie, telle qu'elle fut au cours des années sanglantes, dans toute sa complexité et sa bigarrure quotidiennes ("la vie continuait", selon la formule consacrée, et il fallait bien qu'elle continuât) ; les épisodes essentiels sont ainsi replacés dans l'atmosphère où ils s'inscrivirent et c'est-là ce qui donne tout leur prix à ces "fac-similés", véritable image d'un pays et d'une époque extraordinairement fertiles en actes de courage, en illusions généreuses, en accès de colère, en geste de sacrifice et en témoignages de fierté et de foi.

ATTENTION !

*Cet ouvrage à tirage **très limité** ne sera **plus jamais** réédité.*

Nota : Les commandes seront honorées jusqu'à épuisement du stock, selon l'ordre strict d'arrivée des bons.

RESENTE...

HISTOIRE AUTHENTIQUE

2 tomes vendus hors commerce
113 journaux d'Algérie reproduits intégralement
1.066 pages de lecture et photographies inoubliables

" Un recueil qui retrace de la manière la plus vivante ce que furent, le drame. l'espérance et la fin de l'Algérie Française"

« Commentaires et Extraits de Presse »

(par ordre alphabétique)

« ASPECT DE LA FRANCE » — *La vérité était morte, voici qu'elle ressuscite* (Jean BRUNE).
« AUX ECOUTES » — *Lecture singulièrement émouvante pour tous. Document de premier ordre.*
« COMBAT » — *Témoignage d'un drame et souvenir d'un monde disparu* (F. CAVIGLIOLI).
Portugal « DECOUVERTES » — *C'est en somme toute l'histoire d'une trahison* (Jacques PLONCARD D'ASSAC).
« HISTOIRE POUR TOUS » — *Une telle publication se révèle capitale pour l'historien* (Alain DECAUX).
« HISTORAMA »
« HISTORIA » — *Cet ouvrage n'intéresse pas seulement les Français d'Algérie, mais l'ensemble des Français voulant être informés*
Belgique « LA FLANDRE » — *Deux lourds volumes chargés d'émotion* . (Luc BEYER de RYKE).
« LE MATIN »
« LA NATION BELGE » — *Chaque page accroche, émeut, révolte, bouleverse.* (Jean DEVYVER).
« L'AURORE » — *Un album de souvenir qui sort de l'ordinaire.*
« LE CRI DU RAPATRIE » — *Cet ouvrage relate d'une façon saisissante et très objective ce que furent « Les Evénements d'Algérie ».*
« LECTURE ET TRADITION » — *Un document d'histoire extraordinaire*
« LE FIGARO » — *Aucune narration ne peut mieux traduire la réalité* (Robert BEGOU).
« LE MERIDIONAL » — *Un document ayant une valeur historique certaine.*
« LE MONDE » — *Retrace les principaux évènements des 8 dernières années de l'Algérie Française.*
« LE MONDE ET LA VIE » — *C'est un document extraordinaire* (François GILLET).
« LE PARISIEN LIBERE » — *Une initiative qui intéresse les Français d'Algérie.*
« L'OPINION INDEPENDANTE » — *Ce recueil sera consulté avec émotion, tristesse, colère* (François GILLET).
« MINUTE » — *La lecture en est édifiante, c'est le succès surprise de la saison.*
« PROVENCE MAGAZINE » — *La façon la plus vivante de raconter le drame algérien.*
« RIVAROL » — *Revivre la tragédie algérienne, jour après jour, est proprement hallucinant* (J.L.).

BON DE COMMANDE A DECOUPER OU A PHOTOCOPIER

A RETOURNER A : L'AMICALE DES ENFANTS DE L'ALGEROIS
6, Place Murillo ZUP/SUD 30000 NIMES

NOM .... PRÉNOM ....

ADRESSE ....

....

Commande ce jour LE RECUEIL DES JOURNAUX D'ALGERIE (2 TOMES)

Cocher la case

- ☐ FORMULE A : Ci-joint 200 F de premier versement + 5 mensualités de 150 F après livraison (frais de port et d'encaissement compris).
- ☐ FORMULE B : Ci-joint 800 F pour paiement intégral immédiat (frais de port compris)
- ☐ FORMULE C : Contre-remboursement à la livraison de 800 F + frais de port

Mandat-lettre, Chèque bancaire, C.C.P. les 3 volets à l'ordre de PEREZ

SIGNATURE

1962

Après 130 ans
de présence en Algérie
les Français regagnent
la métropole

1987

25 ans après,
les pieds-noirs
se retrouvent...

GRAND RASSEMBLEMENT A NICE LES 27 et 28 JUIN 87



Bon à découper et à retourner à l'adresse ci-dessous

Nom . . . .

Adresse . . . .

. . . .

Je désire recevoir des renseignements sur le rassemblement.

"25 ANS APRES" 5, promenade des Anglais 06000 NICE



N° 83 La torture



N° 84 Photos insolites

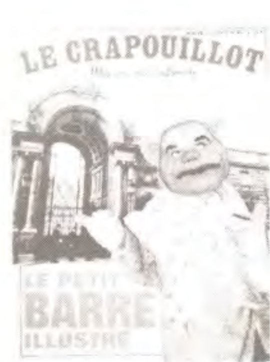




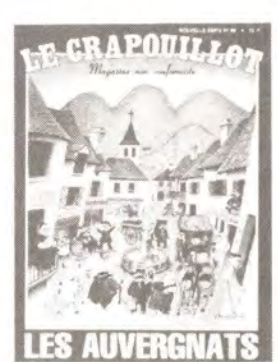
N° 85 Vrais miracles et faux prodiges



N° 86 Les morts mystérieuses



N° 87 Le Petit Barre illustré



N° 88 Les Auvergnats



N° 89 L'or



N° 90 Ah, les beaux héritages !



N° 91 Les coups d'Etat



N° 92 Les musulmans et nous



HS N° 6 Petite histoire des maisons closes



HS N° 7 Les monstres

LE CRAPOUILLOT

34, rue Jean-Jaurès, 92800 PUTEAUX - Tél. : 49.00.02.02

ECRIRE EN MAJUSCULES S.V.P.

NOM .... **PRENOM** ....

ADRESSE ....

....

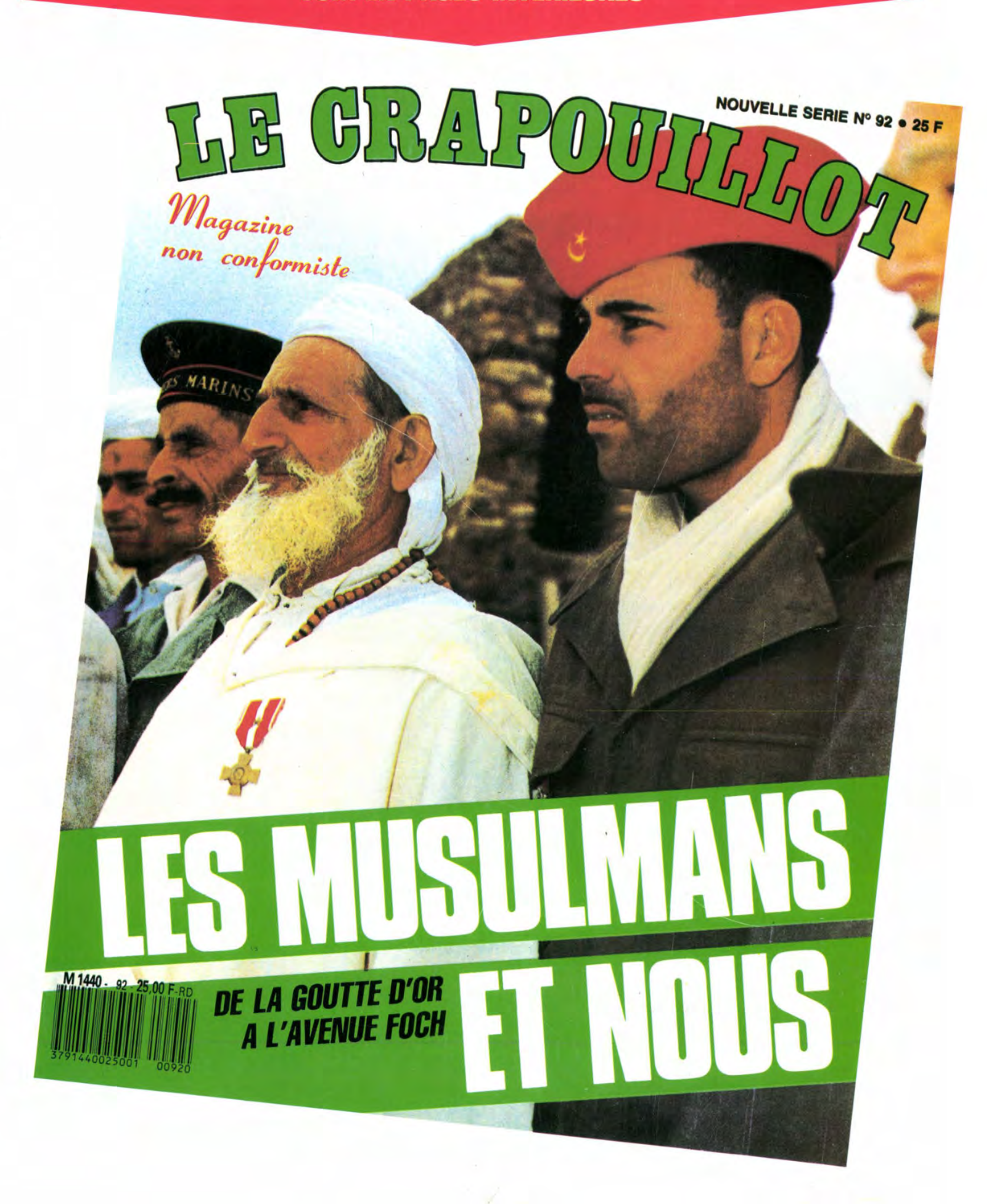
Je désire recevoir les numéros 83 □ 84 □ 85 □ 86 □ 87 □ 88 □ 89 □ 90 □ 91 □ 92 □ HS 6 □ HS 7 □

Ci-joint mon règlement par chèque bancaire □ ; chèque postal □ ; mandat-lettre □ **CCP 25391 74 C PARIS**

Mettre une croix dans les carrés choisis - Nous n'acceptons pas les Eurochèques. France métropolitaine uniquement.

DOM-TOM et étranger tarif sur demande

Recopiez ce bon si vous ne voulez pas découper ce numéro.


LE CRAPOUILLOT
NOUVELLE SERIE N° 92 • 25 F
Magazine non conformiste
MARINS
LES MUSULMANS ET NOUS
DE LA GOUTTE D'OR A L'AVENUE FOCH
M 1440 - 92 - 25,00 F-RD
3791440025001 00920